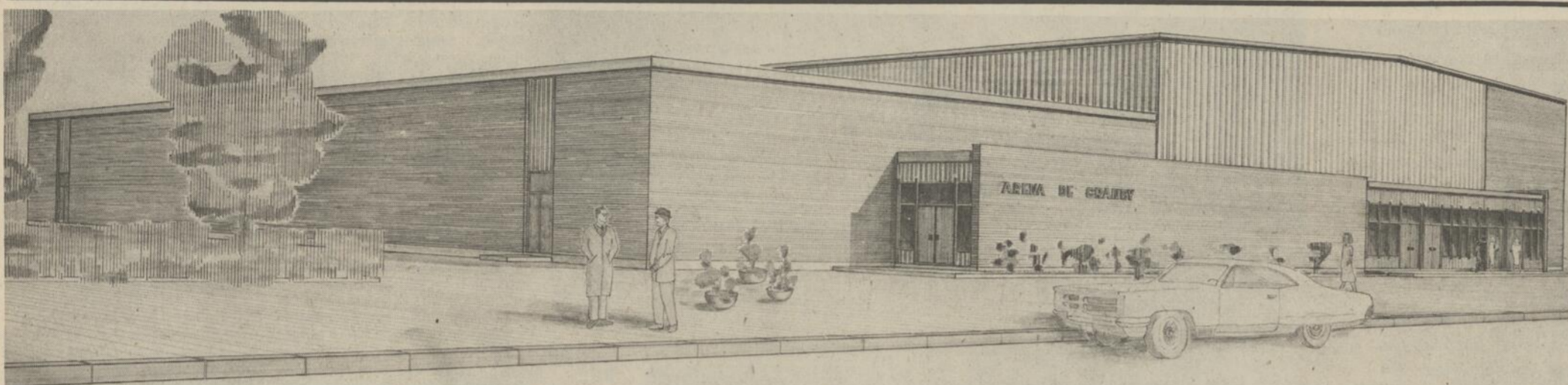


A cause de l'état critique du conflit

Le gouvernement a émis des injonctions contre les employés de quatorze hôpitaux



LA PERSPECTIVE que présente cette photo est celle de l'extérieur de la future aréna abritant deux patinoires que la cité de Granby se propose de construire au coût approximatif de \$800,000 au sud de la rue Léon-Harmel, entre la Cresswell Pomeroy et la Canadian Westinghouse. Les plans et devis de cette nouvelle aréna ont été préparés par M.

Laurent St-Pierre, architecte de Granby. Des soumissions sont demandées pour ouverture lundi le 15 août, au cours de la réunion que le conseil municipal de la cité de Granby tiendra en soirée.

Granby n'attend plus que les soumissions

Les plans de l'aréna sont prêts

GRANBY- M. l'architecte Laurent St-Pierre a complété dans le délai fixé par le conseil municipal les plans et devis de l'aréna à deux glaces que la cité de Granby se propose de construire au coût approximatif de \$800,000 au sud de la rue Léon-Harmel, entre la Cresswell Pomeroy et Canadian Westinghouse, à Granby.

L'architecte nous a confié hier que les ingénieurs-conseils ont eux aussi terminé leurs plans et devis. Il s'agit de M. Gerald R. Scott pour la structure, et de la maison Brisson et Latendresse pour la mécanique, l'électricité et la réfrigération. Des soumissions sont donc demandées pour lundi le 15 août en vue de l'érection de ce complexe sportif qui pourra servir à plusieurs fins, mais surtout aux amateurs de hockey, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. Le calendrier d'exécution

est établi par le conseil municipal et sera respecté. Les sous-traitants, soit les entrepreneurs en plomberie et chauffage, ventilation, électricité, réfrigération et structure, doivent présenter leurs soumissions pour 2h, p.m., vendredi le 12 août, au bureau de M. Laurent St-Pierre, architecte de Granby. Les soumissions seront par la suite ouvertes à l'hôtel de ville.

Les entrepreneurs généraux devront présenter leurs soumissions au cours de l'après-midi du 15 août, à l'hôtel de ville de la cité de Granby. Ces soumissions seront ouvertes et considérées dès la réunion que le conseil tiendra lundi le 15 août, à 8h, p.m., en la grande salle de l'hôtel de ville. AUCUNE COLONNE Aucune colonne ne gênera la vision des spectateurs qui prendront place sur les sièges entourant la grande patinoire de cette aréna lors des parties de hockey ou autres spectacles ou activités. Les sièges entourant la grande glace pourront accueillir quelque 2,500 personnes.

Toutefois, si la chose s'avérait un jour nécessaire, la cité pourrait ajouter suffisamment de sièges pour porter la capacité totale à 3,100 places. Environ 200 personnes pourront prendre place sur le banc qui entourera la plus petite des deux patinoires.

Il ne reste maintenant plus qu'à attendre les soumissions et l'adjudication du contrat pour assister à l'érection de la nouvelle aréna de Granby. Il est toutefois à espérer que la cité puisse auparavant obtenir le terrain nécessaire sans difficulté.

Accueillis par le chant "La Marseillaise"

Cent policiers ont fait enlever les tentes des fonctionnaires-grévistes

QUEBEC (PC) — Un détachement d'agents de la Sûreté provinciale a été accueilli par le chant de "La Marseillaise" lundi, alors qu'il s'approchait d'un groupe de fonctionnaires du gouvernement du Québec en grève depuis le 9 mai dernier. Les fonctionnaires, cotisant de six syndicats de professionnels affiliés à la Confédération des syndicats nationaux, avaient transformé en "camping" un terrain de stationnement d'un immeuble abritant tous les services du ministère des Affaires municipales.

Installés sur le terrain depuis jeudi dernier, ils empêchaient quelque 250 fonctionnaires, non touchés par la grève, de se rendre à leur travail. La Sûreté provinciale avait reçu mission de leur faire quitter les lieux.

Un porte-parole de la police a fait savoir aux grévistes qu'ils devaient mettre un terme à leur "blocus" et ceux-ci se sont exécutés de bonne grâce.

Sous les yeux d'une centaine de policiers ils ont enlevé les quelque 30 tentes dressées sur

le terrain. C'est en chantant que les grévistes ont quitté les lieux. On en dénombrerait environ 200.

LA POLICE DISPERSE LES 250 MANIFESTANTS DEVANT LE PARLEMENT DE QUÉBEC

QUEBEC (PC) — Plus d'une centaine d'agents de la Sûreté provinciale du Québec ont dû intervenir en fin d'après-midi hier pour disperser quelque 250 membres des professions libérales à l'emploi du gouvernement du Québec qui manifestaient bruyamment depuis environ une heure près de la salle où s'étaient réunis plus tôt les membres du cabinet Johnson.

Les fonctionnaires de profession libérale au nombre desquels figuraient 1,600 qui font la grève depuis le 9 mai dernier, massés sous les fenêtres de la salle où avait lieu la rencontre des ministres, ont réclamé en vain la présence du premier ministre Daniel

L'évacuation s'est déroulée sans incident majeur. La grève touche quelque 1,000 fonctionnaires de profession libérale à travers le Québec.

La manifestation avait pour but de protester contre la lenteur du gouvernement à régler le conflit. Les deux parties sont déjà tombées d'accord sur un grand nombre de questions et les grévistes exigent maintenant que le gouvernement se rende à quatre conditions avant de reprendre le travail.

L'une de ces conditions est que le gouvernement leur verse une somme forfaitaire de \$1,200 qui représente, selon les grévistes, le manque à gagner encouru par suite du regard de l'Etat à créer un cadre juridique nécessaire à la négociation. Les fonctionnaires cherchaient principalement à obtenir la parité des salaires avec leurs confrères, à l'emploi de la ville de Montréal, et on s'est déjà entendu sur la question des hausses de salaire et sur une nouvelle échelle de traitements.

Les négociations entre le gouvernement et le Conseil syndical des professionnels sont interrompues depuis plus de 10 jours.

- Une commission d'enquête pour étudier la situation
- Des injonctions concernent St-Hyacinthe et Sherbrooke

QUEBEC PC - Le gouvernement de la province a émis hier soir des injonctions contre les employés de 14 hôpitaux.

Le premier ministre a pris cette décision à la suite de "l'état critique" qui règne dans le domaine de la santé au Québec et pour empêcher que la situation se détériore.

M. Johnson a aussi annoncé au gouvernement les besoins de la création d'une commission d'enquête chargée d'étudier le fond la situation dans les hôpitaux. Le personnel actuel ne suffit pas à la tâche et où par conséquent les patients souffraient de la situation.

Il a ajouté qu'un second comité sera créé plus tard pour étudier les structures du système hospitalier de la province.

Le code provincial du travail permet au gouvernement l'émission d'injonctions qui mettent fin pour 80 jours aux arrêts de travail touchant les services publics.

Cent dix-neuf hôpitaux sont touchés par la grève des employés non spécialisés qui ont débrayé le 15 juillet dans certains hôpitaux. Le 18 juillet, un total de 32,500 employés étaient en grève.

Les grévistes demandent des augmentations de salaires et autres avantages sociaux.

M. Johnson a dit que les injonctions seraient enregistrées aujourd'hui.

Le premier ministre a déjà exprimé le sentiment que les injonctions ne sont pas une bonne solution à la crise des hôpitaux à cause du manque de lits efficaces pour les mettre en vigueur.

Les employés des hôpitaux sont représentés par la Fédération nationale des services, affiliée à la CSN.

M. Johnson a déclaré: "Nous ne pouvons pas présumer que ces gens ne respectent pas les injonctions".

Le chef de l'Union nationale de la Santé, M. Johnson, a déclaré: "Nous ne pouvons pas présumer que ces gens ne respectent pas les injonctions".

Le premier ministre a expliqué qu'il s'agit de 14 hôpitaux: Hôpital général de Québec; Hôpital Sainte-Justine de Québec; Hôpital Sainte-Justine de Montréal; Hôpital de la Croix-Rouge de Québec; Hôpital de la Croix-Rouge de Montréal; Hôpital de la Croix-Rouge de Sherbrooke; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Hyacinthe; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jovite; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Jacques; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Joseph; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Louis; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Martin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Michel; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Nicolas; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Pierre; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Roch; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Zéphirin; Hôpital de la Croix-Rouge de St-Georges; H

La Voix de l'Est

GRANBY, MARDI, LE 26 JUILLET 1966

M. Russell veut obtenir la réalisation de ces projets

Le ministre d'Etat aux Travaux publics et député de Shefford, M. Armand Russell, entend réaliser plusieurs projets essentiels dans notre comté.

Le réaménagement de nos réserves d'eau, la voie de raccordement à l'autoroute, l'agrandissement de l'hôpital St-Joseph et la subvention des activités de la Société zoologique locale, constituent, cependant, quatre priorités auxquelles il accordera son attention immédiate.

On ne peut qu'être pleinement d'accord avec M. Russell, et la population de Granby sera assurément heureuse de voir se réaliser des projets aussi essentiels à son développement. Le député de Shefford ne devrait avoir aucune difficulté à obtenir, dans ces quatre cas, l'approbation du cabinet, deux de ses principaux membres étant le premier ministre, M. Johnson, et le vice-premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, les représentants de Bagot et de Missisquoi, des circonscriptions voisines de la nôtre.

Ces ministres reconnaissent, nous en sommes certains, l'urgence nécessaire de donner suite sans tarder au réaménagement de nos réserves d'eau et à la construction de la voie d'accès, près de laquelle sera éventuellement établi le parc industriel de Granby. La voie d'accès est un projet essentiellement provincial, dont les plans, si nous sommes bien informés, sont sur le point d'être terminés, s'ils ne le sont pas déjà.

Quant au creusage des bassins d'eau potable dans le lac Henderson, c'est évidemment là un projet municipal, mais que notre cité ne saurait réaliser sans l'apport de l'autorité provinciale. Selon la déclaration de l'Union nationale du comté de Shefford, le gouvernement n'aurait pas recours au plan conjoint fédéral-provincial. Il préférerait accorder un subside équivalant à cinquante pour cent du coût du projet, soit une somme de \$1,400,000.

Certes, la politique du nouveau gouvernement est-elle celle du cabinet Lesage: de refuser, lorsque la chose est possible, toute participation aux plans conjoints fédéraux-provinciaux. Mais, dans le cas actuel, ne serait-il pas plus avanta-

geux de recourir à l'aide fédérale puisque, suivant la législation, les deux gouvernements pourraient souscrire chacun 37½ pour cent du coût global? Il en coûterait ainsi moins cher à la province et à notre cité. Dans le cas de Granby, sa contribution diminuerait à vingt-cinq pour cent ou à environ \$700,000., soit la moitié de la somme indiquée dans la proposition de M. Russell. On conviendra que ce serait là une économie appréciable.

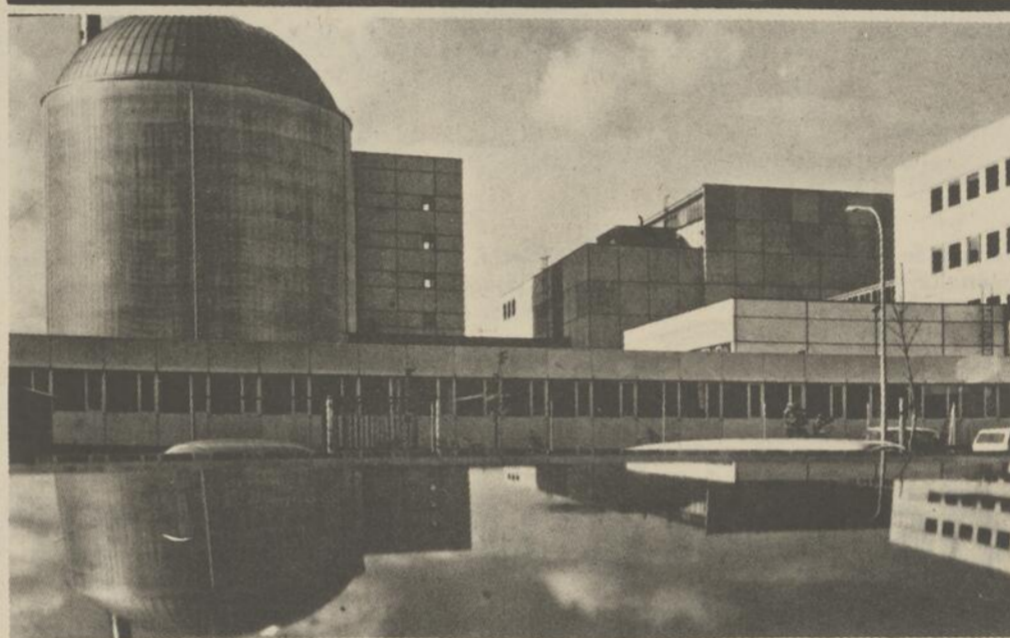
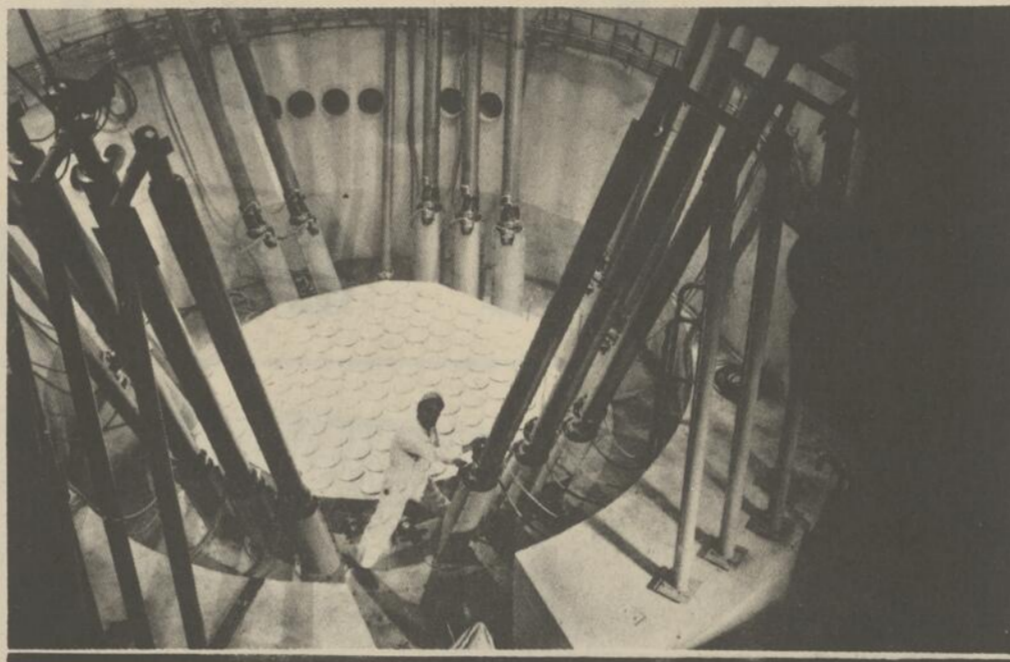
Le député de Shefford entend par ailleurs promouvoir l'agrandissement de l'hôpital St-Joseph qui, depuis plusieurs années, ne répond plus aux exigences de la population locale et régionale. La liste d'attente de l'institution s'allonge, en effet, à certains moments, au point où nombre de malades doivent être hospitalisés dans les hôpitaux de l'extérieur. En raison du manque d'espace, il est impossible également de rénover les services connexes aux traitements essentiels, auxquels ont droit les patients et que peut assurer la science médicale dans une institution moderne. Son agrandissement s'impose donc, et le gouvernement, s'il donne suite à ce projet, répondra non seulement au vœu de la population, mais à celui du personnel médical de notre région, pour lequel le nombre insuffisant de lits est une cause de soucis.

Enfin, le gouvernement, nous apprend-on, aurait accepté de verser à la Société zoologique la subvention qu'elle recevait depuis plusieurs années de Québec. C'est là, comme nous l'avons déjà précisé, un centre d'attraction populaire qui mérite l'appui de l'autorité provinciale. Le zoo local joue un rôle important dans l'économie de notre ville, en plus d'être un centre d'éducation sans cesse plus important dans cette province. Plus d'un demi-million de personnes le visitent chaque année et, de ces subventions annuelles, dépend son essor.

M. Russell aidera dans une large mesure au bien-être et au progrès de cette cité, s'il obtient la réalisation de ces projets prioritaires. Il nous sera ainsi possible d'aller de l'avant. Roland GAGNE.

Le réacteur à eau lourde le plus grand au monde

Le plus grand réacteur à eau lourde existant actuellement, mis au point par la Maison Siemens pour la centrale nucléaire MZFR du centre de recherche nucléaire de Karlsruhe, est maintenant en service. Ce réacteur à eau pressurisée à uranium naturel modéré et refroidi



di à l'eau lourde est conçu pour une puissance thermique de 200 MW. Le réacteur MZFR a deux rôles à assumer, d'une part, il assure une production d'énergie électrique d'une puissance de 57 MW alimentant le réseau public du Land Baden-Wurtemberg et, d'autre part, il permet d'effectuer de nombreux essais dans les conditions propres à un réacteur.

L'ensemble de la centrale, commandée par la Gesellschaft für Kernforschung mbH, a été réalisé "clé sur porte" par Siemens en trois ans. Le MZFR est le prototype d'une série de réalisations D20 - uranium naturel qui prendra de l'importance dans l'avenir du fait de l'épuisement plus élevé et de taux d'utilisation plus grand du combustible.

Dans le cas du MZFR de Karlsruhe, l'énergie thermique produite est évacuée par l'inter-

médiaire de circuits de refroidissement principaux et transmise par les générateurs de vapeur à l'eau d'alimentation du circuit vapeur. Le système de refroidissement du réacteur a une pression de service de 90 kg/cm² cbs. Les températures d'entrée et de sortie du fluide

refroidissant au caisson sont respectivement 254 et 280°C. Une vapeur saturée de 33 kg/cm² abs est engendrée dans les deux générateurs de vapeur. Pour permettre d'effectuer des essais dans des conditions de service, il a été prévu au milieu du noyau 6 emplacements qui sont en partie indépendants du reste du circuit. En outre, il a été prévu un canal incliné pour essais d'irradiation. Ces dispositifs ainsi que l'important flux de neutrons de 1014n/cm² sec permettent d'utiliser le MZFR comme réacteur d'essai de grande puissance sans avoir à limiter l'exploitation de la centrale.

Le noyau du réacteur est constitué par 115 colonnes d'éléments combustibles en bioxyde d'uranium UO₂ d'un poids total de 13.5 t. Chaque colonne d'éléments combustibles comporte deux éléments accouplés a-

lement constitués chacun de 37 barres disposées de façon concentrique. Les gaines des éléments combustibles sont réalisées en tubes en Zircalloy de 1.6 mm d'épaisseur qui sont remplis de pastilles d'UO₂ fritté servant de combustible et d'un gaz protecteur; les tubes

sont scellés. Une machine de chargement de conception nouvelle construite par les Siemens - Schuckertwerke permet la transposition et le remplacement des éléments combustibles en cours de service. La cuve du modérateur séparant l'eau lourde de refroidissement ayant une température élevée de l'eau lourde froide servant de modérateur se trouve à l'intérieur du caisson cylindrique fermé en bas par le fond arrondi. Les 121 tubes de séparation verticaux disposés en grille hexagonale passent à travers la cuve du modérateur; 115 de ces tubes sont pourvus d'éléments combustibles et les 6 restants sont disponibles pour les essais.

Pour le réglage et la mise hors service rapide, le réacteur est équipé de 17 barres de contrôle disposées en groupes de trois sur le pourtour du caisson

Un cours coopératif de sciences appliquées

La Faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke, inaugurera en septembre 1966, une nouvelle formule de cours pour tous les étudiants se destinant à la carrière d'ingénieur.

Cette nouvelle formule dite "coopérative" repose sur une collaboration étroite entre l'industrie et l'Université, collaboration dont les grandes lignes s'établissent comme suit: entre les huit semestres ou périodes des quatre dernières années du cours traditionnel de génie, sont intercalées six périodes de quatre mois de travail organisé dans l'industrie; l'étudiant acquiert alors une expérience pratique intimement liée au niveau de sa formation académique et au domaine de sa spécialité. Chaque classe est divisée en deux groupes distincts qui alternent entre l'Université et l'industrie de façon à assurer une continuité dans l'organisation des stages industriels et l'utilisation à l'année longue des locaux de la faculté.

Cette formule n'est pas nouvelle car plus de 20% de tous les ingénieurs américains sont formés de cette façon et la première expérience remonte à 1906 par l'Université de Cincinnati. Aux Etats-Unis la formule coopérative est aussi appliquée à d'autres disciplines, tel que les sciences pures ou le commerce; il existe même des universités entièrement coopératives. En Europe continentale et plus particulièrement en Angleterre, des systèmes analogues sont de plus en plus répandus.

L'Université de Waterloo en Ontario est la seule autre université canadienne engagée dans l'expérience coopérative.

Sa faculté de génie à base "coopérative" connaît un essor prodigieux; de 72 en 1957, les inscriptions sont passées à près de 1800 en 1965. Cet accroissement prouve l'intérêt manifesté pour le système, autant de la part de l'industrie canadienne en général que la jeunesse ontarienne. La formule comporte évidemment de nombreux avantages dont les plus importants sont les suivants:

- 1) La coordination du travail et de l'étude augmente la motivation et l'intérêt des étudiants et les éclaire sur les objectifs qu'ils veulent atteindre.
 - 2) L'expérience acquise donne aux étudiants plus de maturité et d'indépendance.
 - 3) Les étudiants s'initient aux relations humaines dans le domaine du travail.
 - 4) Les revenus supplémentaires inhérents au "cours coopératif" facilitent la poursuite d'études universitaires de nombreux étudiants peu fortunés.
 - 5) Les industries et autres organismes qui coopèrent avec l'Université bénéficieront d'un programme d'orientation et d'entraînement complété avant la graduation et d'une évaluation plus précise de la valeur du jeune gradué.
 - 6) L'utilisation des locaux de l'Université se fait d'une façon beaucoup plus rationnelle.
- La Faculté des Sciences de l'Université de Sherbrooke, se réjouit donc de pouvoir offrir à la jeunesse québécoise, à partir de septembre prochain, la formule qui a connu partout un vif succès et qui permettra de fournir, tout particulièrement à notre industrie, une partie importante des ingénieurs dont elle a un pressant besoin.

SOYEZ PRUDENT

Comme pour le réglage de la variation de réactivité à longue échéance, on fait varier la température moyenne du modérateur, 1 barre suffit pour le réglage du réacteur. Les autres 16 barres servent à la mise hors service rapide.

Le système de sécurité est du type "2 de 3" c'est-à-dire que les signaux détectés par 3 canaux de mesure ne sont transmis aux appareils raccordés, appareils indicateurs, enregistreurs et régulateurs que lorsque au moins 2 des 3 canaux fonctionnent correctement et fournissent des valeurs de mesure qui concordent dans des tolérances déterminées.

C'est en 1961 que le ministre fédéral pour l'énergie nucléaire décida la construction du MZFR pour donner à l'industrie des réacteurs la possibilité d'acquiescer de l'expérience dans la conception, la réalisation et l'exploitation de réacteurs avant-gardistes. Presque 60% de l'ensemble de la livraison ont été commandés par Siemens à un grand nombre de sous-traitants permettant ainsi d'atteindre le but énoncé ci-dessus et de parler d'un développement de l'industrie allemande des réacteurs.

Il devrait y avoir à proximité de toute piscine, publique ou privée, une trousse de premiers soins. Il est important que celle-ci soit toujours complète et d'accès facile, pour qu'on puisse s'en servir en cas d'urgence.

Les conducteurs d'embarcations légères devraient toujours être extrêmement prudents lorsqu'ils conduisent leur bateau dans des endroits où il peut y avoir des baigneurs. Bien souvent, en effet, les baigneurs ne portent pas de bonnet, de sorte qu'il est difficile de les repérer. Les conducteurs devraient donc se tenir le plus éloignés possible des rivages et plages, afin de diminuer les risques d'accidents.

LA CROIX-ROUGE TOUJOURS PRÊTE À AIDER



200 clubs de chasse et pêche mis à la disposition du public

Dorénavant, selon une décision du ministère de la Chasse et de la Pêche, le public aura accès à quelque deux cents territoires qui jusqu'ici appartenaient à des clubs privés, et dont les contrats de location sont annulés.

Les propriétaires de ces clubs, dont la grande majorité sont de l'Ontario et des Etats-Unis, ne respectent pas les conditions de leurs contrats et ils devront vider les lieux d'ici trois mois.

A première vue, une telle décision peut sembler arbitraire mais, à la réflexion, on conçoit que le gouvernement ne peut concéder de vastes territoires à des étrangers qui ne se conforment pas aux règlements du Québec. Notre province compte plus de 550 clubs de ce genre et les territoires dont ils disposent sont assez souvent ceux qui seraient les plus accessibles à la population québécoise.

Les amateurs de chasse et de pêche qui n'en sont pas membres doivent se contenter des territoires non concédés, c'est-à-dire, où il y a le moins de gibier et de poisson, ou encore se rendre dans les régions les plus éloignées de la province.

L'intention du ministère est d'ouvrir ces clubs au public ou de les louer à des Québécois. Dans le premier cas, cependant, il importerait que le gouvernement exerce une surveillance étroite, afin que l'on ne se livre à aucun abus. Ces territoires constituent une richesse pour le Québec, en raison de la faune qui y vit. Cette richesse naturelle n'appartient pas à quelques individus en particulier, mais au peuple québécois. Si on les convertit en territoires publics, il faudra prendre les mesures nécessaires pour protéger la faune contre le braconnage, qui est assez fréquent à l'époque de la chasse et de la pêche. R.G.

Une soirée en perspective et pas d'endroit en vue? A deux pas vous trouverez
4 théâtres
14 services de taxis
88 restaurants
6 salles de quilles... et à peu près toutes les boutiques et tous les services auxquels vous pourriez penser!

Notre localité a beaucoup à offrir. Belles boutiques, bons services, citoyens affables. Pour y trouver tout ce que vous voulez, faites marcher vos doigts dans les Pages Jaunes; vous y rencontrerez tous ces gens... et beaucoup d'autres. Cet annuaire, comme cette localité, a de tout



TARIFS D'ABONNEMENT		1 an
Par camelot	Par jour	\$30.00
	Semaine	\$ 0.60
Par la poste	1 mois	\$ 7.50
	3 mois	\$ 20.00
	6 mois	\$ 35.00
	1 an	\$ 65.00
Canada		\$ 75.00
Etats-Unis		\$110.00
Autres pays		\$140.00

MARDI, LE 26 JUILLET 1966

Le niveau du lac est descendu de sept pouces

Interdiction d'arroser les jardins et les pelouses ainsi que de remplir les piscines

La fontaine Leclerc prend très peu d'eau

GRANBY - Certains Granbyens sont portés à s'interroger sur les raisons pour lesquelles la cité laisse la fontaine Leclerc en opération alors même qu'on demande à la population d'éviter de gaspiller l'eau et qu'on leur interdit même l'arrosage des jardins et gazon ainsi que le remplissage des piscines.

La réponse est fort simple. C'est que la fontaine Leclerc ne consomme pratiquement pas d'eau. Elle utilise toujours la même eau grâce à un système de pompage.

Il suffit d'ajouter un peu d'eau, au besoin, pour remplacer celle qui s'évapore ainsi que les quelques gouttes que le vent peut pousser à l'extérieur de son bassin.

Soulignons toutefois ici que cette fontaine ne fonctionne actuellement pas à pleine capacité en raison d'une difficulté mécanique.

Le moral est bon dans l'hôpital malgré la grève qui se poursuit

GRANBY - La grève des employés d'hôpitaux entre dans sa deuxième semaine et tout semble se poursuivre normalement... A l'hôpital St-Joseph de Granby, la situation demeure au même point...

On comptait, hier matin, 39 patients hospitalisés à cette institution. Le service est assuré par une quarantaine de personnes, formées d'infirmières non-syndiquées, d'étudiantes-infirmières, de religieuses et même de médecins, qui viennent faire la veille auprès des malades. Les religieuses s'occupent de la cuisine et de la buanderie, laissant le soin des malades aux autres corps professionnels. Il n'y a aucun personnel bénévole qui travaille à l'intérieur de l'institution.

Un communiqué de la directrice générale de l'hôpital St-Joseph, sœur Ste-Clarisse, révèle que le moral des employés est excellent. D'ailleurs, le personnel de l'hôpital a des heures normales de travail. Les employés se remplacent à tour de rôle, il en est de même des vacances. Un groupe part et est aussitôt remplacé par un autre qui termine... dans de telles conditions, il n'y a donc pas lieu de s'alarmer.

Visites instructives pour les Kiwaniens

GRANBY - Les membres du club Kiwanis ont un programme fort intéressant qui les attend pour les prochaines semaines.

Ainsi, le 2 août, ils doivent se rendre visiter le camp des enfants infirmes à Ayer's Cliff. Ce sera une occasion merveilleuse pour se rendre compte du dévouement remarquable de ceux qui s'occupent des jeunes durant les vacances.

Le 9 août, le club a été invité à visiter le Cecil Butters Memorial Home à Austin, sur les bords du lac Memphremagog. Cette institution s'occupe assidûment de 405 enfants difformes ou mentalement retardés qui ne peuvent recevoir les soins appropriés dans leurs propres foyers.

Le 16 août, il y aura probablement une autre visite à la Colonie de Vacances de Granby, au lac Champlain, où près d'une centaine de garçons séjourneront.

Le 23 août, le Kiwanis répondra à une invitation spéciale de se rendre à l'Abbaye St-Benoît-du-Lac, où le repas sera servi. Les membres pourront ensuite assister à une cérémonie religieuse et connaître un peu le genre de vie de l'abbaye.

Comme on le constate, plusieurs visites des plus instructives sont inscrites au calendrier du club Kiwanis de Granby.

drier du club Kiwanis de Granby.

M. H. Goyette, de Granby, est décédé hier, à 59 ans

GRANBY - M. Hormidas Goyette, époux de Hélène Goyette, demeurant à 252, Ave du Parc, à Granby, est décédé hier, à l'âge de 59 ans.



M. Hormidas GOYETTE

Outre son épouse il laisse dans le deuil ses enfants: Mme Gérard Clermont (Liliane); Mme Réal Ménard (Fleuriette); et M. et Mme Jacques Goyette (Nicole), tous de Granby; ses sœurs: Mme Ozé Bédard (Aurore), de Granby; Mme Philias Gamache (Olivia), de Granby également; Mme Henri Pépin (Aldéa), de Montréal; ses belles-sœurs: Mme veuve Virginie Roger, de Granby; Mme Antoinette Gévré, de St-Hyacinthe; et son beau-frère: M. Henri Gaouette, de Montréal. La dépouille mortelle est exposée aux salons Champagne, 31, rue Drummond, à Granby. Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 juillet, à 10 heures, en l'église de la paroisse Notre-Dame, de Granby et l'inhumation suivra au cimetière de la rue Dufferin. Nos condoléances à la famille éplorée.



LE COURONNEMENT des savants et savantes sur les terrains de jeux de la cité de Granby se poursuit. Ci-dessus, le parc Victoria procède au couronnement de sa savante. Son choix s'est fait par tirage au sort. Sur la photo, de gauche à droite, Denise Arnold, page de la savante; Christine Prince, couronnée savante pour le parc Victoria et Mlle Ginette Berthiaume, responsable de la programmation féminine qui place la couronne sur la tête de l'heureuse élue. Cette imposante cérémonie eut lieu à l'école du Christ-Roi.

Pour le Centre d'hébergement des vieillards

Terrain de 73,000 pieds carrés nécessaire au centre de Granby

GRANBY - Le Centre d'hébergement pour les vieillards à Granby sera construit lorsque certaines normes imposées seront rencontrées. Par exemple, le comité, chargé de faire l'étude de cette question, doit trouver le terrain approprié, soit d'une superficie de 73,000 pieds carrés, à proximité du centre de la ville et facile d'accès pour les pensionnaires de cette institution.

Un comité de 12 membres, qui fut fondé en octobre dernier, a fait une étude auprès de 150 vieillards de la ville. Cette enquête fut soumise au gouvernement qui à son tour enquêta. Il y a trois mois, le comité chargé de faire étude rencontra le conseil de ville pour l'emplacement et le choix des terrains. Le gouvernement exige, entre autres, que le comité voit au choix de trois terrains, suivant les conditions plus haut mentionnées. De ces trois emplacements, le gouvernement décidera du site final.

La ville avait proposé un terrain aux membres du comité lors de leur première rencontre. Une autre rencontre doit avoir lieu entre ces deux organismes, en septembre prochain, pour discuter la question des terrains.

Quand le gouvernement acceptera le site exact pour la construction du Centre d'hébergement pour les vieillards, un nouveau comité, permanent celui-là, de 15 membres devra être élu, régi par un code de loi, pour prendre en main la construction du nouvel immeuble et voir à la gestion de l'entreprise. Le nouveau gouvernement continue le même travail que son prédécesseur en ce sens.

Le coût total de construction ne sera pas entièrement défrayé par le gouvernement. Une souscription publique devra fournir au moins 10% du total de la construction.

Les négociations débutent avec Construction St-Paul

GRANBY - La compagnie Construction St-Paul Inc. et le syndicat des employés de la Coop. de Granby se préparent à négocier

GRANBY - Le Syndicat national des produits laitiers de Granby (CSN), organisme qui groupe les employés syndiqués des usines que la Coopérative agricole de Granby opère à Granby et à Notre-Dame du Bon Conseil, a dénoncé le contrat de travail actuellement en vigueur. C'est dire que les syndiqués de la Coopérative n'ont pas l'intention de renouveler leur convention collective sans y apporter des amendements. Leur contrat de travail expire le 1er septembre. Le Syndicat doit d'ici peu transmettre ses demandes aux dirigeants de la Coopérative.

diat affilié à la CSN qui représente ses quelque 150 employés permanents doivent entamer des négociations dès ce matin en prévision de la signature d'une première convention collective de travail.

Un certain nombre des employés de cette compagnie était déjà couverts par un contrat de travail, soit ceux qui appartenaient au groupe de Grandmont Construction, l'une des entreprises qui se sont fusionnées avec Construction St-Paul.

Cependant, au cours d'un vote secret ordonné par la Commission des relations de travail, les employés de Construction St-Paul se prononcèrent en majorité en faveur de la formation d'un syndicat groupant tous les employés de l'entreprise. Les négociations qui débuteront ce matin devraient donc

conduire à la signature d'une convention collective de travail qui couvrirait tous les employés de Construction St-Paul.

Funérailles de M. L. Martel demain, à St-Luc

GRANBY - C'est demain, mercredi, le 27 juillet, qu'aura lieu les funérailles de M. Léonard Martel, décédé dimanche, à l'âge de 52 ans, des suites d'une brève maladie.

Le service funèbre sera chanté par M. l'abbé Maurice Dery, curé de la paroisse, à 10h. 30, en l'église de la paroisse St-Luc, de Granby.

L'inhumation suivra au cimetière de la rue Dufferin. Nos sincères condoléances à la famille éplorée.

Le conseil ne pourrait adopter le règlement d'annexion lundi

GRANBY - Le conseil municipal de la cité de Granby ne pourra probablement pas adopter au cours de la réunion qu'il tiendra lundi le 1er août, le règlement d'annexion d'une partie du territoire de la municipalité du Canton à la cité de Granby. Les autorités municipales de la cité ont demandé la préparation de ce règlement il y a environ un mois.

Les dirigeants du Canton ont approuvé en le modifiant légèrement le plan de délimitation du territoire à annexer. Toutefois, il semble que les limites proposées pourraient

poser quelques petits problèmes à la cité. En raison de ces problèmes, la description technique des terrains à annexer n'aurait pas été entreprise, et cette description est essentielle à la préparation et à l'adoption du règlement.

Il semble que le conseil municipal de la cité de Granby aura à discuter à nouveau de la question avant de pouvoir adopter le règlement qui doit par la suite être soumis au Canton puis à l'approbation du gouvernement provincial.

GRANBY - La commission municipale de l'aqueduc et de l'usine de filtration de la cité de Granby a décidé d'interdire complètement l'arrosage des jardins et gazon, le remplissage des piscines et le lavage des trottoirs, en raison de l'abaissement du niveau du lac de Granby, la source d'approvisionnement de l'aqueduc municipal.

Cette décision, prise au cours de la journée d'hier, alors que le niveau du lac de Granby était de sept pouces au-dessous de la normale, ne doit toutefois pas être considérée comme mesure d'urgence mais plutôt comme mesure préventive.

La situation n'est pas alarmante, mais les autorités municipales préfèrent inciter la population à réduire la consommation d'eau au nécessaire afin d'éviter la répétition des craintes et dangers qu'on a connus au cours de l'été 1965.

Le maire, M. Paul-O. Trépanier, nous a fait remarquer que le fait que le niveau de l'eau se soit abaissé d'un demi-pouce en quelques jours seulement, ceci alors que la plupart des usines sont fermées pour la période de vacances des employés, constitue l'un des

facteurs qui ont incité les membres de la commission municipale d'aqueduc à interdire l'arrosage des jardins et gazon, le remplissage des piscines et le lavage des trottoirs.

Pendant 24 heures

Cette interdiction vaut pour 24 heures par jour, sept jours par semaine, cela tant et aussi longtemps que le conseil ne la lèvera pas. Elle défend précisément ce que le règlement municipal permet, soit l'arrosage des jardins et gazon, le remplissage des piscines, entre 7 et 9 heures, le soir.

Le conseil municipal a autorisé l'application de pareille mesure préventive au cours de

Granby Construction

GRANBY - Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Granby Construction Ltée" avec un capital total de \$40,000 divisé en 1,000 actions ordinaires de \$10 chacune et en 300 actions privilégiées de \$100 chacune.

Le siège social de la compagnie est à Granby.

Le but est de faire affaires comme constructeurs et entrepreneurs généraux en construction.



L'HONORABLE GUY FAVREAU, leader des libéraux fédéraux du Québec, a le plaisir d'annoncer que M. Louis-Paul Neveu, député de Shefford, a été choisi par les députés du caucus du Québec, comme membre de la commission d'organisation de la Fédération libérale du Canada (Québec). Il représentera à cette commission la région des Cantons de l'Est. M. Neveu, comme on le sait, a été élu lors des élections du 8 novembre 1965.

Voyage de la chorale Notre-Dame à Ste-Marie de Beauce

GRANBY - La chorale de la paroisse Notre-Dame de Granby effectuera cette année son voyage annuel à Ste-Marie de Beauce.

Le trajet se fera en auto alors que le groupe partira vendredi soir pour ne revenir que le dimanche.

Les membres et leurs épouses, qui seront au total une trentaine, séjourneront à l'hôtel de La Seigneurie.

Le choix de ce coin de la belle province a été fait en raison du site qui est très propice à la natation, au golf, au tennis, etc., en plus du fait que cette région est très peu connue de la plupart des membres de la chorale. En effet, très peu ont exploré cet endroit.

Enfin, Ste-Marie de Beauce est située à seulement une trentaine de milles de la vieille capitale. Ainsi ceux qui désireront se rendre à Québec pourront facilement s'y rendre.

Le maire discutera de projets prioritaires de Granby à Québec, jeudi

GRANBY - Le maire de la cité de Granby, M. Paul-O. Trépanier, se rendra à Québec, jeudi le 28 juillet, où il rencontrera M. Armand Russell, député de Shefford et ministre d'Etat adjoint aux Travaux publics, pour discuter des projets prioritaires de la cité de Granby.

Les entretiens porteront surtout sur le projet de \$2.8 millions accepté par le conseil municipal comme solution au problème d'alimentation en eau potable, la mise en chantier de la voie de raccordement qui doit relier Granby à l'autoroute des Cantons de l'Est et l'hôpital de Granby, institution qui est maintenant beaucoup trop à l'étroit pour répondre à tous les besoins de la région.

Il semble bien, si l'on se fie à de récentes communications, que le gouvernement provincial préférerait verser une subvention plus élevée à la cité de Granby plutôt que de collaborer à un plan conjoint pour solutionner le problème de l'alimentation en eau potable à Granby.

Québec pourrait vraisemblablement verser une subvention qui atteindrait 50 pour cent du coût total du projet. Cette subvention pourrait donc être de \$1,400,000 puisque le projet est de l'ordre de \$2.8 millions.

Cet important projet fera l'objet de la principale discussion qu'aura MM. Trépanier et Russell au cours de leur rencontre, jeudi, à Québec.

Le maire de Granby semble bien confiant de pouvoir réaliser le projet envisagé pour environ \$1,400,000.

la réunion qu'il a tenu au tout début du mois de juillet, mais au besoin seulement. On avait alors fait remarquer que quiconque passe outre le règlement municipal ou encore les décisions du conseil, en cette matière, peut être condamné à une amende maximum de \$100.

Au cours de la journée d'hier, les policiers devaient se contenter d'aviser seulement ceux qui passeraient outre la décision de la commission d'aqueduc.

La commission municipale de l'aqueduc et de l'usine de filtration est composée de MM. les échevins Alphonse St-Onge, Emile Guillette et Georges-Emile Guillette. A titre de maire M. Trépanier fait partie de toutes les commissions municipales, donc de celle de l'aqueduc et de l'usine de filtration.

\$500 de dommages

Une auto dérape sur le chemin de Waterloo

GRANBY - Une petite voiture européenne a dérapé après avoir heurté le pare-choc avant d'un camion qui venait en sens inverse pour ensuite capoter, causant ainsi la perte totale du véhicule.

L'accident est survenu hier matin, vers 7 h. 05, sur la route No. 1 entre Granby et Waterloo.

Le conducteur de l'automobile a été identifié comme étant M. Yves Fontaine, 29 ans, domicilié à 229, Rue Iberville, à Granby. La Volkswagen dans laquelle il avait pris place a été endommagée pour environ \$500 et elle est considérée comme une perte totale.

M. Marcel Gince, 29 ans également, demeurant à Ste-Cécile de Milton, était au volant du camion propriété de M. Auclair, du même endroit. Le véhicule n'a subi aucun dommage.

Les constatations ont été effectuées par les agents de la Sûreté provinciale du détachement de Granby.

THEATRE PALACE GRANBY
FR 7-8446
A L'AFFICHE CE SOIR!
Gary Grant - Audrey Hepburn
CHARADE
en couleurs
LES SEDUCTEURS
1966 - 7 JUIL - 7 30 PM

Marcel Dubé broie du noir

Le jeune dramaturge fait son examen de conscience.

L'ABC des 13 à 20 ans

Pour connaître l'univers des jeunes d'aujourd'hui

L'espionnage au Canada

AUSSI:

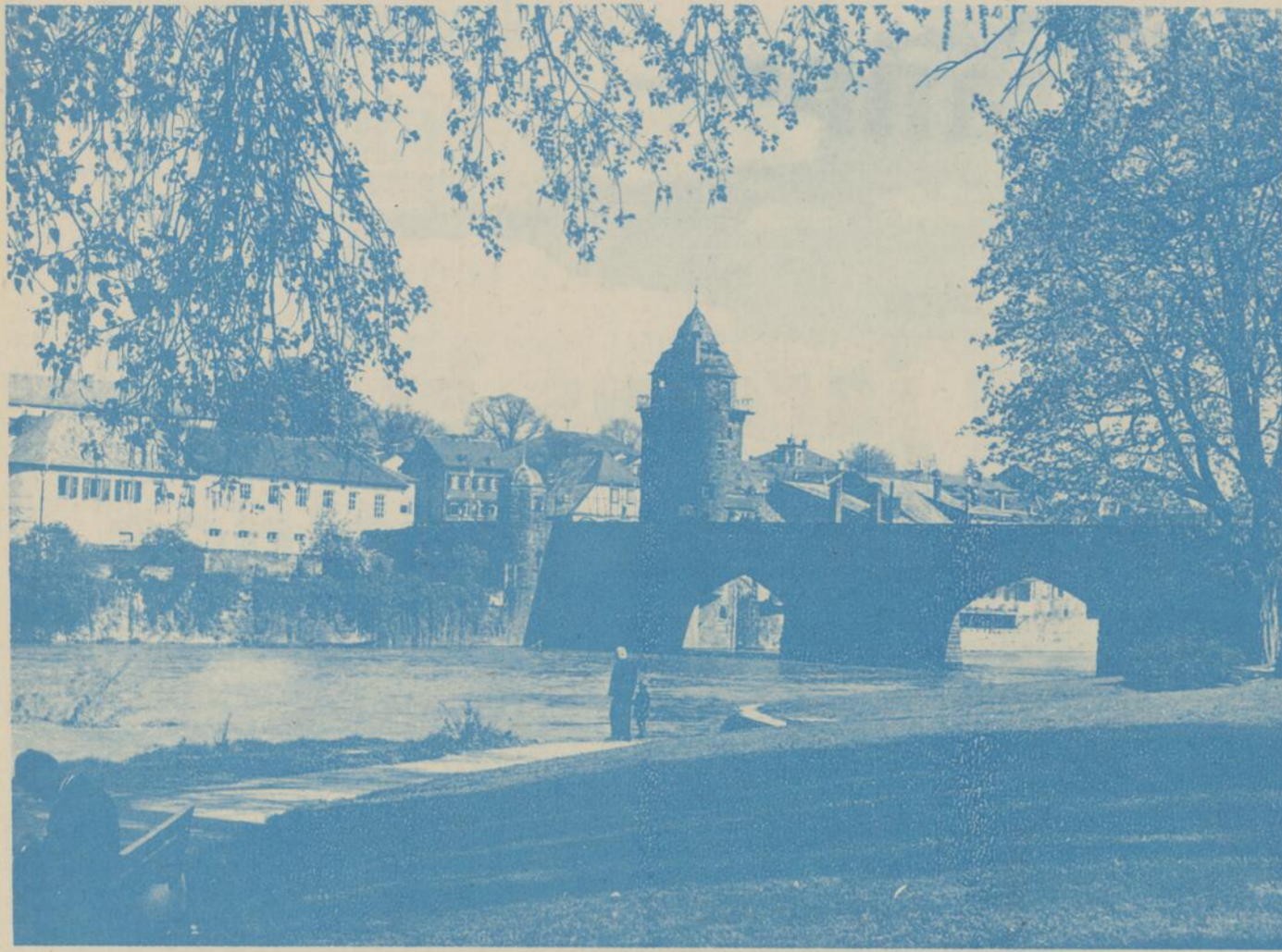
- L'Europe livrée aux touristes
- La course en canots, de La Tuque à Trois-Rivières
- Le dernier coureur des bois

Achetez dès aujourd'hui le numéro d'août de votre magazine préféré 20 cents l'exemplaire (abonnement: \$1.50 l'an)

LE MAGAZINE MACLEAN

2055, rue Peel, Montréal

CINEMA
LE PLAZA
Plaza Granby, Tel. 378 2455
C'est pour bientôt l'Ouverture des portes!
Surveillez nos annonces dans ce journal



Bad Kreuznach, rives de la Nahe, 40 milles à l'ouest de Francfort, est une station balnéaire très renommée.

Des villages allemands des plus captivants

Pour être moins connus que ceux du Rhin ou de la Moselle, les villages allemands qui nichent au creux de vallons arrosés par des rivières plus modestes n'en sont pas moins captivants.

Ceux qui s'étendent sur les bords de la Nahe, dont les eaux se jettent dans le Rhin à Bingen, semblent sortir tout droit d'un conte de Grimm.

A seulement 40 milles à l'ouest et un peu au sud de Francfort, reliée au Canada 10 fois la semaine par les jets DC-8 d'Air Canada, se trouve Bad Kreuznach, une station ther-

male très estimée, baignée par les eaux tranquilles de la Nahe. On peut s'y rendre en voiture par des routes qui longent les rives du Main, du Rhin et de la Nahe elle-même.

Au centre de Bad Kreuznach, la tour d'une vieille église baroque, témoin muet et magnifique de l'influence de ce style dans la région, domine les maisons pittoresques de deux ou trois étages coiffés de tuiles rouges.

A 20 milles au sud-ouest, en remontant la Nahe, voici Idar-Oberstein, ville réputée pour la taille des pierres précieuses.

ses, mariant les industries modernes aux ruines anciennes. Très haut au-dessus de la ville se dresse la Felsenkirche, ou église de roc, véritable bijou taillé à même le roc d'une falaise au 14^e siècle. Non loin de là subsistent encore les vestiges d'un château médiéval.

On ne doit surtout pas manquer de visiter le musée de l'encre, dans la collection de pierres précieuses se rangeant parmi les plus belles du monde. Les visiteurs sont les bienvenus dans les ateliers et les boutiques de joaillerie. Ceux qui désirent acheter des bijoux originaux feront des achats.

Toutes les collines sont drapées de vignobles somptueux et la plus modeste auberge vous offre l'occasion de déguster les vins du pays, peu connus peut-être, mais délicieux.

Les gens ont l'hospitalité chaleureuse, la gîte franche. La nourriture, les vins et le logement sont simples et bon marché. Bien qu'un peu à l'écart des itinéraires touristiques habituels, la région est à faible distance de Francfort, au seuil de l'Allemagne du sud-ouest.

Un adolescent de 14 ans s'est enlevé la vie: il était ivre

Par CHARLES ARMSTRONG du Spectator de Hamilton

HAMILTON (PC) — Il y a trois mois, un adolescent de 14 ans s'est enlevé la vie après avoir passé la soirée à s'ennivrer. Issu d'une excellente famille, il réussissait bien dans ses études.

La police locale, l'Addiction Research Foundation de Hamilton ainsi que plusieurs adolescents m'ont confié que l'alcoolisme devenait de plus en plus répandu parmi les adolescents. Mais personne ne saurait dire jusqu'à quel degré.

Une plaquette publiée au Canada il y a trois ans par la Fondation de recherche sur la narcomanie et l'alcoolisme, en collaboration avec le ministère d'Éducation d'Ontario, contient un article sur l'alcoolisme parmi les adolescents. Basé sur des recherches faites aux États-Unis, l'article en vient à la conclusion que l'alcoolisme n'est pas caractéristique de la jeunesse de la province d'Ontario.

La Fondation reconnaît cependant qu'aucune enquête scientifique sur l'alcoolisme parmi les adolescents n'a encore été effectuée au Canada tandis qu'aux États-Unis, pas moins d'une douzaine d'enquêtes ont été menées sur ce sujet.

M. Kenneth Benneth, directeur de l'éducation pour la section de Hamilton de la Fondation dit que l'adolescent qui n'a pas expérimenté ce que c'est que de prendre de la boisson, ne fut-ce qu'un verre de vin pris à l'occasion du dîner de Noël, ou une bouteille illicite achetée d'un contrebandier, est l'exception.

Ca fait "moderne" A Burlington, ville voisine de Hamilton, plus de la moitié des accusations d'ivresse logées par la police au cours de l'année s'appliquaient à des jeunes gens de moins de 21 ans.

Le principal du high school de Burlington, M. E. S. Lavender, avoue que l'alcoolisme parmi les jeunes est devenu un "grave problème".

"Un grand nombre de parents, dit-il, se préoccupent de faire de l'argent ou de jouir de la vie. C'est devenu la grande mode de prendre de la boisson. C'est l'une des nombreuses lacunes que la société se permet."

Par l'intermédiaire de mes amis, j'ai rencontré une douzaine d'adolescents de Burlington. Interrogés séparément, ils m'ont tous confié qu'environ 30 p.c. des élèves de 12 et 13 ans prenaient un coup solide toutes les fins de semaines ou tous les deux week-end.

Un élève de 12^e année m'a confié: "Je ne crois pas que le nombre de ceux qui boivent soit trop élevé. Peut-être que deux gars sur cinq en 12^e et 13^e année boivent vraiment trop."

M. Benneth avertit les parents qu'ils se font des illusions s'ils croient que le fait de permettre à leurs grands garçons de prendre occasionnellement un verre de boisson à la maison est une garantie de l'empêcher de boire ailleurs.

L'exemple des parents Il insiste principalement sur le fait que les enfants suivent l'exemple donné par les parents,

adulte et on le complimente quand il se conduit comme une grande personne — sauf quand il s'agit de boisson et de sexe. Pourquoi les adolescents boivent-ils? M. Benneth suggère des raisons basées sur nos structures sociales. Le chef de police de Burlington, M. Kenneth Skerrett, qui est lui-même le papa de plusieurs adolescents, estime que l'absence de dialogue entre les parents et leur grand garçon ainsi que le manque de surveillance sont les deux principaux facteurs.

Certains groupes d'adolescents réalisent tout au moins le danger de conduire une automobile lorsqu'ils sont sous l'influence de l'alcool. Une "mère", c'est-à-dire un jeune homme qui ne boit pas, est souvent désigné au début d'une soirée comme chauffeur de sorte que tout le monde est assuré de rentrer à la maison sain et sauf.

Demain: Un grand nombre de jeunes gens nés dans une famille pauvre boivent pour fuir l'insécurité.

"Je me fiche de tout lorsque je suis ivre"

Par CHARLENE ARMSTRONG du Spectator de Hamilton

HAMILTON (PC) — "Je ne volerais pas et je ne ferais pas de mal à personne quand je suis ivre. Cependant, lorsque je suis ivre, je me fiche de tout le monde et j'agis à ma guise."

Plusieurs — probablement la majorité — des membres de la classe moyenne de la société jeune diront en parlant de ce jeune homme qu'il n'était qu'un mauvais garnement, un adolescent qui prenait plaisir à s'enivrer et qui recherchait des troubles. Il avait cependant une raison pour s'enivrer de la sorte. Il désirait oublier, échapper à une vie qui ne lui avait apporté qu'une succession de malheurs.

A ce compte là, il était typique de bon nombre de soi-disant adolescents — problèmes provenant d'un milieu pauvre. L'alcoolisme qui, dans nombre de cas de ce genre, débute dès l'âge de 14 ou 15 ans, est souvent une façon pour eux de fuir une manière de vivre que la majorité des Canadiens jugeraient intolérable.

Le pasteur Alan Matthews, directeur des Jeunes alcooliques anonymes, est au nombre de ceux qui travaillent en étroite collaboration avec ces jeunes rebelles dans leur propre milieu. Il déclare que près de la moitié des jeunes gens qu'il connaît proviennent d'une famille dont les parents sont alcooliques. Les autres proviennent de foyers où l'atmosphère est rendue insupportable par d'autres mauvaises habitudes comme par exemple l'infidélité ou la jalousie.

L'insécurité Le pasteur Matthews affirme que "nombre de ces enfants sont nés dans l'insécurité... La mère doutait de la fidélité de son mari ou elle doutait elle-même."

Besoin d'être accepté Le pasteur W. McMillan Carson, directeur d'un centre communautaire, dit que ces jeunes gens ont plusieurs caractéristiques communes: un sentiment d'apathie, de frustration totale, ils n'ont aucun esprit de discipline, ils n'ont pas confiance en personne et ils sont enclins à suivre leurs instincts.

Le pasteur croit que tous les adolescents sentent le besoin d'être reconnus et acceptés. Si ces besoins ne peuvent être satisfaits de façon socialement acceptable, comme par exemple des succès scolaires, l'amour des parents, ces adolescents se tourneront ailleurs et parfois vers l'alcool pour y trouver une consolation. En se joignant à d'autres copains qui boivent, ces adolescents frustrés se sentiront acceptés par ces copains.

"Il peut très bien alors voler une automobile rien que pour l'insécurité..."

Nouvelles régionales en page 6 aujourd'hui

Nouvelles brèves

Victimes du venin En 10 ans, dans la province d'Ontario, on a rapporté les cas de 44 personnes qui ont subi la morsure de serpent à sonnettes. De ce nombre, seulement deux ont perdu la vie.

Essence inutile Lors de la mise au jour des premiers puits de pétrole, les prospecteurs se débarrassaient du pétrole, qui ne pouvait servir à rien, et conservaient seulement le kérosène.

Cônes recherchés La province d'Ontario aura besoin de 20,850 boisseaux de pommes de conifères cette année afin de remplir son programme d'ensemencement.

L'arthrite, une pénible maladie

L'un des symptômes les plus affligeants de cette pénible maladie est l'infirmité des doigts et des mains qu'elle entraîne souvent chez ceux qui en sont atteints. En une vingtaine d'années, la maladie attaque et affaiblit les parties osseuses des articulations des poignets et des doigts; elle fait en outre constamment souffrir le patient.

Personne ne sait quelles sont les causes de cette maladie. Diverses théories ont mis l'accent sur l'infection due à des virus ou des bactéries; mais, jusqu'à présent, les médecins n'en ont accepté aucune.

Tant de gens souffrent d'arthrite (aucun chiffre exact n'a été fourni, mais ils doivent se compter par millions dans le monde entier) que toute recherche susceptible d'alléger quelque peu leurs souffrances présente un intérêt.

La Grande-Bretagne avec son climat froid et humide qui, estime-t-on généralement, contribue à aggraver l'arthrite rhumatoïde une fois qu'elle est déclarée, compte de nombreux malades. Les personnes d'âge mûr, aux mains et aux doigts gonflés et déformés, sont un spectacle assez fréquent dans ce pays et plusieurs entreprises fabriquent des appareils qui aident ces malades à accomplir leurs tâches quotidiennes. On peut, par exemple, se procurer un système qui permet à une femme de verser une tasse de thé, une planche garnie de pointes qui maintiennent les légumes pendant qu'on les épluque, d'autres appareils qui permettent aux patients de s'habiller et de se nourrir.

Une série de recherches est actuellement entreprise; elles ont pour objet, ce qui est beaucoup plus important, de remplacer chez les arthritiques les articulations digitales malades et inutilisables.

Les travaux se poursuivent à l'hôpital d'Hammersmith, à Londres, qui héberge l'École supérieure de médecine de Londres; l'équipe, engagée dans un programme de recherches de deux ans, est composée du professeur E.G.L. Bywaters, du Dr J.S. Calnan et du Dr J.T. Scott. Ceux-ci espèrent mettre au point des articulations digitales artificielles qu'on pourra implanter dans les mains des malades et qui remplaceront les os atteints. Ce projet est financé par le Conseil pour les recherches sur l'arthrite et le rhumatisme de Grande-Bretagne et du Commonwealth, (auparavant appelé Conseil impérial pour la lutte contre le rhumatisme). Le coût des recherches est évalué à \$30,000, ce qui est peu par rapport aux sommes qui sont souvent consacrées, à l'heure actuelle, à des travaux scientifiques. Mais si ces travaux réussissent, ainsi que l'espèrent les membres de l'équipe, ces \$30,000, permettront de soulager beaucoup

de souffrances. Les chercheurs abordent le problème d'une manière passionnante, prenant d'abord en considération les principes de mécanique. On a adjoint au personnel du laboratoire de l'École un ingénieur qui étudiera les meilleures méthodes de couper les matières plastiques qui seront probablement utilisées, la dynamique des articulations des doigts et divers autres problèmes de mécanique.

Le Dr Calnan, le chirurgien de l'équipe, nous a fourni les explications suivantes: "Les chirurgiens qui doivent exciser un os pratiquent en général l'incision à l'endroit où cela les arrange, sans se préoccuper des problèmes mécaniques qui surgiront par la suite. Cette façon de faire ne sera plus acceptable lorsqu'il faudra remplacer les articulations des doigts par des articulations artificielles en plastique. Il faudra enlever avec précision la quantité exacte d'os pour la remplacer par une articulation convenablement assemblée. C'est pourquoi nous avons besoin d'experts en mécanique."

Il est d'ores et déjà à peu près certain qu'on utilisera une matière plastique du nom de polypropylène pour les articulations qu'on emploiera pendant les essais faits au cours des deux prochaines années. Comme la plupart des matières plastiques, celle-ci a l'avantage d'être pratiquement inerte chimiquement parlant. Ce qu'il faut voir maintenant, c'est si cette inertie est suffisante pour que les os, les tissus voisins, le sang ou les autres substances ne réagissent absolument pas lorsqu'une articulation entière sera implantée. Les surfaces de matière plastique en contact étroit avec des échantillons de tissus vivants, devront être observées pendant de longues périodes avant que les malades soient soumis à des expériences.

Pendant que les travaux de base se poursuivront, le Dr Calnan fera des essais sur des chiens; il implantera des articulations en plastique et observera les réactions de l'organisme s'il s'en produit. Le polypropylène est employé depuis plusieurs années dans la fabrication des valves cardiaques; on peut donc penser que les réactions seront rares; mais le programme de recherches a pour but d'étudier toutes les possibilités.

Dans une certaine mesure, la mise au point d'articulations artificielles pour les doigts sera simplifiée par le fait que le mouvement des doigts normaux ne se produit, en général, que dans une seule direction. Ils jouent comme un gond de porte et, bien qu'une personne normale puisse déplacer latéralement son doigt, ceci n'ajoute

pas grand chose à sa dextérité. "Nous commencerons, a déclaré le Dr Calnan par les articulations métacarpiennes qui sont les plus importantes, mais nous voudrions aussi mettre au point des articulations en plastique pour les autres jointures des doigts. C'est un aspect du projet où les problèmes de mécanique seront d'une extrême importance. L'articulation artificielle ressemblera probablement à un gond - il ne sera pas nécessaire de faire quelque chose de plus complexe."

Un autre problème important est de savoir comment rattacher les articulations aux os longs que le chirurgien laissera intacts. Dans d'autres opérations de ce genre, lorsqu'il s'agit par exemple de réparer des os ayant subi une mauvaise fracture, on emploie souvent des broches ou des vis en argent ou autre métal. Mais une violente réaction de l'organisme est toujours à craindre car l'argent a une action électrolytique et n'est jamais complètement pur. Il faut parfois remanier les broches quelques années ou quelques mois plus tard, en particulier chez les patients dont les os ne se soudent pas bien.

L'équipe d'Hammersmith espère mettre au point une méthode ingénieuse qui permettra de se passer totalement de broches. L'idée directrice est de pratiquer aux extrémités des articulations des cavités qui seront dessinées de manière à s'assembler exactement avec les extrémités des os. Puis, par le processus normal de remplacement des tissus osseux, l'os croîtra dans la cavité de la matière plastique, ce qui donnera un assemblage solide et durable.

Lorsque les articulations en plastique seront commercialisées, on prendra probablement l'habitude de remplacer toutes les articulations en une seule opération. Ne remplacer qu'une articulation ne serait pas suffisant, selon le Docteur Calnan, car lorsque la main est atteinte par l'arthrite, elle est en général totalement atteinte.

A partir de ces travaux, on pourra ensuite mettre au point d'autres articulations artificielles qui permettront aux arthritiques de mener une vie plus normale et plus utile. Les autres articulations qui, semble-t-il, pourront un jour être remplacées par des matières plastiques, sont celles du poignet et du coude. Elles peuvent toutes deux être atteintes par l'arthrite et il en résulte une infirmité aussi grave que lorsqu'il s'agit des doigts. Mais il est impossible d'utiliser cette technique pour les articulations des jambes, car le plastique ne peut supporter des poids lourds. Il est solide et dure longtemps mais se déformerait sous les

efforts imposés par le poids du corps.

La question du prix de revient n'a pas encore été complètement élucidée. Les articulations en métal dont on dispose aujourd'hui et qui ont leurs inconvénients, coûtent plus de 20 shillings pièce. La plupart des arthritiques ne peuvent se permettre des prix aussi élevés; d'ailleurs on n'en trouve que dans quelques centres, surtout aux États-Unis. Si le projet Hammersmith réussit totalement, le Conseil pour les recherches sur l'arthrite et le rhumatisme pense que les articulations ne coûteront que quelques shillings. Ces travaux sur les articulations ont leur origine dans les recherches chirurgicales conduites à Hammersmith. Il y a quelques années, les interventions chirurgicales semblaient être plus nuisibles qu'utiles. L'équipe d'Hammersmith a étudié la valeur des diverses opérations possibles dans le traitement et la prévention des déformations de la main.

Une opération en particulier s'est révélée intéressante. C'est la technique dite de la synovectomie, qui consiste à enlever les tissus atteints par l'inflammation dans l'articulation et à l'entour afin d'empêcher, espère-t-on, une nouvelle détérioration de l'articulation atteinte. L'expérience acquise par cette équipe pendant ces 18 derniers mois a montré que l'opération atténue la plupart du temps la douleur. L'inflammation ne réapparaît généralement pas et le patient peut mieux se servir de sa main.

Il faudra davantage de temps pour voir si l'amélioration se maintient, et jusqu'à présent, rien ne montre que les lésions des extrémités osseuses ne continuent pas à évoluer. Au cours de ces opérations et au cours d'autres qui avaient pour but de corriger des déformations de la main, les chercheurs ont été frappés par l'altération des articulations qui n'ont plus un alligement correct. Ils pensent que les résultats peu satisfaisants des interventions chirurgicales sont dus à ce phénomène; et cela les a amenés à penser que les articulations remplacées par des articulations artificielles.

LES ANNONCES CLASSÉES UN SERVICE PROFITABLE

Futurs MARIÉS...

MOI JESAIS!

OU ALLER POUR ACHETER DES MEUBLES

Harvey Racine

Chemins Roxton Pond Tels: 372-5896 - 372-5897

La grande semaine militaire atlantique a débuté à Paris



IL SE JOINT aux piqueurs. Le Révérend John Burke, curé de l'église St-Jean l'Évangéliste, de l'Église anglicane, à Montréal, s'est joint aux piqueurs des employés d'hôpitaux en grève. Le révérend a dit qu'il n'y a pas suffisamment de citoyens responsables à prendre position dans ce conflit. Comme citoyen responsable, il a ajouté qu'il croyait de son devoir d'appuyer les ouvriers.

PARIS (AFP)—La grande semaine militaire atlantique a débuté hier par une réunion des ministres de la Défense des pays membres de l'Alliance, c'est-à-dire avec la participation du ministre français M. Pierre Messmer, que les plans stratégiques de ses alliés intéressent au plus haut point, mais sans l'Islande qui ne possède ni armée, ni donc de ministre de Défense. Les problèmes délicats tels que le partage des responsabilités nucléaires (ou en d'autres termes) la participation de l'Allemagne fédérale à la stratégie nucléaire, ou de la coopération des forces françaises, désormais retirées des commandements intégrés, avec celles des Alliés n'étaient pas à l'ordre du jour.

Le problème nucléaire sera discuté aujourd'hui en comité restreint dit "comité McNamara" qui groupe dix ministres, sans la France. Le second problème est celui des forces françaises sera l'objet d'une réunion peut être particulièrement im-

portante, du conseil des représentants permanents, mercredi. Dans ces conditions les 14 ministres de la Défense n'ont guère eu de mal hier à s'accorder sur un programme quinquennal d'effectifs et d'armements pour la période allant jusqu'à 1970, leur accord a été d'autant plus facile à obtenir que le document qui leur était présenté contenait essentiellement un énoncé de principes, depuis longtemps en usage à l'OTAN ou bien était rédigé de façon assez vague pour satisfaire tout le monde. L'OTAN a, en effet, renoncé depuis des années à assigner des objectifs trop précis qui n'étaient jamais atteints et à mettre en avant des chiffres d'effectifs par exemple, que les gouvernements ne réalisaient jamais.

La menace russe

Pour la France, l'adoption de ce document ne posait aucun problème à retirer des commandements intégrés, les recommandations faites à leur égard ne la concernent plus. M. Mes-

mer a écouté attentivement ses collègues, mais n'est pas intervenu, sinon pour une question de rédaction relative au passage du communiqué qui mentionne la France, pour dire d'ailleurs qu'on ne s'est pas occupé de ses problèmes.

Cet accord facile sur un texte sans contenu explosif n'a pas empêché une discussion animée en séance, qui a mis en relief les divergences des conceptions stratégiques au sein de l'Alliance.

La République fédérale d'Allemagne soutenue par la Grèce et la Turquie dit que la menace soviétique est plus redoutable que jamais, qu'on ne sait pas quels mauvais tours l'URSS pourrait jouer si la guerre du Vietnam s'étend... bref elle réclame un renforcement du dispositif OTAN, notamment en armes nucléaires...

Les États-Unis sont du même avis, mais, dit M. Robert McNamara l'opinion américaine n'acceptera pas indéfiniment de maintenir 225,000 hommes en

Europe, soit six divisions, ni les Européens, de leur côté, ne font aucun effort supplémentaire pour leur propre défense. Et il a laissé prévoir un retrait partiel des forces américaines.

M. Denis Healey (Royaume-Uni) a averti ses collègues que l'Angleterre, elle aussi ne peut plus sortir de devises pour maintenir ses forces en Allemagne, il suggère un effort multilatéral des Alliés de l'Angleterre pour fournir ces devises, sinon il y aura un retrait "substantiel" de forces britanniques, d'ailleurs de l'avis des Anglais comme des Scandinaves, il n'est pas utile de maintenir de trop gros effectifs classiques sur le continent européen. Ce qui importe, c'est la dissuasion américaine.

Avec Bonn

Ces problèmes nucléaires de l'Alliance seront discutés aujourd'hui, le matin par les dix ministres du comité McNamara (tous les membres de l'Alliance sauf la France, la Norvège, le Portugal, le Luxembourg, et l'Is-

lande) et l'après-midi par le groupe de travail plus restreint encore composé des États-Unis du Royaume-Uni, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Italie et de la Turquie qui s'occupe plus précisément "du partage des responsabilités nucléaires". Le problème à résoudre, qui vaut celui de la quadrature du cercle, consiste à satisfaire les revendications de Bonn en lui donnant voix au chapitre dans les affaires nucléaires, sans pour autant fermer la porte à un accord avec l'URSS sur la non-dissémination des armes atomiques...

Mercredi, le conseil permanent de l'OTAN au niveau des ambassadeurs parleront des rapports entre les forces françaises et alliées. Il est possible qu'enfin, comme la France le réclame depuis le début de juin, le dossier soit remis aux autorités compétentes c'est-à-dire au général Allieret chef d'état-major français et au général Lyman Lemnitzer, commandant supérieur de l'OTAN.

Un autobus rempli d'écoliers capote: 42 pertes de vie

LIMBOURG, Allemagne de l'Ouest (AFP) — Un autobus transportant des écoliers qui revenaient de vacances a capoté sur la route de Francfort à Cologne. Il s'agit d'un des plus effroyables accidents d'autocar. En effet le tragique bilan ne cesse de s'élever et on parle officiellement de 42 morts alors que le véhicule transportait 43 personnes dont 40 enfants.

L'autocar belge, qui se dirigeait de Francfort vers Cologne, a quitté l'autoroute peu avant Limbourg et s'est écrasé à une trentaine de pieds en contrebas. Il était environ 6h, du matin lorsque l'accident s'est produit. Les passagers de l'autocar étaient pour la plupart originaires de Bruxelles qu'ils rega-

gnaient après avoir passé des vacances dans le sud de l'Allemagne.

Défaillance

Il n'y a malheureusement aucun témoin oculaire de l'accident, et aucun blessé n'a pu être encore entendu.

Les roues du véhicule tournaient encore quand les premiers sauveteurs sont arrivés. On incline à croire, surtout en raison de l'heure matinale, que le chauffeur somnolait et a perdu le contrôle de son véhicule. La région où s'est produit l'accident est assez montagneuse, sur la rive droite du Rhin, mais c'est dans une descente rectiligne que la catastrophe s'est produite, et seule une défaillance humaine paraît pouvoir l'expliquer.

Il fallut faire venir un camion — grue qui releva la lourde carcasse ce qui permit de dégager les portes. Dans un hurlement de sirènes les ambulances commencèrent à emporter leurs tristes fardeaux vers l'hôpital de Limbourg. A huit heures celui-ci était débordé et l'on devait détourner les voitures suivantes vers les hôpitaux voisins de Diez et de Madamar.

Sur les lieux de l'accident, les automobilistes qui se sont arrêtés pour regarder ont causé un embouteillage et une voiture a dérapé pour aller ensuite frapper l'automobile d'un soldat de l'armée allemande. Ce dernier a été tué.

Les personnes vivant au pays doivent avoir un statut légal

Par GERARD ALARIE

OTTAWA (PC) — Les personnes vivant au Canada sans statut légal ont jusqu'au 15 août pour présenter au ministère fédéral de la Citoyenneté et de l'Immigration une demande formelle d'admission au pays comme "immigrant reçu", a annoncé lundi le ministre M. Jean Marchand.

Ce délai, auparavant fixé au 25 juillet — hier — ne s'applique cependant qu'aux personnes venues de pays étrangers avant le 8 juillet dernier, date à laquelle M. Jean Marchand annonçait aux Communautés politiques nouvelles de contrôle de l'immigration canadienne.

cu quelque 20,000 demandes d'admission au pays de personnes habitant le Canada sans statut légal.

M. Marchand a déclaré que toutes ces demandes seront acceptées si elles émanent de personnes qui sont généralement acceptables comme immigrants au Canada aux termes de la loi de l'immigration.

Dans cette déclaration en Chambre, le ministre ajoutait qu'un "nombre inconnu" d'autres personnes habitant le Canada sans statut légal et qu'elles n'avaient pas encore formulé de demandes d'admissions.

Des sources au ministère ont précisé que ce nombre se situe dans les milliers.

Par ailleurs, le ministère canadien de la Citoyenneté et de l'Immigration entend libéraliser les règlements touchant le parrainage des futurs arrivants au pays. M. Marchand a déclaré en Chambre que les changements proposés — suppriment toute discrimination découlant de l'origine ethnique ou géographique des immigrants et établiront des normes d'admission uniformes pour les citoyens de toutes les races et de tous les pays.

Un livre blanc sur l'immigration doit être déposé aux Communautés à la rentrée parlementaire à l'automne, et il annoncera des modifications à la loi actuelle de l'immigration.

Le ministre avait demandé le 8 juillet que les personnes sans statut légal habitant le Canada présentent avant le 25 juillet une demande formelle d'admission au Canada comme immigrant reçu.

Un porte-parole au ministère a révélé hier que de 3 au 19 juillet, le ministère a reçu 1,435 demandes d'admission comme immigrant reçu. La compilation des demandes menant à la date limite du délai n'était pas hier disponible.

De ces 1,435 personnes, 519 habitent le Québec, 1,269 l'Ontario, 93 la Colombie-Britannique, 52 les provinces des prairies, et 11 les quatre provinces de l'Atlantique.

Le porte-parole a précisé que ces personnes sont originaires de Grèce, d'Italie, du Portugal, des Antilles et de l'Europe orientale.

La prolongation jusqu'au 15 août du délai original, a expliqué le ministre, est décrétée en raison du ralentissement général de l'activité dû à la présente période des vacances.

Dans sa déclaration aux Communautés le 8 juillet dernier, M. Marchand avait mentionné que jusque-là le ministère avait re-

Une étrange suggestion pour éviter les raids

Par JEAN RAFFAELLI

HANOI (AFP) — Une étrange suggestion pour éviter les bombardements américains s'est propagée, ces derniers temps, sous forme d'anecdote, dans les milieux étrangers d'Hanoi: un pilote américain sur chaque dépôt d'essence, deux sur chaque centrale électrique, trois sur le pont Doumer et quatre sur les toits du palais présidentiel.

Tout en reconnaissant à cette proposition une certaine originalité, les milieux vietnamiens estiment qu'il n'est pas possible de placer sur les objectifs américains de tels "paratonnerres psychologiques".

"En effet, expliquent-ils, le sens humanitaire des Américains n'est pas aussi développé que le nôtre et ils seraient capables de continuer leurs bom-

bardements alors que nous avons le désir de ne pas exposer la vie de ces pilotes".

Une Québécoise est choisie "Miss Toronto"

TORONTO (PC) — Mlle Lucille Boucher, 20 ans, autrefois de Québec, a été nommée samedi Miss Toronto, lors de la fête annuelle de l'Association athlétique amateur de la police de Toronto.

Mlle Boucher, qui habite Toronto depuis un an et demi, est fiancée au constable Larry Shepherd et étudie actuellement pour devenir mannequin.

**DES SURPRISES
AGREABLES VOUS
ATTENDENT LORS
DU GRAND CONCOURS
QUE LANCERA BIENTOT
votre journal quotidien**

La Voix de l'Est

ABONNEZ-VOUS

MAINTENANT

DIRECTEMENT DES CAMELOTS OU DE NOS BUREAUX

GAGNEZ

**DES LES PREMIERES SEMAINES
DE CE GRAND CONCOURS**

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Une recommandation du Conseil supérieur de l'éducation adressée à l'hon. J.-J. Bertrand

QUEBEC (PC) — Le Conseil supérieur de l'éducation du Québec a fait savoir aujourd'hui qu'il vient de recommander au gouvernement de la province l'ouverture d'au moins quelques instituts en septembre 1967.

La recommandation de l'organisme adressé au ministre de l'Éducation, M. Jean-Jacques Bertrand, précise qu'il est absolument nécessaire d'accorder une attention prioritaire à la création des instituts.

Le conseil supérieur insiste également auprès du ministre de l'Éducation pour que celui-ci "prenne dès maintenant les dispositions qui permettront de formuler en temps utile les normes légales, administratives et pédagogiques, nécessaires à l'ouverture des instituts aussitôt que possible".

L'institut, tel que préconisé par le rapport Parent, est l'objet d'une étude par le conseil depuis plusieurs mois, affirme l'organisme dans un communiqué remis à la presse aujourd'hui.

Niveau intermédiaire
Le conseil supérieur a formé en avril 1965 un comité spécial qui a étudié cette formule qui, selon la commission royale sur l'enseignement, introduit un niveau d'étude intermédiaire, se situant entre l'université et le cours secondaire, celui-ci et le marché du travail.

L'institut, selon la commission Parent, s'inscrit comme une suite logique au cours secondaire et nécessaire pour le futur travailleur.

L'organisme précise que con-

séquentiellement la "polyvalence" dominante de l'institut en même temps que la dimension psychologique de ce nouveau niveau d'étude.



AVANT DE CONDUIRE un véhicule, le cadet doit connaître son fonctionnement et les principes de la sécurité routière. Au camp militaire de Farnham, les quinze cents cadets à l'entraînement ne cessent de se perfectionner. (Photo Défense Nationale)

Trois mois pour un vol de \$100

COWANSVILLE — Un jeune homme de Waterloo passera les trois prochains mois derrière les barreaux en rapport avec un vol par effraction.

C'est Harold Alex Martin qui a reconnu sa culpabilité à l'accusation de s'être introduit par effraction au restaurant Henri Fluet, à Waterloo, le 24 juillet, pour y faire main basse sur un radio, des cigarettes et un sac de couchage évalués globalement à \$100, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville, hier matin.

Me Gérard Normandin, procureur de la Couronne dans cette cause, a indiqué à la Cour l'attitude à adopter à l'égard du coupable, soulignant que celui-ci refusait de dire où était caché son butin et qu'il donnait généralement du "trouble" à la Police de Waterloo toutes les fins de semaine.

Martin, s'il a tenté de nier les faits en ce qui a trait à ses activités de week-end, a corroboré la déclaration de Me Normandin au sujet du butin volé.

Décès à Farnham de M. M. Rahill à l'âge de 70 ans

FARNHAM (DNC) — M. Moïse Rahill, un homme d'affaires avantageusement connu à Farnham et dans la région, est décédé à Farnham, à l'âge de 70 ans et 2 mois.



M. Moïse RAHILL

Outre son épouse, née Khadija Hashim, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: S. Rahill, de Farnham; M. Joseph Rahill, de Granby; Mme Farouk Mady (Frédé), de Farnham; M. Arthur Rahill, de Farnham; M. Yasseen (John) Rahill et Hashim Rahill, de Farnham; Mme Paul Gagnon (Rahill), de Baie-Comeau; Mme J. Mady (Muriel), de Cowansville; un frère: M. Dib Rahill, du Liban; ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces, et cousins.

La dépouille mortelle est exposée présentement aux salons funéraires J.M. & François Désourdy, sis au 411, rue Principale, à Farnham.

Les funérailles auront lieu dans la ville de Shbaa, au Liban. Nos condoléances à la famille éplorée.



UN MASKINONGE DE 25 LIVRES, mesurant 48 pouces de longueur et 20 pouces de tour, constitue un véritable trophée de pêche dont on a raison d'être fier. C'est ce qui est arrivé au Rév. Frères Placide et Séverin Vermandère, que l'on aperçoit sur la vignette, avec leur belle prise capturée dans les eaux de la rivière Yamaska à St-Césaire, après une bataille de trois-quarts d'heure. L'an dernier, le frère Séverin avait pris un spécimen semblable qu'on a pu voir lors de l'exposition des Jeunes Naturalistes de St-Césaire. Au maskinonge de la photo, on réserve cependant un sort moins glorieux, puisqu'il servira à faire un bon repas au collège des frères Ste-Croix. (Photo A. Paquette)

\$100 pour avoir tenté d'ouvrir une chemisette

COWANSVILLE — Le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, a condamné un individu de Granby au temps fait en prison et à payer une amende de \$100 en rapport avec une affaire d'attention à la pudeur.

C'est Armand Lacharité, âgé de 23 ans, domicilié au 308 de la rue Decelle, qui a reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir attenté à la pudeur d'une Granbyenne.

Me Gérard Normandin, procureur de la Couronne dans cette cause, a rapporté à la Cour les circonstances de l'histoire, indiquant au prime abord qu'il ne s'agissait pas de la plus grave offense du genre survenue dans le district.

Une auto capote à Farnham

FARNHAM (DNC) — Les deux occupants d'une automobile de marque Buick 1955, MM. Jean Maurice Lévesque, 26 ans, domicilié au 6660, 24e avenue, à Rosemont, qui était au volant et Charles Arseneault, de Farnham, son compagnon, en ont été quittes pour la peur. Leur auto, après avoir dérapé dans Farnham; M. Arthur Rahill, de Farnham; M. Yasseen (John) Rahill et Hashim Rahill, de Farnham; Mme Paul Gagnon (Rahill), de Baie-Comeau; Mme J. Mady (Muriel), de Cowansville; un frère: M. Dib Rahill, du Liban; ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces, et cousins.

L'unité de secours des pompiers de Farnham a aussitôt été mandée sur les lieux pour prêter main forte aux deux occupants emprisonnés dans l'amas de ferraille. L'ambulance de la maison Désourdy et Frères de Farnham fut aussi sur les lieux, les deux occupants ayant réussi à se glisser de leur fatigieuse position. Cet accident, pour le moins spectaculaire, n'a fait aucun blessé, à part quelques égratignures. Les constatations d'usage ont été faites par la Sûreté provinciale de Cowansville. L'auto est considérée comme une perte totale.

Le procureur a conclu en disant que le fait ne constituait certainement pas un acte recommandable, tout en indiquant à la cour l'attitude que l'on s'attendait à adopter à l'intention du coupable.

Outre les quatre jours passés derrière les barreaux et l'amende, Lacharité a dû signer un cautionnement personnel pour garder la paix pendant un an.

A défaut de se soumettre à la sentence, il devra purger une peine d'un mois de prison.

Une femme en état d'ébriété au volant

COWANSVILLE — Une femme a été condamnée à payer une amende de \$50 en plus de se voir défendre de conduire pour trois mois après avoir reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit en état d'ébriété, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville, hier matin.

C'est Elizabeth Murphy, de Montréal, qui a avoué avoir pris le volant dans un tel état, le 22 juillet, à Knowlton.

A défaut du paiement de l'amende et des frais, elle devra purger une peine d'un mois de prison.

NON COUPABLE
William McKenney, de Sutton, a nié sa culpabilité à une accusation du même genre, à savoir avoir assuré la garde et le contrôle d'un véhicule en état d'ébriété.

L'affaire se serait produite le nuit juillet, à Sutton. Sa cause a été remise à une date ultérieure.



DES VANDALES ont maculé de peinture une affiche municipale située à l'entrée de la ville de Cowansville, sur le chemin de Farnham. On dit qu'un peintre traduit la richesse de son esprit en couleur et en forme; si l'on en juge par les inscriptions barbouillées sur l'affiche en question, son auteur est plutôt pauvre d'esprit. La Sûreté municipale enquête. (Photo: Studio Eclair)

A Orford mercredi soir

Deux pianistes canadiennes gagnantes des concours JMC

MONT ORFORD (AD) — Jocelyne Lasalle et Lise Jacques pianistes, présenteront un récital conjoint à la salle de concert du camp des JMC à Orford, mercredi soir.

Ces deux jeunes canadiennes sont les gagnantes du concours inter-centres des Festivals - Concours JMC.

Jocelyne Lasalle est née à Joliette en 1946. Élève d'Yvonne Hubert et de Soeur Louise Angela, elle poursuit ses études à l'école de musique Vincent d'Indy, gagnante du Festival - Concours des Jeunes Musicales de Joliette en 1965 et 1966 et gagnante ex-aequo du Festival - Concours inter-centres en 1965, les prix qui lui ont été décernés lui permettent d'étudier avec Bela Siki et Pierre Saccan et de donner en récital au Camp des Jeunes Musicales.

Lise Jacques née à Contrecoeur en 1942 étudie le piano depuis 17 ans. Elle poursuit ses études à l'école de musique Vincent d'Indy avec Yvonne Hubert et Soeur Aline Marcel. Gagnante du Festival - Concours de Sorel en 1965, elle

fut gagnante ex-aequo du Festival-Concours Inter-centres Jeunes Musicales et ces deux

grands compositeurs, Mlle Lise Jacques interprétera du Debussy, soit les Estampes, les



Lise JACQUES



Jocelyne LASALLE

érents prix lui permirent d'étudier au Camp des Jeunes Musicales avec le maître Vlado Perlemuter et de donner cette année ce récital conjoint. Au programme du concert, on a inscrit des oeuvres de quel-

ques grands compositeurs, Mlle Lise Jacques interprétera du Debussy, soit les Estampes, les

M. Bachand attend du nouveau sur le sort de la régionale

COWANSVILLE — Un communiqué émanant de la Commission scolaire Régionale de Missisquoi, signé par M. Gaston R. Bachand, président de l'organisme scolaire, est parvenu à la salle de notre rédaction en rapport avec sa déclaration de mercredi soir, selon laquelle Me Jean-Jacques Bertrand, ministre de l'Éducation du Québec, devait prendre lundi une décision au sujet de l'existence de la Régionale en question.

Ce communiqué se lit comme suit: "Pour faire suite aux articles parus dans les quotidiens La Voix de l'Est de

vendredi le 22 juillet, et de La Tribune du 25 juillet dernier, le président, M. Gaston R. Bachand, de la Commission scolaire Régionale de Missisquoi, tient à faire une mise au point et il espère qu'elle apparaîtra en aussi gros caractères que les articles en question.

"Le président n'a pas été convoqué par M. le ministre de l'Éducation mais a demandé à ce dernier une rencontre afin de discuter de certains problèmes de la Commission scolaire Régionale de Missisquoi. Il n'était certainement pas

question de demander à M. le ministre de décider du sort de la Régionale.

"A la demande de M. le notaire J.-M. Trétreault, délégué de Knowlton, de passer une résolution de principe par laquelle on laisserait aller le secteur Bedford à la Régionale Honoré-Mercier, j'ai répondu que le ministre faisait actuellement une enquête pour ce secteur et que nous serions nécessairement malvenus à la Commission scolaire Régionale de Missisquoi de passer une résolution avant le résultat de cette étude et j'ai même ajouté que je rencontrerais M. le ministre de l'Éducation lundi le 25 juillet et que j'espérais du nouveau sur cette question.

Gaston R. Bachand.

Un noyé recherché à la baie Missisquoi

COWANSVILLE — Les recherches se poursuivent toujours en vue de récupérer le corps de Bernard Dubois, domicilié au 9076 de la 15ième avenue, à Ville St-Michel, en banlieue de Montréal, qui s'est noyé dans la baie Missisquoi, en face de Venise - en - Québec, dans la nuit de vendredi à samedi.

Le jeune homme, âgé de 26 ans, qui prenait place dans une embarcation à moteur avec quatre compagnons, a coulé à peu près dans les vagues, sur un fond d'environ 20 pieds.

Ses camarades, Albert Léveillé, de Montréal; Claude Verdon, de Ville St-Michel; Paul Angelo, de Montréal; et Marcel Lamontagne, de Ville St-Michel, beau-frère de la victime et propriétaire de la chaloupe, ont échappé à la mort en s'agrippant à l'embarcation. Alertés par leurs appels au secours, des passants ont communiqué avec la Sûreté municipale de l'endroit qui s'est pressé de leur venir en aide. L'agent Armand Labonté, assisté de M. Charles Touchette, de Marieville, ont rescapé les naufragés.

Le chef de police, M. Claude Turanne, fournit une aide

constante aux équipes de chercheurs, qui malgré la venue d'un homme - grenouille, ont dû s'avouer vaincus.

M. Guy Gaboriau, du détachement de la Sûreté provinciale de Cowansville s'occupe de l'affaire.

\$500 de dommages

ROXTON FALLS — Une collision impliquant une voiture et une camionnette est survenue dimanche après-midi, vers 9h. 40, dans les limites du village de Roxton Falls.

L'accident a fait un blessé léger et causé environ \$500 de dommages aux deux véhicules. La camionnette était conduite par M. Albert Roy, 55 ans, de Roxton Falls, Mme Roy qui avait pris place dans la camionnette de son époux a subi de légères blessures.

Mlle Jacqueline Larivière, 20 ans, de Roxton Falls également était au volant du second véhicule.

Les pertes causées à la camionnette se chiffrent à \$300 tandis que l'auto de Mlle Larivière a subi des avaries estimées à \$200.

\$10 à un tapageur

COWANSVILLE — Le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, a condamné un jeune homme de Cowansville à payer une amende de \$10 en rapport avec une affaire de tapage.

C'est Guy Patenaude qui a admis s'être battu et avoir gêné des passants, dans une rue de Cowansville, le deux juillet, en cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville, hier matin.

AUTRE INDIVIDU
Claude Deshaies, également de Cowansville, a protesté de son innocence en marge de la même affaire.

Son procès a été fixé au 19 août.

\$100 d'amende à un chauffeur

COWANSVILLE — Un individu de St-Sébastien a écopé d'une amende de \$100 après avoir reconnu sa culpabilité à la double accusation de délit de fuite et de conduite en état d'ébriété, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville, hier matin.

C'est Normand Paquette qui a été pris à la suite de ces circonstances survenues le 17 juillet 66, à Venise en Québec. Son permis de conduire a été également suspendu pour trois mois.

HIT AND RUN
Deux autres automobilistes ont écopé d'amendes de \$50 après avoir reconnu leur culpabilité à des accusations de hit and run.

Ce sont Hervé Moreau, de Waterloo, et André Dupuis, de Granby, qui seront également trois mois sans conduire.

A défaut de se soumettre à la sentence, ils purgeront un mois de prison.

On l'accuse de vol de cuivre

COWANSVILLE — La Cour a fixé au premier août le procès d'une jeune femme de Granby accusée d'avoir fait main basse sur un lot de cuivre.

C'est Mme Yvon Vaudry, âgée de 21 ans, domiciliée au 329 du boulevard Leclerc, qui a nié sa culpabilité à l'accusation de s'être emparée de 325 livres de cuivre, à l'Hydro Québec de Granby, au cours de juin 66, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville hier matin.

La charge portée contre elle précise qu'elle aurait agi en complicité avec son époux, actuellement derrière les barreaux pour ce vol et d'autres en compagnie d'Édouard Bernatchez.

En attendant les procédures, elle a été remise en liberté sur parole.

Amendes de \$25 à des mineurs

COWANSVILLE — Deux adolescents ont écopé chacun d'une amende de \$25 après avoir reconnu leur culpabilité à une accusation en marge d'une infraction à la loi de la Régie des Alcools, devant le juge Patrick Delaney, de la cour des sessions de la paix, au palais de justice de Sweetsburg, à Cowansville, hier matin.

Ce sont Linda Watkins et Réal Courette qui ont avoué s'être trouvés dans un débit de boisson alors que leur âge ne leur permettait pas.

A défaut du paiement de l'amende et des frais, ils devront purger une peine de huit jours de prison.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DES OFFRES

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES

PROTECTION CIVILE

Appareils de radio communication - VHF et UHF
PROJET 33 P54.2

La Protection civile du Québec demande des soumissions pour la fourniture et l'installation dans la région de Montréal d'appareils de radio communication dans les gammes de fréquence V.H.F. et U.H.F. conformes aux normes no 126 et no 105 du ministère des Transports du Canada.

Les soumissionnaires pourront obtenir les plans, devis, et formulaires de soumission du bureau de la Protection civile, 356, Jackson, Québec 8, Qué., moyennant un dépôt sous forme de chèque visé ou mandat poste au nom du ministre des Finances, au montant de \$25.00 non remboursable.

Seuls ont droit de soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Canada.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances ou d'une police de garantie d'une compagnie autorisée à porter caution judiciaire (bid bond), au montant de \$10,000.00.

Les soumissions devront être adressées au: Directeur général de la Protection civile, 356, Jackson, Québec 8, Qué.

et seront reçues jusqu'à 16.00 heures (heure normale de l'est) le 24 août 1966, pour être ouvertes, publiquement au même endroit et à la même heure.

Le ministre responsable de la Protection civile ne s'engage à accepter, ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Fernand DOSTIE,
Coordonnateur provincial de la Protection civile.

FLEURS
Fleurs livrées partout dans le monde
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D. depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

Nécrologie

GOYETTE — A Granby le 25 juillet 1966 à l'âge de 59 ans est décédé M. Hormidas Goyette, époux de Hélène Goyette demeurant à 257, Ave du Parc, à Granby.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 28 juillet. Le convoi funèbre partira des salons Champagne, 31, rue Drummond, à Granby pour se rendre à l'église Notre-Dame où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la rue Dufferin lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

Remerciements

BEAUREGARD — Mme Vve Eugène Beauregard et ses enfants désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné des sympathies à l'occasion du décès de M. Eugène Beauregard de Saint-Jean, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, télégrammes, visites, sympathies, services rendus ou assistance aux funérailles.

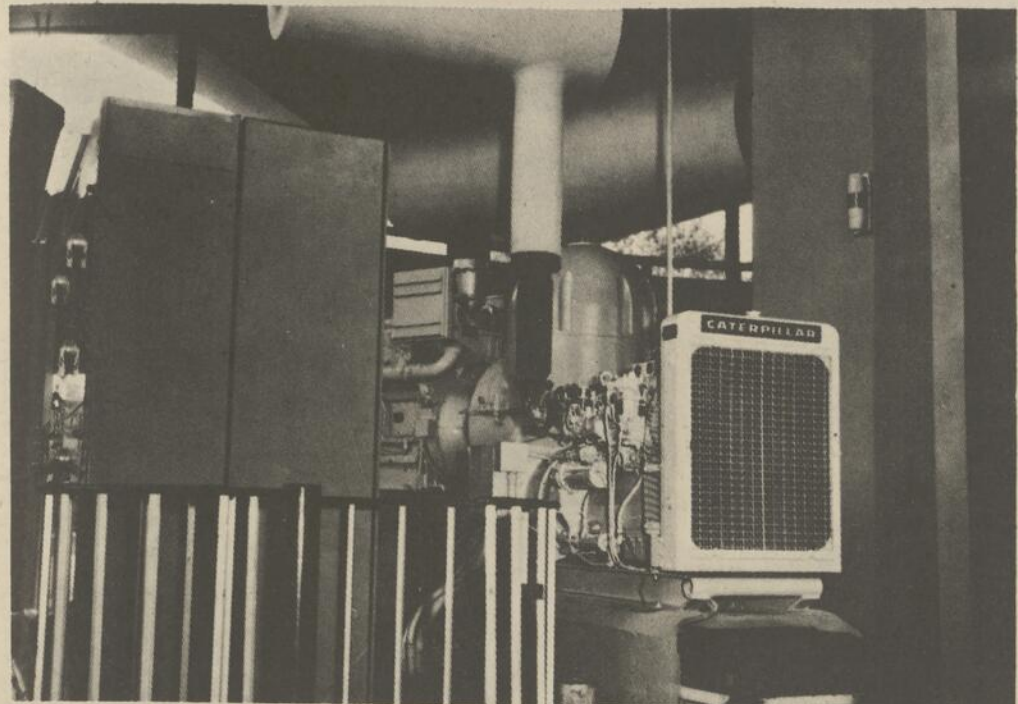
Directeurs de Funérailles
Girardot & Ménard Ltee
SALONS 223 PRINCIPALE
FUNÉRAIRES 170 DUFFERIN
Ambulances — Lits de malades
Bureau: 220 Principale — Granby
FR. 2-4498 — FR. 2-3422
(19-1-64)

Granby Granite enr.
ANDRÉ MENARD, prop.
Lettage et Réparation
Vendeur autorisé
Rock of Ages
451 Dufferin 372-7729
Granby

J.-A. LESIEUR ENR.
Directeur de funérailles
SALONS D'AMBULANCE
SALONS FUNÉRAIRES
MODERNES
Granby, P.Q. Tél. 372-3309
255 Principale - 411 Notre-Dame
Bureau: 1, rue Paré

C. DAIGLE
Monuments enr.
Manufacturier
Lettage au cimetière.
818 Principale Granby
Tél: 378-7388
353 Girouard St-Hyacinthe
774-4137

MARDI, LE 26 JUILLET 1966



L'INTERIEUR de l'usine de pompage de la cité de St-Jean possède trois immenses pompes qui éliminent la crue des eaux vannes et de surface en cas d'orage. On peut remarquer sur cette photo, l'une des trois pompes qui fonctionnent 24 heures par jour en cas de besoin.

David Quigley envoyé au pénitencier pour 7 ans

ST-JEAN - David Quigley, de Bedford, comté de Missisquoi, a été copé de sept années de pénitencier, hier, par le magistrat André Régner.

Quigley a reconnu sa culpabilité pour dix-huit vols à main armée, deux tentatives, avoir aidé à participer à des vols dans diverses caisses populaires et dans des banques, dont le fruit de larcins lui ont procuré une somme de plus de \$80,000 avec d'autres comparses bien connus de la région de Bedford.

Le président du tribunal a affirmé que ces vols à main armée commis par David Quigley pouvaient entraîner à l'emprisonnement à vie.

Le magistrat André Régner a ajouté en outre que David Quigley avait largement contribué avec les autorités po-

licières pour élucider une grande quantité de hold-up et qu'il n'avait pas de dossier judiciaire.

LA COURONNE
Le procureur de la couronne, Me Jean Frédéric, a affirmé que David Quigley n'était pas un "criminel" au vrai sens du mot.

Toutefois, il a rappelé que ce prévenu avait un caractère "mou" et qu'il s'était facilement laissé entraîner par un groupe de malfaiteurs fort bien connus.

Selon le substitut du ministre de la Justice, Quigley est encore réhabilitable; mais cette réhabilitation n'appartient qu'à lui.

"Quigley avait vécu largement de ses fruits provenant de ses vols à main armée, mais il s'est vite rendu compte à un

certain moment, qu'il ne pourrait continuer d'aggraver son long-temps."

Me Jean Frédéric a de plus ajouté, que pour la première fois depuis qu'il agissait comme représentant du ministère public, il a causé avec David Quigley en présence des officiers de la Sûreté provinciale du Québec.

Le procureur de la couronne a déclaré que Quigley ne faisait pas parti des gens que l'on ne pouvait rien déceler d'un grand criminel.

Enfin, Me Frédéric a tenu à dire comment les soeurs du prévenu (présente dans la salle de l'audience) avaient aidé, contribué efficacement et honnêtement pour le cas de leur frère.

LA DEFENSE
Par ailleurs, le procureur de l'inculpé, Me Claude Lauzon, a tenu à rappeler les débuts de l'existence de David Quigley.

"Après avoir complété sa 9e année d'études scolaires, David Quigley s'est dirigé vers la comptabilité où il a travaillé pour d'importantes entreprises et même pour la Banque Toronto - Dominion, à Montréal.

Il s'est enrôlé par la suite dans la Marine canadienne où il a obtenu la mention "honorable".

SES TROUBLES
A un certain moment cependant, Quigley a dû passer plusieurs mois sans travail, et c'est précisément à ce stage, qu'il a vécu du vol.

Me Lauzon a souligné que son client, voulant sans aucun doute revenir dans le droit chemin, ne conduisait que l'automobile lorsque les autres accomplissaient les vols, ce qui constitue tout de même une offense très grave au sens de la loi.

Le procureur du prévenu a affirmé que son client était un célibataire et qu'il était issu d'une excellente famille.

Me Claude Lauzon a soutenu que Quigley méritait une chance dans la vie en vue de sa réhabilitation et en plus qu'il avait contribué avec la Justice.

A un certain moment cependant, Quigley a dû passer plusieurs mois sans travail, et c'est précisément à ce stage, qu'il a vécu du vol.

Me Lauzon a souligné que son client, voulant sans aucun doute revenir dans le droit chemin, ne conduisait que l'automobile lorsque les autres accomplissaient les vols, ce qui constitue tout de même une offense très grave au sens de la loi.

Le procureur du prévenu a affirmé que son client était un célibataire et qu'il était issu d'une excellente famille.

Me Claude Lauzon a soutenu que Quigley méritait une chance dans la vie en vue de sa réhabilitation et en plus qu'il avait contribué avec la Justice.

A un certain moment cependant, Quigley a dû passer plusieurs mois sans travail, et c'est précisément à ce stage, qu'il a vécu du vol.

Me Lauzon a souligné que son client, voulant sans aucun doute revenir dans le droit chemin, ne conduisait que l'automobile lorsque les autres accomplissaient les vols, ce qui constitue tout de même une offense très grave au sens de la loi.

Les paroissiens de St-Eugène manquent d'eau potable

ST-JEAN - Les travaux d'installations des services municipaux de la paroisse St-Jean l'Évangéliste vont bon train, mais pas aussi vite que le voudraient les paroissiens de St-Eugène dont certains ont des difficultés avec leurs puits.

En attendant que soient installées les conduites de l'aqueduc qui s'alimenteront en eau potable à l'usine de filtration de St-Jean, les paroissiens ont laissé leurs puits en activité.

Cependant, les différents travaux d'excavation pratiqués pour le passage des dites conduites auraient provoqué le tarissement de quelques souterrains, privant du même coup leurs propriétaires de bienfaits de l'eau.

Par les canicules que nous vivons, il est compréhensible que les riverains fassent des réclamations auprès des entrepreneurs pour que soient hâtés les travaux ou que remède soit apporté à leur situation de plus en plus précaire.

LES INGENIEURS
Interrogé à ce sujet l'ingénieur M. Jacques Laporte devait nous affirmer que le phénomène de la disparition des eaux, alors que le creusage n'est qu'en surface, même s'il peut être imputable aux travaux en cours, ne pouvait être prévu à l'avance.

Toutefois, tout est mis en oeuvre pour étudier la situation et remédier au plus vite à cet état de chose, afin de donner pleine et entière satisfaction à la population riveraine du Rang Richelieu.

Sentence aujourd'hui

Un père de famille devra-t-il faire 3 mois d'emprisonnement?

ST-JEAN - Le magistrat André Régner a trouvé coupable Conrad Bégoche, un père d'une très nombreuse famille, de St-Jean, d'avoir conduit un véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Lors de son procès, les agents de la Sûreté provinciale du détachement de St-Jean MM Gilles Drouin et Michel Bérault, ont affirmé que le prévenu sentait la boisson, avait les yeux rouges, parlait et marchait difficilement.

En outre, Bégoche aurait même menacé les agents de la PP de leur faire perdre leur emploi.

Amené aux cellules de la prison commune, les gardes aidés des policiers provinciaux ont eu beaucoup de mal à le coucher et à lui parler, puisqu'il ne voulait rien entendre.

Un avis - Par ailleurs, il ne s'agirait pas de la première fois pour Conrad Bégoche d'être condamné pour être en état d'ébriété au volant d'un véhicule.

Il s'agirait même de sa 3e offense, ce qui entraîne immédiatement un emprisonnement de trois mois.

Le procureur du prévenu, Me Guy Gervais, a admis cet avis légal; mais il a demandé au procureur de la couronne de l'ignorer et de le trouver coupable que pour une seconde offense.

De son côté, le représentant du ministère public, Me Jean Frédéric, a déclaré qu'il s'a-

gissait de créer un précédent en renonçant à cet avis.

Devant ces faits, le juge André Régner, a décidé de remettre à ce matin, l'imposition de la sentence.

Entre - temps, l'inculpé devra demeurer aux cellules de la prison commune.

Shower qui lui coûte \$35 en plus des frais

ST-JEAN - Pour Albini Forget, de St-Jean, les soirées appelées "shower" à l'occasion d'un mariage, n'ont pas la même signification de réjouissances en l'honneur du futur et de la future.

En effet, au lieu de s'amuser avec les autres convives cet homme a décidé subitement de se livrer à un combat de lutte contre M. André Duval.

Celui-ci a reçu des contusions mineures lors de cette échange.

Lors de sa comparution devant le magistrat André Régner, hier sous l'accusation d'avoir causé des voies de fait sur la personne, Albini Forget a reconnu sa culpabilité.

Il a été condamné à \$35 d'amende et aux frais. Il a obtenu un sursis de 15 jours pour payer son amende. A défaut, Forget devra demeurer aux cellules de la prison pour une quinzaine.

Pas de vacances pour la Fédération

LONGUEUIL - Les gens de la Fédération de la Rive-Sud ne sont certes pas des idoles, sauf pour ceux qui ont conscience de l'importance du travail accompli par le bénévolat. Il y a dans un mensuel très populaire, un article s'intitulant "L'être le plus extraordinaire que j'ai rencontré". Pour la signature de cette chronique, la personne dont il parle est l'être le plus extraordinaire qu'il ait rencontré: La plupart du temps cette personne n'a pas été un athlète qui a battu tous les records, ou le premier homme à grimper dans l'espace, non, la plupart du temps cet être extraordinaire

est devenu un idole parce que sur le plan humain, il a fait valoir ses qualités, parce qu'il était un travailleur infatigable, un exemple de bonté, de justice ou d'amour. En cette belle saison qui a fait au mercure battre tous les records, on pourrait vous citer l'exemple d'hommes d'affaires, de professionnels qui engagés qu'ils étaient dans la présente Campagne de la Fédération et Conseil de Bien - Etre de la Rive-Sud, n'ont pas pour cela tenté de s'abstenir à leur devoir. Chaque membre de ces comités doit renoncer à ses heures de plaisir, afin d'assister aux réunions. En plus com-

bien d'être eux risquent de négliger leurs propres affaires au détriment de la Fédération. Si on demandait d'écrire un article sur l'être le plus extraordinaire rencontré, on choisirait certainement l'un de ces bénévoles. Leur amour du prochain, leur renoncement aux plaisirs, aux vacances qu'ils ont les moyens de se payer m'épouvent tous les jours

Non la Fédération ne prend pas de vacances et cela à cause de la ténacité des bénévoles. C'est grâce à cette ténacité des mois ensoleillés, que l'objectif de \$450,000.00 sera atteint cet automne.

Réjean Dubois, 16 ans, est grièvement blessé

ST-JEAN - Un jeune cycliste âgé de 16 ans, Réjean Dubois, de Saint-Jean, repose présentement dans un état critique à l'Institut neurologique de Montréal, des suites de graves blessures subies, vers les heures 9h après-midi, sur la route 9B, aux limites de la municipalité de Saint-Blaise, comté de Saint-Jean.

Ce cycliste a été happé par l'automobile que conduisait M. Walter Riley, 73 ans, de la mu-

nicipalité de Saint-Blaise.

M. Riley se dirigeait vers Saint-Blaise et M. Dubois vers la même direction.

Transporté d'urgence à la clinique du dispensaire de l'hôpital Saint-Jean, les médecins décidèrent de l'envoyer dans cette institution montréalaise.

C'est l'agent Marc Germain, de la Sûreté provinciale du détachement de Saint-Jean, qui a fait les constatations d'usage.

Une amende pour avoir volé une bicyclette

ST-JEAN - Un jeune homme de St-Jean, André Cyr, a été condamné à \$25 d'amende et aux frais par le juge André Régner, pour avoir reconnu sa culpabilité d'avoir dérobé une bicyclette.

L'avocat du prévenu, Me Roland Tremblay, a relaté devant la cour que son client lui avait donné comme explication qu'il s'était fait voler deux bicyclettes auparavant et qu'il avait agi de façon similaire.

Toutefois de préciser son procureur, la bicyclette fut remise au propriétaire et André Cyr est même allé faire des excuses.

Me Tremblay a invité le tri-

bunal à se montrer très clément pour son client, puisqu'il avait connu une jeunesse très misérable.

Par ailleurs, le substitut du ministre de la Justice, Me Jean Frédéric, a déclaré que Cyr n'aurait pas dû se faire justice lui-même, mais qu'il n'insistait pas pour une amende trop forte, vu le fait qu'il doit s'en aller à lui-même, malgré son jeune âge.

Le magistrat André Régner l'a condamné à l'amende précitée et lui a accordé un délai de 15 jours pour payer l'amende et les frais.

A défaut, il devra faire 8 jours d'emprisonnement.

M. E. Hébert élu commissaire à la régionale de Lignery

NAPIERVILLE (DNC) - Le président de la Commission scolaire de Napierville, M. Elysée Hébert a été élu commissaire à la Commission scolaire régionale de Lignery.

M. Hébert a été choisi pour représenter le secteur de Napierville, parmi trois candidats dont lui - même, M. Marcel Fortin de Hemmingford et M. Roland Boyer de Sherrington.

M. Elysée Hébert, dont le dévouement à la chose scolaire depuis 14 ans ne peut être mis en doute, remplacera le

commissaire s'étant résigné M. Normand Fortin de Hemmingford.

Le président de la Régionale de Lignery est à nouveau M. Romain Robidoux de St-Constant.

Le troisième commissaire venu en élection est Me Pélaude, de Laprairie.

Au cours de cette assemblée d'élections, les commissaires ont résolu de tenir leurs assemblées à l'école de Candiac, aux mêmes heures et jours que par le passé.

4e semaine d'activités sur les 6 parcs locaux

ST-JEAN - Pour la semaine du 25 au 30 juillet, les activités des terrains de jeux de la cité de St-Jean ont été établies par le Service de la récréation et les moniteurs ont reçu des directives précises.

Sous le thème de la semaine "amusements sur la terre", pour cela les moniteurs devront dans le temps alloué au bricolage et au dessin faire réaliser des affiches et des panneaux faisant la publicité pour le "cirque" et la "tom-bola".

Une parade digne des plus grands chapiteaux, du monde sera mise sur pied et les jeunes défilent avec, comme il se doit, tous les attributs permettant de faire le plus de bruit possible afin d'attirer l'attention d'un public prêt à participer aux réjouissances.

Dans le même ordre d'idées les enfants devront apporter

pour le cirque, leurs animaux favoris ou ceux plus inusités sur lesquels ils auront pu mettre la main.

En cage, en bocal ou en laisse, la ménagerie du "cirque" sera constituée par les jeunes et du chat domestique à l'ami canin sans oublier les tortues ou les insectes, les imaginations et l'adresse de chacun sera mise à contribution pour la réussite du spectacle.

Dans certains parcs, selon le périphe de la monitrice chargée des activités dirigées, des masques représentant des têtes d'animaux réels ou imaginaires, seront fabriqués et exhibés.

Comme dans tout cirque qui se respecte, il y aura des démonstrations de danse faite par des petites filles, des kiosques seront aussi montés pour les jeux d'adresse, tir à l'arc, à la carabine de foire ou simplement à la balle pour "faire

descendre" des boîtes.

Chaque terrain de jeux aura aussi une compétition entre des "voitures" dont les constructeurs seront les plus habiles bricoleurs de la saison. Fabriquées avec des matériaux hétéroclites, ces voitures sont présentées et conduites par leur fabricant.

Les meilleurs coureurs de chaque parc, à la fin de la saison, leur engin bien au point se mesureront ensemble. L'an dernier, quatre véhicules et leurs équipiers, (celui qui pousse et celui qui conduit) devaient ainsi s'affronter pour le plus grand plaisir des spectateurs.

Jeudi, comme chaque semaine, pique-nique à la plage de l'OTV où, après le repas, auront lieu les traditionnelles joutes sportives inter-parcs dont le succès est de plus en plus en vogue parmi les jeunes habitués.

Programme de promotion sociale et économique pour les Indiens

Le Conseil de la Coopération du Québec en collaboration avec le Ministère Fédéral des Affaires Indiennes et le Ministère Provincial de l'Éducation tiendra du 31 juillet au 5 août prochain à l'École forestière de Duchesnay une session de leadership destinée à une quarantaine d'Indiens de langue française venant de toutes les réserves de la province.

Cette session vise beaucoup moins à régler les problèmes personnels des participants qu'à les préparer à rendre service aux leurs dans des actions individuelles et communautaires qu'ils pourront entreprendre sur leur réserve à leur retour.

Au cours de l'année, ces sessions seront reprises sur un certain nombre de réserves et les participants de la session de Duchesnay seront alors appelés à utiliser les principes et les techniques reçus au cours

du stage. Ainsi, on espère que dans un avenir prochain, les Indiens pourront eux-mêmes abordar leurs problèmes et les solutionner avec un minimum d'aide de l'extérieur.

La population indienne de la province démontre de plus en plus de dynamisme et il importe de canaliser ses richesses humaines et intellectuelles croissantes vers la promotion

de ce groupe ethnique qui mérite plus que le sort que trop souvent on lui a fait dans notre pays et notre province. Le Conseil de la Coopération du Québec, les divers organismes gouvernementaux et les Indiens eux-mêmes veulent collaborer à rectifier cette situation. Tel est le sens profond de la session de leadership qui débutera le 31 juillet prochain.



L'USINE DE POMPAGE de la cité de St-Jean est entièrement terminée. Déjà, tout l'équipement à l'intérieur de cette station de pompage est en fonction sous la direction

de M. Pierre Granger, préposé à l'entretien et à la vérification de cette usine, construite avec les égouts auxiliaires au coût de \$2,485,000.

LES MUSICALES

La maman et son fils

Sensationnels comédiens instrumentistes de retour en tournée à travers le Canada et les Etats-Unis.

REPRESENTATIONS

Mardi le 26 mer. 27 jeu. 28 juillet

SPECTACLES

10 hrs et 12.30 hrs

Pour les frais de la musique

Ray Nelson Trio

Motel QUARTIER LATIN

Venise en Québec



La semaine de l'OTJ débutera le 1er août

ST-HYACINTHE - La semaine des terrains de jeux aura lieu du 1er au 5 août, à St-Hyacinthe, pour stimuler l'enthousiasme sur les terrains de jeux pendant la seconde partie de l'été. Le programme de la semaine comprend plusieurs manifestations. Le chapelet sera récité à la radio pour le 1er août. Une partie de balle-molle mettra aux prises des journalistes, moni-

teurs et des enfants de l'OTJ aura lieu pour le 2 août. Une danse en plein air aux accords de la musique des Samdiques sera organisée pour le 4 août. Une parade ainsi que la solennité préparatoire des Olympiades auront lieu pour le 5 août. Les Olympiades proprement dites se dérouleront au 5 août, avec ses prises des journalistes, moni-

Guy Rouleau aura la responsabilité de l'équipe locale

ST-HYACINTHE - M. Guy Rouleau a été nommé responsable de l'équipe de St-Hyacinthe aux Olympiades aquatiques. La résolution à cet effet a été proposée par Jacques Couette, appuyé par André Bolduc et accepté à la dernière réunion des moniteurs et monitrices des terrains de jeux locaux.

AUCUN CHANGEMENT Faisant suite à la résolution convoquée à l'occasion de la dernière réunion, le secrétaire a donné lecture d'une lettre du président du comité d'arbitrage qui mentionnait que les remarques de St-Hyacinthe avaient été portées à l'étude et qu'après consultation avec des personnes totalement indépendantes des Olympiades de la Fédération, il a été décidé qu'aucun changement ne serait apporté au programme de cette année.

A la réunion des OTJ L'ABBÉ P.-P. BEAUREGARD SE DÉCLARE ENTHOUSIASTE

SAINT-HYACINTHE - M. l'abbé Pierre-Paul Beauregard, avertisseur moral de l'OTJ centrale à St-Hyacinthe a communiqué à la fin de la dernière réunion de cet organisme son enthousiasme concernant l'été 1966 sur les terrains de jeux locaux.

Il a fait remarquer le sérieux et le dynamisme qu'animent les moniteurs et monitrices de la localité et a souhaité que, même avec la fatigue croissante, chacun puisse poursuivre son travail avec un tel élan jusqu'à la fin de l'été.

Le nom du bébé demeure inconnu

MONT-SAINT-HILAIRE - Le cadavre du bébé qui a été trouvé samedi dans le dépot de Mont-Saint-Hilaire n'a pas encore été identifié. Les enquêteurs de la Sûreté provinciale poursuivent toujours leurs recherches afin de découvrir le nom de la fillette de 10 jours. Le dépot dessert plusieurs localités des environs. Il est

donc assez difficile de trouver d'où provient exactement ce macabre dévouement. C'est le Dr Jean Lafond de Douville qui a été appelé sur les lieux pour constater le décès du poulain, samedi. Le sergent détective Merrill Lawton, de l'escouade des enquêtes générales de la PP dirige les recherches.

A ST-DAMASE

Disparition d'un garçonnet

SAINT-DAMASE - Les parents d'un garçonnet de 12 ans sont sans nouvelles de leur enfant depuis vendredi dernier. En effet, celui-ci a quitté le chalet de sa famille pour ne plus revenir à cet endroit. Il s'agit de Réjean Galarneau, fils de M. Roger Galarneau, domicilié au 11 rue Desmarchais à Ville Jacques-Cartier.

et portait des salopettes du genre "jeans". Il mesure 4 pieds et 11 pouces et pèse 70 livres. Il a les cheveux blonds.

Toute personne qui pourra fournir des renseignements sur les allées et venues de l'enfant depuis sa disparition pourra s'adresser à cette fin au détachement de la Sûreté provinciale du Québec à Saint-Hyacinthe.

LUNDI 25, BINGO GIGANTESQUE, 8.30h.

une valeur de \$9000.00 en prix. Une automobile Plymouth 66 en prix de présence. 15 tours de bingo pour \$1.00 (entrée sur le terrain comprise) nombreux tours spéciaux de \$1.000.00 et \$500.00

JEUDI 28, Danse gratuite à l'extérieur de l'aréna, 9.15h.

kiosque à GoGo avec Les Misérables, jeudi Les Mykels, le mercredi Eric & les gamins, mardi

MARDI 26,

Revue de Cirque GASTONI 66, 8.30h.

10 des meilleurs numéros de cirque

VENDREDI 29,

Danse dans le vent avec Les Gants Blancs, 9:00 h. (un vrai rodéo du far-west)

MERCREDI 27,

une soirée extraordinaire, 2 heures de spectacle

SAMEDI 30,

RODEO 66 à 7.30h.

DIMANCHE 31,

Danse à GoGo

à l'intérieur de l'aréna en matinée: Orchestre de renom, 2:00 h. en soirée: Les Aristocrates, 8:30 h.



L'EXPO REGIONALE 66 à Saint-Hyacinthe :

miroir de l'agriculture et de l'industrie. Exhibitions de tous les animaux de la ferme. Meilleure liste de prix du Québec pour les bovins laitiers. Près de 100 kiosques commerciaux et exhibits de machinerie agricole. Jugements d'animaux tous les jours. Spectacles de majorettes ou de cliques. Matinées gratuites pour les enfants mardi et samedi. Artisanat.

Toute la semaine, les manèges et attractions du

RACINE GREATER SHOWS

les mêmes qu'à l'exposition de Québec

12 routiers locaux iront au Rover Moot

ST-HYACINTHE - Une importante délégation de la section Jeune route de St-Hyacinthe participera au "Rover Moot" du mouvement scout canadien à Parkville, sur l'île Vancouver. La manifestation aura lieu du 15 août au 4 septembre.

Un tel ralliement national de la branche route se tient tous les quatre ans. Le dernier s'est déroulé au Québec, à St-Roch - de - Mékinac, en 1962. En annonçant cette nouvelle,

le responsable de l'organisation de la mise sur pied de la "délégation maskoutaine", l'assistant - chef Pierre Turcotte, a précisé que douze jeunes routiers de St-Hyacinthe se joindront aux 20 délégués, du Québec qui quitteront Joliette par autobus spéciaux le 15 août pour revenir le 4 septembre.

Ce voyage jusqu'à la côte du Pacifique permettra aux jeunes maskoutains de visiter les principaux attraits touristiques de l'Ouest canadien dont

le lac Louise, où ils séjourneront une journée entière.

La Commission du Centenaire accorde un important appui financier aux diverses délégations provinciales. Toute souscription pour venir en aide à la délégation locale serait grandement appréciée.

Les intéressés sont priés de communiquer avec le responsable M. Pierre Turcotte, en composant le numéro de téléphone 3-1217.

Une fillette est blessée en vélo

ST-DAMASE - Une fillette âgée de 8 ans a été blessée par une voiture alors qu'elle circulait à bicyclette sur la route 72 à 6h. 20 du soir, à St-Damase.

Il s'agit de Francine Jodoin domiciliée dans cette localité. Le vélo a subi des dommages évalués à \$20.

L'automobile de marque Ford modèle Sedan 1957 était conduite par M. Germain Daniel, âgé de 25 ans et domicilié au 194 de la rue St-Denis à St-Jean. La voiture a subi des dommages évalués à \$100.

Des agents du détachement de la Sûreté provinciale du Québec de St-Hyacinthe ont enregistré les constatations d'usage à cette occasion.

Deux américains sont blessés en moto

STE-ROSALIE - Deux jeunes gens dans la vingtaine ont été blessés à bord d'une motocyclette laquelle est entrée en collision avec une voiture sur la route numéro 9, à 3h, de l'après-midi, à Ste-Rosalie.

Il s'agit de Robert-J. Wenrick, âgé de 21 ans et domicilié au 2304 de la rue Lathan à Rockford, dans l'état d'Illinois, aux Etats-Unis, il conduisait une moto de marque Healey Davidson 1949. Le vélo moteur a subi des dommages de \$200. Son compagnon Lance Brisler, âgé de 22 ans est domicilié à la même adresse.

La voiture en question, de marque Vauxhall Sedan 1961 était conduite par Robert Létourneau, âgé de 21 ans et domicilié au 902 de la rue St-Antoine, à St-Hyacinthe. Le véhicule a subi des dommages évalués à \$300.

Les constatations d'usage ont été enregistrées par des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe.

Une auto blesse un jeune enfant

DOUVILLE - Un garçonnet de 5 ans qui circulait à bicyclette sur la route 9 à Douville a été frappé et blessé par une voiture.

Il s'agit du jeune Gilles Dufault, domicilié au 4360 de la rue Jonquière à Douville. Le vélo n'a subi aucun dommage. La voiture était conduite par M. Albany Brunette, âgé de 59 ans et domicilié à Route rurale numéro 2, La Providence. Son automobile de marque Mercury de modèle Sedan noir 1966 n'a subi aucun dommage.

Des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe ont fait les constatations d'usage.

La seule industrie établie dans le parc industriel de Mont-St-Hilaire cause de l'inquiétude

BELOEIL DNC - Les citoyens de Mont - St-Hilaire et de la région ont appris avec surprise que la seule industrie établie dans le parc industriel de cette ville, avec de grands espoirs puisqu'il s'agit d'une usine de traitement de la pomme de terre aux moyens de l'énergie atomique, est en mauvaise posture financière. La municipalité est intéressée au premier chef dans cette entreprise, étant détentrice de la première hypothèque sur le bâtiment.

C'est évidemment une cause d'inquiétude pour l'administration de la nouvelle ville qui réalisait récemment le maire de St-Hilaire, M. Jean - Guy Sénécal.

L'usine Newfield, l'unique établissement à occuper le vaste terrain délimité comme zone du parc industriel de Mont-St-Hilaire, s'est installée à cet endroit alors que le site faisait partie de l'ancienne municipalité de Mont - St-Hilaire, c'est à dire, avant que s'effectue la fusion de Mont-St-Hilaire - sur - Richelieu. Le vaste immeuble comporte, outre un entrepôt de grande dimension, un appareillage destiné au traitement par radiation des pommes de terre. Son lancement avait donné lieu à un grand déploiement publicitaire à cause de cette méthode de traitement des légumes tout à fait inédite et qui était le fruit de savantes recherches par des spécialistes de la science atomique.

On avait prédit à l'époque que cet établissement ultramoderne serait le noyau d'une vie industrielle très active tant pour le parc industriel de Mont-St-Hilaire lui-même que pour toute la région. Malheureusement, les perspectives sont loin d'avoir été atteintes.

L'ancienne municipalité de Mont - St-Hilaire démontra un tel enthousiasme pour l'implantation de l'entreprise dans son territoire qu'elle consentit une première hypothèque de \$520,000 pour la mise sur pied de l'usine. La somme fut réunie par un emprunt de \$20,000, à la banque et par une émission d'obligations de \$500,000 sur le marché des valeurs.

En garantie, l'administration offrait tous les biens municipaux.

En mars dernier s'effectuait la fusion de Mont - St-Hilaire - sur - Richelieu. La municipalité agrandie assumait donc l'obligation contractée à l'endroit de la Newfield.

A la somme de \$520,000 formant la première hypothèque sur l'usine de radiation, il faut ajouter un supplément de \$158,000 contracté par l'ancienne municipalité de Mont-St-Hilaire pour la construction d'une conduite d'eau destinée à desservir le parc industriel et, pour l'instant, son seul occupant, la Newfield.

Or, il s'avère que ladite usine se trouve présentement dans l'impossibilité de faire face à ses nombreuses obligations vis à vis la municipalité. Ses difficultés n'ont pas été ébruitées durant la dernière période électorale, en dépit de son état proche de la faillite, parce qu'il y avait possibilité qu'un redressement pût s'effectuer dans ses affaires. On décida en conséquence de ne pas nuire à ses efforts de réhabilitation en ne faisant pas de cette affaire complexe un ballon politique facile à exploiter.

La semaine dernière, aux bureaux de Inns ROSS & Sons, Place Ville - Marie à Montréal, l'arrangement qui sera fait au bilan de cette malencontreuse affaire touchera tous les contribuables de la municipalité agrandie. Il va sans dire que le dévouement sera aussi observé de près par toutes les municipalités de la région qui sont désireuses d'attirer chez elles les entreprises industrielles de tout calibre.

Un jeune homme blessé en moto

ST-HYACINTHE - Un jeune homme âgé de 20 ans a été blessé alors qu'il a été frappé par une voiture à bord de sa moto, à l'angle des rues Cascades et St-Louis à 7h. 40 du soir, à St-Hyacinthe.

Il s'agit de Michel Gévy qui demeure à 7855, rue Bernard à St-Hyacinthe. Il conduisait une moto de marque Lambretta 1965. Le blessé a été conduit à la salle d'urgence de

l'hôpital général de St-Hyacinthe. Il souffrait de blessures au coude droit et en bas du dos.

La voiture en question était conduite par M. Armand Laliberté, âgé de 59 ans et demeurant au 195 de la rue de l'Eglise à Ste-Rosalie. Le véhicule est de marque Plymouth 1965.

Des agents de la Sûreté provinciale de St-Hyacinthe ont enregistré les constatations d'usage à cette occasion.

25 jeunes participent à la course de tacots

ST-HYACINTHE - La course de tacots, cette année, a remporté un vif succès puisque près de 25 jeunes ont participé à la course. Les tacots,

qui furent présentés au cours des différentes épreuves, étaient conçus d'une façon très générale et la plupart du temps fonctionnelle. Cette course était organisée par le Club de Presse de St-Hyacinthe en collaboration avec l'OTJ Centrale. La prochaine course aura lieu le 18 août.

LISTE DES GAGNANTS: Course de longueur: Daniel Turcotte, 263 pi. et 11 po. Pierre Turcotte, 237 pi. et 3 po. Michel St-Cyr, 159 pi. et 7 po. Louis St-Georges 114 pi.

Course contre la montre: Michel St-Cyr, 11 secs. 8. Daniel Turcotte, 11 secs. 9. Michel Messier, 12 secs. 3. Pierre Turcotte, 12 secs. 7. Alain Lamontagne, 12 secs. 8.

JUGEMENTS DES TACOTS 1) Bertrand Leclerc. 2) Julien Leblanc. 3) Bernard Aubé 4) André Rochefort. 5) Pierre Daigneault. 6) Michel Messier 7) François Jacques. 8) François Gilet. 9) Alain Lamontagne.

La tricolaine
Mme Hubert Dubois, Prop.
LAINE, PIÈCES MURALES, FILS
CORSETS, BRASSIERES, CORDE DE PARIS
1260 Des Cascades St-Hyacinthe Tél: 774-4880

EXPO REGIONALE DE ST-HYACINTHE du 25 au 31 Juillet

thème de cette année: L'AGRICULTURE et L'INDUSTRIE Toujours du nouveau à l'Expo

Cette Exposition touche les comtés de RICHELIEU ROUVILLE CHAMBLAY VERCHERES ST-HYACINTHE BAGOT

Granby reprendra-t-il la tête ce soir?

CHEF
ici et là dans les
SPORTS
AVEC *Bernard Brodeur*

Granby vient de perdre un homme d'affaires bien connu, et aussi un éminent sportif qui laisse derrière lui des souvenirs inoubliables. Léonard Martel n'est plus, mais ses souvenirs resteront gravés longtemps à la mémoire de ses amis et des sportifs qui ont connu Léonard comme étant avant tout un athlète fort respecté qui ne laissait jamais passer l'occasion de se signaler, lorsqu'il était actif, ou encore d'aider les organisations sportives qui sollicitaient son aide.

Il faut remonter à une trentaine d'années en arrière pour revivre quelques faits saillants de la glorieuse carrière de Léonard. Ce Granbyen qui ne craignait personne débuta dans la lutte alors qu'il était tout jeune. En ce temps-là, ce sport était un dur métier, et la compétition s'avérait difficile surtout pour cet inconnu qui voulait à tout prix s'implanter dans la lutte, coûte que coûte.

Qui ne se souvient pas des prouesses de Léonard. La force de cet athlète allait de pair avec son habileté, et les promoteurs montréalais, et même américains ne tardèrent pas à le remarquer.



Léonard MARTEL était alors champion de la Province de Québec.

Léonard s'illustra longtemps dans les arènes et le peu d'argent qu'il en retirait était une chose bien secondaire pour lui. Léonard Martel voyait dans ce sport le moyen de se récréer et de répondre aux besoins des sportifs qui exigeaient tout de lui.

Mais, Léonard devait se signaler encore plus dans un autre domaine du sport. Que de fois avons-nous fait écho du rude métier d'entraîneur. Trop souvent le travail de ces hommes reste caché à la population, et pourtant un entraîneur est le seul capable de garder une équipe en bonne santé. Lorsqu'un club remporte le championnat à la fin de la saison, on crédite les succès à l'instructeur... à l'esprit d'équipe. Mais c'est une grave erreur que de ne pas souligner en grosses lettres le travail de l'entraîneur, ce personnage inconnu qui doit soigner tous les "bobos" des joueurs, et les ramener à la parfaite condition le plus rapidement possible.

Léonard fut entraîneur de nombreuses équipes de hockey et de baseball. Nombreux sont les athlètes qui avaient entendu parler de Léonard et qui partaient d'ailleurs loin que des États-Unis pour venir le rencontrer afin de lui présenter un "bobos" qui tardait à guérir. Léonard manquait rarement son coup.

Léonard avait le doigt magique pour soigner les blessures dues à la pratique du sport. Que de témoignages avons-nous entendus sur Léonard Martel, et venant d'athlètes qui en avaient connu des entraîneurs. Les Joe Monteiro, Al Barillari, Sal Maglie, Max Lasnier, Jean-Pierre Roy, Oscar Major et nombreux d'autres qui avaient côtoyés dans leur carrière des entraîneurs professionnels et qui reconnaissent en Léonard l'homme aux "mains magiques".

Léonard Martel n'est plus, mais son nom restera gravé dans nos archives comme ayant été un homme averti qui consacra sa vie au sport, en tant que pratiquant et bénévole qui ne savait pas dire "non".

C'est du fond du coeur, et au nom de milliers de sportifs et d'amis qui l'ont connu, que nous offrons à la famille si cruellement éprouvée nos plus sincères condoléances; et que son nom et sa personnalité deviennent pour tous les sportifs et ceux qui travaillent pour cette honorable cause, un exemple à suivre et un but à atteindre. Granby et le sport manqueront Léonard.

Attention les jeunes! on cherche des caddys

GRANBY - Devant le nombre - record d'inscriptions pour le tournoi pro-amateur de la fin de semaine au club Granby - St-Paul, on prévoit une pénurie de "caddys". M. J.A. Babin, président du club lance aujourd'hui une invitation à tous les jeunes de Granby désireux de se faire de l'argent en fin de semaine prochaine, de bien vouloir se présenter au club Granby-St-Paul, jeudi matin, à 10 heures précises, au professionnel du club M. Fernando Côté.

L'invitation s'adresse surtout aux jeunes qui ont déjà exercé ce métier de "caddy", et à tous les autres qui voudraient tenter leur chance en fin de semaine.

Nous leur rappelons qu'ils doivent se rapporter au club Granby - St-Paul, jeudi matin à 10h, beau temps, mauvais temps...

Les Alouettes congédient Boyette et Narcisse - Des changements

Les Alouettes de Montréal ont y compris le garde vétéran Sam soumis hier le second de Soccia et Kaye Vaughan, qui ligne Garland Boyette au repêchage et ont remercié cinq autres joueurs, y compris George Narcisse, un quart-arrière importé.

Boyette avait évolué pendant quatre saisons avec les Cards de St. Louis, de la ligue Nationale de football, avant de se joindre aux Alouettes en 1964. Quatre Canadiens ont été remerciés de leurs services, soit le bloqueur Jim Greenwood, le flaqueur Allan Schreiber, le centre Charlie Baillie et le centre-arrière Joe Arcaio.

Apparavant, le pilote Darrell Mudra avait confirmé que les Alouettes avaient réclamé le joueur de ligne Ken Vaughan du Ottawa pour une somme d'argent indéterminée. Il sera utilisé à l'offensive après avoir porté les couleurs des Rough Riders pendant 12 saisons.

Les Alouettes comptent présentement 43 joueurs au camp d'entraînement, soit 19 importés et 24 Canadiens.

Rough Riders
A Ottawa, le pilote Frank Clair a congédié huit joueurs,

VOICI UN TÛPE QUI A FAIT BEAUCOUP POUR PERMETTRE A NOS PHILLIES DE S'ASSURER UNE PLACE DANS LA SERIE FINALE DU CIRCUIT MOLINI

SANS CONTREDIT LE MEILLEUR ENTRAINEUR DE LA PROVINCE LÉONARD EST FORT ESTIMÉ DE SES COÉQUIPIERS ET SAIT MAINTENIR LA GAÏTÉ ET LE BON ESPRIT DANS LE CLUB...

L'EN MARTEL

L'HOMME AUX MAINS MAGIQUES

IL DOIT PAR TOUS LES MOYENS POSSIBLES QUÉRIR LES PLUS PETITS MAUX D'UN JOUEUR

CETTE CARICATURE, signée Henri Boivin, relatait en 1951 le magnifique travail de Léonard Martel en tant qu'entraîneur des Phillies de Granby, de la ligue Provinciale.

Un grave problème au club Granby-St-Paul!

GRANBY - Il est rare qu'on entend dire: Le monde du golf a des problèmes! C'est pourtant ce qui s'est produit hier soir au club de golf Granby - St-Paul, où on eut à faire face à un grave problème, comme il ne s'est jamais présenté dans le passé. Souvent les organisateurs se plaignent du manque de concurrents dans un tournoi... Mais, jamais on eut à faire face au problème que voici: "Il y a trop de concurrents, qu'allons-nous faire"...

Aussi invraisemblable que cela puisse paraître, le prochain tournoi pro-amateur O'Keefe qui sera disputé à Granby en fin de semaine prochaine, eut à faire face à ce problème hier soir alors qu'on s'appretait à préparer le "draw" officiel, des trois jours de la compétition. Inutile de dire que les représentants du circuit O'Keefe, de la PQGA et du club Granby - St-Paul se sont trouvés en face d'une situation unique, mais qu'il fallait à tout prix trouver une solution. Du même coup, tous les records enregistrés dans le circuit O'Keefe, depuis sa fondation, ont été fracassés. Croyez-le ou non, 790 golfeurs et golfeuses se sont inscrits officiellement pour le tournoi de la prochaine fin de semaine à Granby.

De ce nombre, on compte 84 dames qui joueront vendredi; là, il n'y a pas de problème. Où surgissent les difficultés, c'est pour samedi, alors qu'on a enregistré 309 inscriptions de la classe "B" et 103 inscriptions de la classe "C", ce qui représente un grand total de 412 golfeurs pour la même journée, sur un terrain de 18 trous. Il était alors impossible de résoudre le problème, c'est-à-dire de faire jouer, dans la même journée, tous ces golfeurs. C'est qu'après 3 heures de discussions qu'on a pris une décision importante qui, espère-t-on, sera comprise des golfeurs de la classe "C".

En effet, on a décidé, d'un commun accord, vu l'impossibilité de trouver une autre solution, de faire jouer les golfeurs de la classe "C" le vendredi après-midi, soit immédiatement après les dames. Ces dernières ont dû consentir à partir très tôt le matin, afin de permettre aux hommes du "C" de commencer tôt le vendredi après-midi.

Les organisateurs du tournoi ont émis le communiqué suivant, après avoir pris cette décision suggérée par le représentant de la PQGA, M. John Costigan: "C'est la première fois de toute l'histoire de ce circuit qu'une telle situation se présente. Il était impensable de retirer de la liste des golfeurs déjà inscrits. Il nous fallait donc trouver une autre solution. Il fut décidé que les golfeurs de la classe "C" joueraient le vendredi. Nous souhaitons de tout coeur que ces golfeurs comprennent la situation, et appuieront à cent pour cent la décision prise dans le meilleur intérêt de cette classe. Le golfeur est reconnu pour être un vrai sportif; voilà pourquoi nous n'hésitons pas à avancer d'une journée le tournoi du "C", sachant que les golfeurs feront ce petit sacrifice, dans la mesure du possible, bien entendu", déclara le communiqué.

On a bien failli devoir résoudre le même problème pour dimanche. En effet, 82 professionnels se sont inscrits pour dimanche, en plus des 213 golfeurs de la classe "A", ce qui fait un grand total de 295 participants, dimanche. Samedi, 309 golfeurs du "B" se feront la lutte.

Ce total de 82 professionnels dépasse de beaucoup le chiffre de 67 qui constituait le record précédent d'inscriptions dans un tournoi du circuit O'Keefe. Le grand total de 790 concurrents et concurrentes pour les 3 jours du tournoi pro-amateur, est de 250 supérieur au total - record enregistré auparavant. Enfin, on a révélé que 51 clubs de la province de Québec seraient représentés au tournoi de la fin de semaine au Granby - St-Paul, alors que le record précédent était de 37 clubs seulement.

En terminant, on a annoncé que tous les golfeurs de Granby inscrits dans la classe "C" seraient informés aujourd'hui ou demain de l'heure de leur départ. D'un autre côté, La Voix de l'Est publiera jeudi la liste complète des départs, pour les trois jours du tournoi.

Williams et Stengel élus au Temple

COOPERSTOWN, N.Y. (PA). Ted Williams a taquiné gentiment les rédacteurs de baseball et Casey Stengel a remercié tout le monde, de Kanakee, Ill., au stadium Shea de New York, hier alors que les deux nouveaux membres ont été admis officiellement au Temple de la Renommée du baseball.

Une foule de plus de 6,000 spectateurs s'est rendue au parc Cooper afin d'assister aux cérémonies en matinée, lesquelles précédaient la partie annuelle hors concours entre les Cards de St. Louis et les Twins de Minnesota.

Williams, âgé de 47 ans et un peu plus lourd que lorsqu'il avait affiché une moyenne de .406 avec les Red Sox de Boston en 1941, ne portait pas de cravate comme d'habitude. Toutefois, sa chemise-sport était fermée au cou et il a charmé les auditeurs, y compris les rédacteurs sportifs avec lesquels il en était souvent venu aux gros mots dans le passé.

"J'éprouve certaines difficultés à exprimer ce que je ressens, mais je sais qu'il s'agit de la plus grande sensation de ma vie.

"J'ai récolté 282 votes sur un total de 302 des rédacteurs. Je sais très bien que je ne pouvais compter 280 amis intimes chez les journalistes. Je sais qu'ils ont voté pour moi parce qu'ils croyaient que je le méritais et je veux les remercier."

Noirs

Avant de céder la parole à Stengel, Williams a exprimé l'espoir de voir un jour Satchel Paige et Josh Gibson élus au "Temple de la Renommée" comme un symbole des grands joueurs noirs qui ne sont pas ici parce qu'ils n'en ont jamais eu la chance".

Casey, ancien gérant des Yankees et des Mets de New York, s'est encore attiré l'attention de tous avec ses histoires, ses gestes et ses trémolos dans la voix selon son habitude.

"Je veux remercier le comité spécial pour avoir décidé que je méritais cet honneur, de même que les rédacteurs sportifs pour avoir mentionné mon nom. J'ai fait partie du baseball de 1910 à 1966, mais je n'ai jamais réalisé la grande importance et dignité de cette place."

Il avait débuté en 1910 avec le Kanakee, de l'ancienne Association Northern, et il a terminé sa carrière comme gérant des Mets l'an dernier, 10 championnats.

Casey, qui a dû prendre sa retraite en août dernier après avoir subi une fracture à la hanche gauche, a connu des des hauts et des bas lors de sa longue carrière.

Les Cardinals auront la visite du Drummondville, à 8 h.30

GRANBY -- Trois équipes, dont les Cardinals de Granby, sont en mesure de s'emparer de la première position de la ligue Provinciale ce soir, alors que huit des neuf clubs seront à l'oeuvre.



John SELF

La course au championnat a pris une tournure dramatique en fin de semaine dernière par suite de l'apparition d'une 4e équipe, les Indiens de Québec qui en 4e place, ne sont plus qu'à la 1/2 partie des meneurs, les Castors d'Acton Vale.

Les Cardinals de Granby, jouant une seule fois, sont tombés au 3e rang, mais à seulement 1 partie du sommet.

Ce soir, les Cardinals tenteront de mettre fin à une série de 2 défaites, alors qu'ils reçoivent les Royaux de Drum-

mondville. Ces derniers montrent aussi les dents, n'étant plus qu'à 3 joutes de la première place.

Dans les autres parties, Sherbrooke joue à Coaticook, et Acton Vale à Plessisville, et finalement Theford-Mines se rend à Québec.

Al Pietrewics, qui vient de perdre deux joutes consécutives malgré des performances de 5 et 4 coups sûrs, sera au monticule pour les Cardinals, ce soir, contre Occhienero des Royaux.

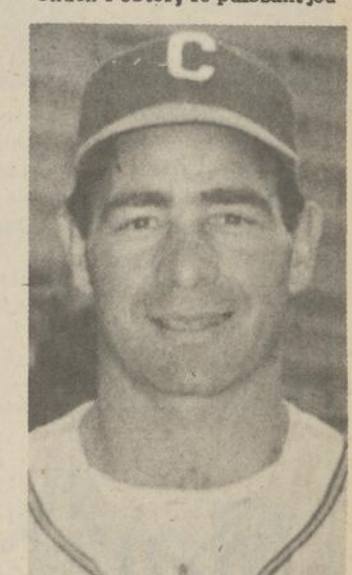
Granby dispute une seule partie cette semaine, et elle a lieu ici ce soir. Il lui faut donc remporter la victoire, afin d'éviter que les adversaires s'éloignent davantage. À date, nos Cardinals ont disputé trois parties de moins que Sherbrooke et Québec deux équipes qui joueront régulièrement cette semaine.

Nick Testa n'était pas très content lorsque nous l'avons rencontré hier. Il rappelait encore la "mauvaise partie" de samedi soir à Québec alors que ses hommes ont perdu une avance de 9-3... et la joute 10 à 9 à Québec. Nick a souligné que ce sont ces victoires perdues qui coûtent un championnat à la fin d'une saison. Carlos Thorne reviendra au 3e coussin ce soir, ce qui ajoutera à l'offensive de l'équipe.

Plusieurs s'inquiètent aussi de la léthargie dans laquelle est plongée le sympathique et populaire John Self. Le grand joueur de premier but des Cards connaît des difficultés depuis quelques parties, ce qui constitue un fait sans précédent. John

est reconnu comme un cogneur régulier. Mais, il est certain que cette léthargie n'est que passagère, et que John éclatera un de ces soirs.

FOSTER BLESSE
Chuck Foster, le puissant jou-



Nick TESTA

eur de champ gauche des Cardinals semblait beaucoup mieux hier, en dépit d'une douloureuse blessure subie à Québec dimanche. Chuck a été atteint au pied gauche par une balle fautive, alors qu'il était lui-même au bâton. Mais, tout indique qu'il sera rétabli pour la joute de ce soir.

Les Cardinals viseront donc la 20e victoire de la saison ce soir, et Nick Testa s'attend à ce que tous ses hommes fournissent un rendement maximum dans une lutte aussi serrée, il n'est pas permis de flâner.

St-Jean triomphe 2-1; il reçoit Sorel ce soir

ST-JEAN- Les Pirates de St-Jean ont eu raison des Zéniths de Verdun au compte de 2 à 1 dimanche soir dernier à Verdun.

Jim Anthony des Zéniths de Verdun lança les 7 manches durant pour n'accorder que 3 coups sûrs et retirer 13 frappeurs sur trois prises, Lindsay pour sa part frappa un circuit qui lui permit d'enregistrer le seul point des siens.

Tel que prévu pour les Pirates, Jean Richard officia au monticule. Il alloua 5 coups sûrs aux Zéniths et retira 12 de leurs frappeurs au bâton. Alphonse Côté et Jean-Noël Audette frappèrent chacun un coup

de deux buts. Au premier but Claude Ashby remplaça Serge Bolly.

Voici le sommaire de la partie:
St-Jean 0 0 0 0 1 1 0 2 3 2
Verdun 0 0 0 1 0 0 1 5 2
Batterie: Jean Richard et André Richard; Jim Anthony et Marc Rioux.

Mardi soir se disputera la prochaine partie locale des Pirates; à cette occasion ils recevront la visite des Athlétiques de Sorel. André Fournier qui a remporté quatre victoires contre aucune défaite sera au monticule pour St-Jean. La rencontre est cédulée pour 8h.30 p.m. Samedi soir prochain soit le

30 juillet, les Étoiles de la ligue de baseball National Junior affronteront dans une partie revanche les Étoiles de la ligue Junior du district de Montréal. On se souviendra sans doute que le Montréal districta déjà défait le National Jr au compte de 12 à 2 dans une rencontre disputée au Parc Jarry. Cependamment les Étoiles du National Jr, sont bien décidées à ne pas s'en laisser imposer. C'est donc une partie qui promet d'être serrée et qui nous fera voir sans doute du baseball à son meilleur.

Cette dispute prendra l'affiche au stade de St-Jean à compter de 8h.30 p.m.

Rencontre pour les damistes à St-Jean

Tous les joueurs de la province et de Montréal, sont cordialement invités à la réception qui offrira la direction de damistes de St-Jean, dimanche le 7 août au même endroit que l'an dernier, à St-Alexandre. Il y aura rencontre entre Montréal et Province, rencontre entre les jeunes etc...

Le 35^{ème} Congrès International des damistes aura lieu cette année à Biddeford, Maine les 3, 4 et 5 septembre prochains. Au programme, la rencontre entre le Canada et les

États-Unis, pour la coupe Beau-dry; rencontre intermédiaire Canada vs États-Unis, pour le trophée Baillargeon, soierée-créative, banquet etc. . . .

Tous les joueurs intéressés à faire le voyage en automobiles sont priés de communiquer avec Ernest Brunet, 737, rue Egan, Verdun, Que. ou P.C. 9-7378 car il n'y aura pas d'autobus spécial cette année.



Rénovez maintenant à l'aide d'un prêt ménager HFC

Montant du prêt	Plans de remboursement mensuel				
	36 mois	24 mois	20 mois	18 mois	12 mois
\$ 100	\$ 3.00	\$ 4.17	\$ 5.00	\$ 6.12	\$ 9.46
300	8.99	12.50	15.00	18.35	28.37
500	14.99	20.83	25.00	30.86	47.28
750	22.49	31.25	37.50	46.29	70.92
1000	30.00	41.67	50.00	61.54	95.56
1500	45.00	62.50	75.00	92.31	143.34
2000	60.00	83.33	100.00	123.08	191.12
2200	66.00	91.67	110.00	136.29	210.92
2500	75.00	104.17	125.00	156.54	239.17

Le prêt ménager HFC peut mettre jusqu'à \$2,500 à votre disposition pour effectuer tous les travaux nécessaires à votre maison ou appartement. Vous pouvez obtenir jusqu'à 36 mois pour rembourser.

Renseignez-vous au sujet de l'assurance-vie sur les prêts aux taux réduits de groupe



GRANBY
179, rue Principale - Téléphone FR 2-3347
(en face de Woodhouse)

ST-JEAN
39, rue St-Jacques - Téléphone FI 7-7538
(au coin des rues St-Jacques et Champlain)
Demandez nos heures d'ouverture le soir



LES ORGANISATEURS du tournoi pro-amateur O'Keefe qui sera disputé en fin de semaine prochaine à Granby, ont eu un éprouvé problème à résoudre hier soir, alors que plus de 790 golfeurs et golfeuses se sont inscrits pour la compétition, au Granby - St-Paul. Dans la seule journée de samedi, il aurait fallu satisfaire 412 golfeurs, ce qui a forcé les responsables à placer la classe "C" vendredi au lieu de samedi. Dimanche, 82 professionnels et 213 golfeurs de la classe "A" se feront la lutte. Dans le groupe nous remarquons, assis, MM. Ernest Pouliot, agent O'Keefe, Yvon Bonin, responsable du circuit O'Keefe, John Castigan, directeur de la PQGA, J.A. Babin, président du Granby-St-Paul, Mme Gisèle Bienvenue, capitaine des dames et J.A. Bodin du comité des tournois. Debout, MM. Gérard Cadotte du comité des tournois, Gilles Cadorette, capitaine, Roger Brières du comité des tournois, Fernando Côté, professionnel du club, Guy Cloutier, gérant du Granby - St-Paul et Mme P. Plante. MM. John Blanchard et Bob St-Pierre ont aussi aidé à la préparation du "draw". On peut lire dans un autre article quelques faits saillants de ce tournoi qui battra tous les records d'un tournoi organisé, au Canada.

DANS LES MAJEURES

Marichal bat Pittsburgh

SAN FRANCISCO (PA) — Juan Marichal a permis aux Giants de San Francisco de s'approcher à 2 centièmes de point du sommet de la Ligue Nationale hier en limitant les Pirates de Pittsburgh à six coups sûrs lors d'un gain local de 2-1. C'était le 16ème triomphe du lanceur droitier, qui a compté le point victorieux lui-même. Marichal, qui a essuyé quatre revers, a retiré les 15 premiers Pirates à l'affronter avant que Jim Pagliaroni ne commence la 6ème manche avec un double. Pittsburgh 000 001 000 — 1 6 2 San Fran 002 000 00X — 2 7 0 — Fryman, McBean (6) Face (8) et Pagliaroni; Marichal et Virgil G. Marichal (16-4). P. Fryman (8-5). Los Angeles (PA) — Un simple d'un point par Al Ferrara a déclenché une poussée de trois points lundi soir à la huitième manche donnant ainsi aux Dodgers une victoire de 6-3 sur les Phillies de Philadelphie et portant Los Angeles, qui sont en troisième position, à seulement une partie et demie des leaders de la Ligue Nationale. Philadel 100 001 010 — 3 7 Los Ang. 001 011 03X — 6 10 3 Short, Knowles (7), Verbanic (8), Morris (8) et Dalrymple; Sutton, Perranoski (8) et Roberto Clemente, G. Ferraro (3-4), P. Knowles (6-3), C. Phil. White (17), Briggs (4), Los Angeles; Stuart (5). WASHINGTON (PA) — Fred Whitfield a cogné deux circuits lundi soir menant les Indiens de Cleveland à une victoire de 6-3 sur les Senators de Washington. Cleveland 030 000 201 — 6 8 1 Washington 100 020 000 — 3 9 1 Siebert et Azcue; McCormick, Kline (8) et Casanova, G. Sie-

11e KNOCKOUT EN 11 COMBATS

PHILADELPHIE (PA) — Joe Frazier, champion olympique des poids lourds à la boxe en 1964, a enregistré un knockout technique lundi soir aux dépens de Billy Daniels de New York, remportant ainsi son 11e knockout en 11 combats professionnels. Le boxeur de Philadelphie qui pesait 202 livres, a gagné le match quand l'arbitre a arrêté le combat à la fin du sixième round lorsqu'il est devenu évident que Daniels ne pouvait plus se défendre. Daniels qui pesait 190 livres est allé au tapis à deux reprises au sixième round et était déjà allé au tapis au deuxième et au troisième round.

Cepeda, le géant des Cardinals

NEW YORK (PA) — Orlando Cepeda est un véritable géant chez les Cards, dominant le St. Louis dans la moyenne au bâton et les circuits tout en étant dans la lutte en vue du championnat des frappeurs de la Ligue Nationale. Grâce à ses 14 coups sûrs en 31 essais la semaine dernière, le gros joueur de premier but est passé du sixième au quatrième rang des frappeurs, seulement à six points de Willie Stargell, qui, avec une moyenne de .337, suit le meneur, son coéquipier Matty Alou, du Pittsburgh, à .347. Un autre Pirate, Roberto Clemente, affiche une moyenne de .332. Les Cards ont obtenu Cepeda en échange de San Francisco en mai dernier, en échange du lanceur Ray Sadecki, qui n'a remporté que deux victoires depuis contre cinq revers. Cependant, Cepeda a récolté 16 circuits et 47 points produits. Ligue Américaine Dans la Ligue Américaine, le champion des deux dernières saisons, Tony Oliva, du Minnesota, menace le meneur Russ Snyder, du Baltimore. Ce dernier a perdu cinq points la semaine dernière, réduisant sa moyenne à .330 tandis que Oliva faisait un gain de six points en portant sa fiche à .329. Par ailleurs, Frank Robinson, des Orioles, a gagné 17 points en portant sa moyenne à .325. De plus, ses six circuits lui ont permis de prendre la tête chez les cogneurs avec un total de 28 contre les 23 récoltés par Joe Pepitone, des Yankees de New York. Al Kaline, du Detroit, occupe le troisième rang avec une moyenne de .318, devant Brooks Robinson, du Baltimore, à .303. Celui-ci a produit huit points la semaine dernière et domine le circuit avec un total de 81. Enfin, Hank Aaron, des Braves d'Atlanta, continue de dominer la Ligue Nationale avec un total de 29 circuits et 75 points produits.



LIGUE AMERICAINE

	G	P	MOY. DIFF.
Baltimore	66	33	.667
Détroit	52	43	.546 13
Cleveland	52	46	.536 13
Californie	49	49	.531 13-2
Minnesota	49	49	.500 16-2
Chicago	46	51	.474 19
New York	45	51	.469 19-2
Kansas C.	42	54	.438 22 1-2
Washington	43	59	.422 24 1-2
Boston	42	58	.420 24 1-2

Résultats d'hier
Cleveland 6 Washington 3

LIGUE NATIONALE

	G	P	MOY. DIFF.
Pittsburgh	58	39	.598
S. Francisco	56	40	.583
Los Angel.	56	40	.583 11-2
Philadel.	52	46	.531 61-2
St-Louis	49	47	.510 81-2
Houston	48	49	.495 101-2
Atlanta	45	52	.458 13
Cincinnati	44	52	.458 13-2
New York	43	54	.443 15
Chicago	31	66	.320 17

Résultats d'hier
S. Francisco 2 Pittsburgh 1
New York 6 Houston 3
Philadelphie 3 Los Angel. 6

L'Allemagne en finale

LONDRES (AFP) — Pour la deuxième fois de son histoire, l'Allemagne va disputer la finale du championnat du monde et comme elle a déjà enlevé le titre en 1954, devant la Hongrie, elle peut fort bien réaliser le "double" et rejoindre ainsi au palmarès l'Uruguay, l'Italie et le Brésil, auteurs de cet exploit. Devant l'URSS, l'équipe allemande a confirmé sa condition physique, sa puissance athlétique et aussi le talent de ses meneurs de jeu Haller et Beckenbauer, qui, en marquant chacun un but, ont fait pencher la balance en faveur de leurs couleurs. Toutefois, les Allemands ont bénéficié, encore, devant les soviétiques, qui leur offrirent une résistance opiniâtre, des impronables, en l'occurrence de Sabo, survenue dès le début de la rencontre et plus encore l'expulsion de l'ailier droit Tchislenko, qui obligea l'équipe de Yachine à disputer toute la seconde mi-temps pratiquement à neuf. Dans ces conditions, il était difficile aux Russes de résister à la pression d'une formation qui avait ouvert le score peu avant le repos et qui assura virtuellement sa victoire après un peu plus d'une heure de jeu. Ils parvinrent néanmoins à sauver l'honneur à deux minutes de la fin par leur allier gauche Porkujan. Il est curieux de noter que le football athlétique, d'engagement total des Allemands sans être totalement répréhensible, puisque les hommes d'Helmuth Schoen n'ont jamais encouru d'expulsions, mais ont fait toutefois l'objet d'avertissements, a souvent été à l'origine d'incidents ou de blessures.

LANCEURS PROBABLES

LIGUE AMERICAINE
Californie Newman 1-3 à Washington Hannah 2-5 S.
Cleveland Bell 10-6 à Baltimore 10-4 S.
Minnesota Boswell 8-5 à New York Peterson 8-5 S.
Kansas City Hunter 8-9 à Boston Bennett 0-0 S.
Detroit Lolich 8-8 et Monbouquette 5-7 à Chicago Horlen 6-9 et Buzhardt 4-5 S.
LIGUE NATIONALE
St-Louis Jackson 9-8 à Atlanta Lemaster 8-6 S.
Chicago Simmons 3-2 à Cincinnati Pappas 8-7 S.
New York Friend 4-5 à Houston Giusti 10-7 S.
Philadelphie Jackson 9-8 à Los Angeles Osteen 12-8 S.
Pittsburgh Blass 8-3 à San Francisco Perry 14-2.

Cédule de la ligue de hockey senior Provinciale du Québec

GRANBY - - - Un peu de hockey dans cette chaleur torride nous rafraichira un peu. Voici la cédule officielle de la ligue de hockey Provinciale du Québec. Le circuit Len O'Donnell ouvre sa saison le 16 octobre prochain, alors que Victoriaville joue à Sherbrooke, et Drummondville à St-Hyacinthe. Une semaine plus tôt, soit le 9 octobre, les équipes se disputeront la joute annuelle des Étoiles.

LIGUE PROVINCIALE SENIOR DU QUÉBEC
CEDULE OFFICIELLE - SAISON 1966-67

DATE	ÉQUIPE 1	ÉQUIPE 2	HEURE
OCTOBRE			
Dim. 16	Victoriaville	Sherbrooke	7,30 P.M.
	Drummondville	St-Hyacinthe	8,30
Jeu. 20	Sherbrooke	Drummondv.	8,30
	St-Hyacinthe	Victoriav.	8,30
Dim. 23	Sherbrooke	Victoriav.	2,30
	St-Hyacinthe	Drummondv.	2,30
Jeu. 27	Victoriaville	St-Hyacinthe	8,30
	St-Hyacinthe	Sherbrooke	7,30
Dim. 30	Drummondv.	Victoriav.	2,30
NOVEMBRE			
Jeu. 3	Sherbrooke	Drummondv.	8,30
	St-Hyacinthe	Victoriav.	8,30
Dim. 6	Sherbrooke	St-Hyacinthe	2,30
	Victoriav.	Drummondv.	2,30
Jeu. 10	Drummondv.	Victoriaville	8,30
	St-Hyacin.	Sherbrooke	8,30
Dim. 13	Victoriav.	Sherbrooke	2,30
	Drummondv.	St-Hyacin.	2,30
Mar. 15	Victoriav.	Drummondv.	8,30
	Sherbrooke	St-Hyacinthe	8,30
Jeu. 17	Victoriav.	St-Hyacinthe	8,30
	Drummondv.	Sherbrooke	8,30
Dim. 20	Sherbrooke	Victoriaville	2,30
	St-Hyacinthe	Drummondv.	2,30
Jeu. 24	Victoriav.	St-Hyacinthe	8,30
	Sherbrooke	Drummondv.	8,30
Dim. 27	Sherbrooke	Sherbrooke	2,30
	Drummondv.	Victoriaville	2,30
Mar. 29	Drummondv.	St-Hyacinthe	8,30
	Victoriav.	Sherbrooke	8,30
DECEMBRE			
Jeu. 1	Drummondv.	Sherbrooke	8,30
	St-Hyacinthe	Victoriav.	8,30
Dim. 4	Victoriav.	Drummondv.	2,30
	Sherbrooke	St-Hyacinthe	2,30
Jeu. 8	Sherbrooke	Victoriaville	8,30
	St-Hyacinthe	Drummondv.	8,30
Dim. 11	Victoriav.	Sherbrooke	2,30
	Drummondv.	St-Hyacinthe	2,30
Mar. 13	Sherbrooke	Drummondv.	8,30
	St-Hyacinthe	Victoriav.	8,30
Jeu. 15	Drummondv.	Sherbrooke	8,30
	Victoriav.	St-Hyacin.	8,30
Dim. 18	Sherbrooke	Victoriav.	2,30
	St-Hyacinthe	Drummondv.	2,30
Jeu. 22	Victoriav.	Drummondv.	8,30
	Sherbrooke	St-Hyacinthe	8,30
Lun. 26	St-Hyacinthe	Sherbrooke	7,30
	Drummondv.	Victoriav.	7,30
Jeu. 29	Victoriav.	Sherbrooke	8,30
	Drummondv.	St-Hyacinthe	8,30
JANVIER 1967			
Lun. 2	Victoriav.	Drummondv.	7,30
	Sherbrooke	St-Hyacinthe	7,30
Jeu. 5	Sherbrooke	Drummondv.	8,30
	St-Hyacinthe	Victoriav.	8,30
Dim. 8	Drummondv.	Victoriav.	2,30
	St-Hyacinthe	Sherbrooke	2,30
Mar. 10	St-Hyacinthe	Drummondv.	8,30
	Sherbrooke	Victoriav.	8,30
Jeu. 12	Drummondv.	Sherbrooke	8,30
	Victoriav.	St-Hyacinthe	8,30



ON VOIT ICI immédiatement après la dernière partie du championnat de 54 trous de l'Omniun du Québec, de gauche à droite: Dave Weinstein, président de la publicité de l'Association de Golf de la Province de Québec; Murray MacLean, de la Brasserie Carling; Jack Bissegger du Club de la Vallée du Richelieu; Moe Norman du Club Golf Haven, de Gilmford, Ontario et Frank Kay Jr. du Club Sorel-Tracy. Norman réussit un compte de 204, 12 coups sous la normale, pour s'emparer du championnat de l'Omniun du Québec, du trophée Royal Montréal et de la bourse de \$1200. Bissegger, avec 205, remporta \$800 et la qualification attachée à l'Omniun du Québec, qui lui permettra de participer à l'Omniun Mondial Carling 1966. Kay fut le meilleur amateur avec 218.

black label la bière qu'on aime!



Ernest Pouliot, votre agent Black Label, vous invite à en faire l'essai.

Vous aussi vous l'aimerez!

Le meilleur moyen pour obtenir les Jeux Olympiques des championnats mondiaux



LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Les spectateurs, au nombre de 5,000 furent régales à souhait, lors de la grande finale du 66^e Tournoi provincial de baseball pee-wee, au parc Lafontaine de Montréal ces jours derniers... Richard Bonami, du Kiwanis-Est, et Pierre Richer, des Loisirs Ste-Catherine, les deux lanceurs débutants avaient déjà réussi une joute sans point ni coup sûr au cours du tournoi... La pluie aidant les deux clubs avaient bénéficié de quelques jours de repos qui permettaient aux joueurs des deux clubs de se présenter en grande forme, contrairement aux années passées où les finalistes en étaient souvent à leur troisième joute en autant de jours.

C'est Richer qui avait le meilleur sur Bonami, même si chacun n'accordait que quatre coups sûrs, permettant au Ste-Catherine de l'emporter 2-1 et procurant une troisième victoire en quatre ans à une équipe représentant la Ligue pee-wee du parc Lafontaine... Bonami, par contre, fut un peu responsable de sa défaite puisqu'il accordait le point gagnant sur deux mauvais lancers, à l'avant-dernière manche.

Un nombre-record de 34 équipes prirent part au tournoi, dont deux équipes de Québec et deux des Trois-Rivières... L'organisateur du tournoi, M. Maurice English, directeur des sports au Centre de l'Immaculée-Conception, a réussi un autre coup de maître, et mériterait que son œuvre entre dans les cadres de l'Expo l'an prochain... Les milliers d'amateurs qui ont suivi les péripéties du tournoi seraient tout à fait d'accord avec cette décision.

Face au souffle rajeunissant qui anime les dirigeants du tennis au Canada, la maison Pepsi Cola est revenue sur sa décision et accorde de nouveau son appui financier aux Championnats de tennis junior du Canada, qui seront disputés à Ottawa, au club Rideau, du 11 au 20 août... L'enthousiasme des dirigeants de l'Association de tennis du Québec a peut-être joué un rôle décisif dans cette décision.

Lors des récents championnats provinciaux d'athlétisme pour cadets (16 ans et moins) et benjamins (14 et moins) trois jeunes de chez nous ont établi de nouvelles marques... Angela Montemiglio, 15 ans, de la Palestre Nationale, Barbara

Dinning et Gurdepp Singh, de St-Lambert, sont les détenteurs de nouveaux records provinciaux... Le titre de meilleur athlète a été partagé entre Singh et Carole Maille, aussi de St-Lambert, avec cinq médailles d'or chacun.

Même si Ottawa n'est plus représentée dans la Ligue de crose du Québec, ce sport n'est pas moins vivant dans la Capitale... Chez les pee-wee, on signale la présence de deux joueurs prometteurs, Richard Robert et Pierre Mineault, qui ont récemment enfilé cinq buts chacun.

L'équipe de l'Immaculée-Conception a récemment vaincu le Kiwanis-Est 4-2, en finale, pour se mériter le championnat du tournoi de baseball pee-wee, inter-cités à Lachine, en avant-première du tournoi provincial du parc Lafontaine... Un exploit digne de mention, celui de Pierre Fortier, qui a obtenu neuf coups sûrs en autant de présences au bâton.

La région des Cantons de l'Est qui a donné au Québec nombre de bons joueurs de tennis, veut demeurer la pépinière qu'elle est, et couronner récemment ses champions... Chez les hommes, les grands honneurs sont allés à Jean-Pierre Simard (junior), Paul Desfosse (16 ans et moins) et Pierre Desfosse (14 et moins)... Chez les filles, Danielle Côté (junior), Lyse Royer (16 ans et moins) et Lyse Royer à nouveau (14 ans) ont été couronnées championnes.

ICI ET LA -- A Sherbrooke, au baseball junior "B", Robert Letellier, des Cardinaux, y allait récemment d'une joute sans point ni coup sûr contre les Orioles, l'emportant 7-0. Jules Béland, 18 ans, de Drummondville, continue d'accumuler les victoires sur sa bicyclette. Il vient de remporter le Tour cycliste Chambord, dans la région du lac St-Jean.

Dans le domaine d'un sport pas trop connu, le hand-ball soulignons le championnat de l'équipe féminine de l'école supérieure Ste-Thérèse d'Arvida. Qui ne rêve d'établir un jour un record mondial? La chose est possible, et à tout âge. La preuve Elaine Tanner, de Vancouver, vient d'inscrire une nouvelle marque pour le 220 verges, quatre nages. Et elle n'est âgée que de 15 ans.

Par JIM CRERAR
TORONTO (PC)—Le meilleur moyen pour le Canada d'obtenir d'être l'hôte des Jeux olympiques, c'est de commencer par présenter des championnats mondiaux dans les sports individuels et de s'acquitter de cette tâche d'une façon impeccable, conseille M. Imre Szabo, de Toronto.

Ce Canadien âgé de 43 ans, originaire de Hongrie, est président de l'Association canadienne d'escrime. Il a convaincu les dirigeants de la Fédération que la présentation d'un tournoi de championnat au Canada rehausserait la popularité de l'escrime en Amérique du Nord. Les championnats mondiaux ne se sont déroulés qu'une seule fois sur ce continent, soit à Philadelphie en 1958.

Un facteur qui n'a certes pas convaincu les dirigeants de la Fédération est le fait que les Jeux pan-américains de 1967 se dérouleront à Winnipeg immédiatement après le tournoi d'escrime, ce qui permettra aux concurrents Sud et Nord-américains de n'accomplir qu'un seul voyage pour participer aux deux principaux événements sportifs, Comité olympique international.

"C'est en 1959 que nous avons décidé que nous voulions organiser les Jeux olympiques, assister aux épreuves de championnat d'escrime qui seront disputées à Montréal en 1967, l'année du centenaire de la M. Szabo y voit une occasion unique de gagner leur appui si le Canada pose de nouveau sa candidature pour de futurs Jeux olympiques."

M. Szabo a passé travers les épreuves de la politique internationale des sports pour organiser les championnats d'escrime de 1967 qui réuniront à l'Université de Montréal, du 17 au 17 juillet, de 350 à 400 escrimeurs de 51 pays.

"Nous faisons tout en notre possible pour leur montrer que nous étions intéressés," lui-même et d'autres escrimeurs canadiens ont pendant six ans cajolé les membres de la Fédération internationale d'escrime avant de leur arracher le privilège de présenter le tournoi international à Montréal.

"Ce ne fut pas facile de convaincre un organisme comme celui-ci d'accorder l'organisation des championnats à un jeune pays tel que le Canada", a dit M. Szabo qui est arrivé au Canada en 1950. L'escrime n'est pas un sport aussi populaire en Amérique qu'en Europe et le Canada n'envoie pas beaucoup de concurrents aux épreuves internationales disputées chaque année. Il va sans dire que cela n'était pas de nature à aider la cause du Canada, sans compter qu'il en coûtera beaucoup plus cher en dépenses de voyage aux délégués européens qui devront traverser l'Atlantique.

Il y avait cependant quelques facteurs qui militaient en faveur

du choix du Canada, principalement le dévouement accompli par MM. Szabo et Carl Schwende, de Montréal, et quelques autres, M. Schwende a été nommé président du tournoi d'escrime de 1967.

Ensemble, ils sont parvenus à convaincre les dirigeants de la Fédération que la présentation d'un tournoi de championnat au Canada rehausserait la popularité de l'escrime en Amérique du Nord. Les championnats mondiaux ne se sont déroulés qu'une seule fois sur ce continent, soit à Philadelphie en 1958.

Un facteur qui n'a certes pas convaincu les dirigeants de la Fédération est le fait que les Jeux pan-américains de 1967 se dérouleront à Winnipeg immédiatement après le tournoi d'escrime, ce qui permettra aux concurrents Sud et Nord-américains de n'accomplir qu'un seul voyage pour participer aux deux principaux événements sportifs, Comité olympique international.

"C'est en 1959 que nous avons décidé que nous voulions organiser les Jeux olympiques, assister aux épreuves de championnat d'escrime qui seront disputées à Montréal en 1967, l'année du centenaire de la M. Szabo y voit une occasion unique de gagner leur appui si le Canada pose de nouveau sa candidature pour de futurs Jeux olympiques."

M. Szabo a passé travers les épreuves de la politique internationale des sports pour organiser les championnats d'escrime de 1967 qui réuniront à l'Université de Montréal, du 17 au 17 juillet, de 350 à 400 escrimeurs de 51 pays.

"Nous faisons tout en notre possible pour leur montrer que nous étions intéressés," lui-même et d'autres escrimeurs canadiens ont pendant six ans cajolé les membres de la Fédération internationale d'escrime avant de leur arracher le privilège de présenter le tournoi international à Montréal.

"Ce ne fut pas facile de convaincre un organisme comme celui-ci d'accorder l'organisation des championnats à un jeune pays tel que le Canada", a dit M. Szabo qui est arrivé au Canada en 1950. L'escrime n'est pas un sport aussi populaire en Amérique qu'en Europe et le Canada n'envoie pas beaucoup de concurrents aux épreuves internationales disputées chaque année. Il va sans dire que cela n'était pas de nature à aider la cause du Canada, sans compter qu'il en coûtera beaucoup plus cher en dépenses de voyage aux délégués européens qui devront traverser l'Atlantique.

Il y avait cependant quelques facteurs qui militaient en faveur

NOS ANNONCES CLASSEES

Rapportent à tous les jours

des centaines de dollars

à leurs habitués



cette semaine dans

Perspectives

Les Feux-Follets

Sous l'impulsion de leur fondateur, Michel Cartier, les Feux-Follets n'ont cessé de se développer et ils contribuent maintenant à faire connaître le Canada par la danse au reste du monde. Devenus professionnels en 1964, ils ont étendu leur répertoire à près d'une centaine de numéros; cette année, ils ont fait la tournée de 46 villes des Etats-Unis et donné leur spectacle durant près de trois mois à Montréal même.



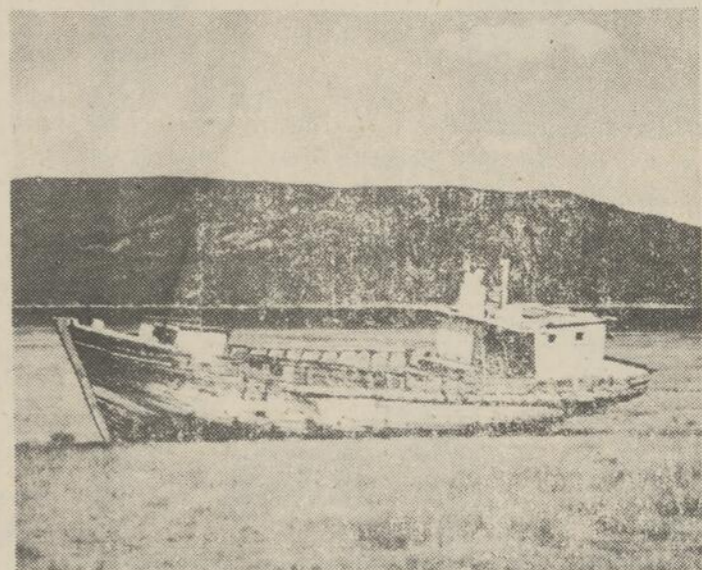
Les quintuplés d'Afrique du Sud



Le 26 février dernier, la femme d'un ouvrier noir donna naissance à trois garçons et deux filles qui, toujours vivants, forment aujourd'hui l'un des rares groupes de quintuplés — il n'y en a qu'un dans le monde — qui aient jamais survécu. Le conseil municipal d'East London leur a fait don d'une maison et leurs concitoyens ont constitué un fonds spécial pour leur venir en aide.

Une voie royale

Du lac Saint-Jean au fleuve Saint-Laurent, il est une rivière qui coupe en deux un royaume sauvage et riche: c'est le Saguenay. Ne manquez pas le reportage photographique en couleurs que présente Perspectives sur cette magnifique région du Québec.



Desserts glacés, desserts d'été

La femme pratique fait sa crème glacée à la moderne, dans son réfrigérateur, et c'est encore la meilleure qui soit au monde. Et il existe maintenant des moyens simples, faciles et rapides de réussir de magnifiques crèmes et desserts glacés. Essayez les recettes que vous suggère Perspectives, cette semaine, et jugez vous-même.



La Voix de l'Est

Andretti à la Kawartha 250

Le conducteur le plus en demande en Amérique du Nord, Mario Andretti, de Nazareth, Pa., s'est inscrit à la Kawartha 250, qui aura lieu à Mosport, le 30 juillet. Cette épreuve offrira \$22,000 en bourses, en plus du trophée Coca-Cola Ltée.

Le champion national des Etats-Unis en 1965 se rendra à Toronto à la suite de ses trois victoires consécutives d'Atlanta, Milwaukee et Langhorne. A ces courses et aux trois précédentes, Andretti, qui a 26 ans, s'est mérité suffisamment de points pour être en tête des conducteurs. Il conduira une Dodge à la Kawartha 250.

La Kawartha 250, une épreuve pour les voitures de série de modèles récents, réunira les plus grands concurrents du continent. Le gagnant, en plus du trophée Coca-Cola Ltée, obtiendra une bourse de \$3,200 environ.

Andretti, originaire de Montona, Italie, n'a mis que deux ans à atteindre le pinacle. Il débuta au volant de voitures

de formule junior en Italie, à l'âge de 13 ans. Sa première grande course en Amérique fut à Hatfield. C'était une épreuve pour les jeunes. Ce n'est qu'en 1965 qu'il se qualifia pour l'Indianapolis 500 où il termina troisième, devenant ainsi la recrue de l'année.

Cette année, à Indianapolis, il se qualifia avec une moyenne qui battit tous les records et il battit également par plus de quatre milles à l'heure le record pour la course même. Il dut abandonner le "500" cette année à cause de difficultés mécaniques après 17 tours - Les Services de Relations Publiques.

DU 3 AU 5 FÉVRIER

PRINCE GEORGE, C.-B. (PC) — Les championnats nord-américains de cross-country auront lieu à Prince George du 3 au 5 février. Le comité du ski de Prince George a fait part de cette nouvelle hier.

Nouvelles brèves

Beauté originale
Un haut fonctionnaire de Thaïlande a suggéré la tenue de concours nationaux de beauté comme meilleur moyen d'éliminer les rats dans le pays. M. Prayad Buranasiri a rappelé qu'aux Philippines on avait en partie exterminé cette vermine par des concours proclamant reine de beauté les jeunes filles ayant reçu leurs admirateurs le plus grand nombre de queues de rats.

Aridité désastreuse
La sécheresse qui a frappé l'Australie en 1964 et 1965 a causé la mort de 15,000,000 de moutons et de 1,000,000 de bovins.

Un pays enchanteur
En Yougoslavie, on peut trouver jusqu'à 350 espèces d'oiseaux.

SOYEZ PRUDENT

Soyez prudent: les baies qui poussent à proximité des camps peuvent être vénéneuses. Il existe beaucoup de baies qui peuvent causer des maladies; certaines de ces maladies peuvent être mortelles. Portez donc une attention toute particulière aux fruits que vous cueillez pour manger.

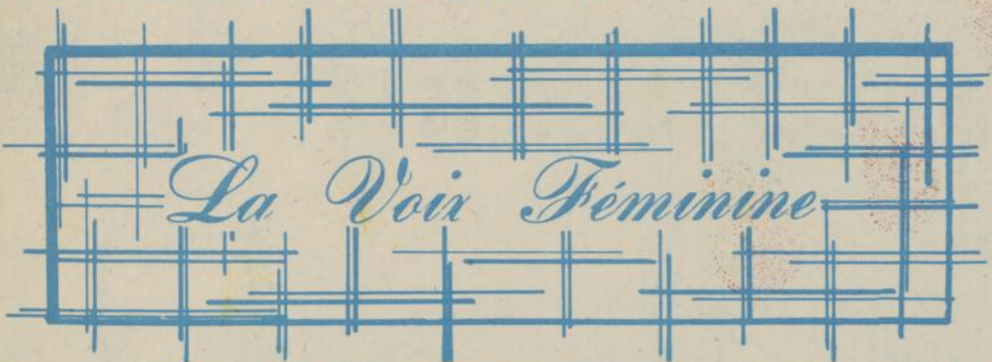
S'il vous est impossible, pendant vos vacances, de vous procurer du lait pasteurisé, ne prenez pas le risque de boire du lait non traité. Si vous ne voulez pas vous donner la peine de le pasteuriser vous-même, alors il faut mieux utiliser du lait évaporé, ou du lait en poudre, entier ou écrémé. Le lait en poudre est particulièrement sain et facile à empaqueter.

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

Jeaneau Prudent dit: "Examinez bien le fond avant d'entrer dans l'eau et ne nagez jamais seul."



REALISATION D'UN REVE — Alec Papadakis réalisera le rêve de sa vie lorsqu'il s'alignera pour un club de soccer anglais de la première division au cours de l'été. Alec, qui a eu le virus du soccer alors qu'il n'était encore qu'un gamin, en grève, a cru que ses chances de réaliser ses ambitions s'étaient évanouies quand ses parents ont décidé d'émigrer au Canada. Mais ses aptitudes ont à tel point impressionné les dirigeants de l'équipe senior Italia, de Winnipeg, qu'ils ont pris des dispositions pour qu'il soit mis à l'essai au sein d'une équipe d'Ecosse. (Photo PC)



HIER APRES-MIDI les petites filles ont été bien intéressées par les spectacles qui leur étaient présentés; les amusants Téfret et Calorieux en compagnie de marionnettes. C'est une des activités qui fait partie du programme de terrains de jeux pour les fillettes de 6 à 12 ans.

Les terrains de jeux, section féminine

Les petites filles ont aussi leurs activités bien à elles

GRANBY - Pour les parents, les terrains de jeux sont un soulagement, presque toute la journée, les enfants de 6 à 12 ans profitent des activités qui sont à leur disposition, sous la surveillance de moniteurs compétents.

Les terrains de jeux pour garçons et ceux pour filles ont quelque chose de commun qui se ressemblent comme les marionnettes, les films, les spectacles pour enfants. Il serait bon de savoir à quel les fillettes, guidées par leurs monitrices, emploient leurs loisirs d'été.

Nous sommes allés voir Mile

Ginette Berthiaume, qui est la programmatrice pour les terrains de jeux, côté féminin. Mile Berthiaume explique certaines activités des filles, et ce que les filles aiment mieux.

On remarque le bricolage chez les filles. Ce sont les fleurs qui ont la préférence, et ce pour la plupart des filles, ensuite viennent les chapeaux en cuir, les pots de fleurs décoratifs, les dessins à main levée. Cette semaine, pour les plus grandes, il y aura un bricolage surprise, qui consistera à faire des robes d'indiennes avec de la jute. Les robes sont déjà taillées par les monitrices,

et les fillettes n'auront qu'à rassembler les morceaux. Elles les décoreront ensuite selon leurs goûts, soit par des broderies, soit par des peintures à la gouache, selon leur imagination.

Les marionnettes intéressent beaucoup les enfants. Les clowns, Théofret et Calorieux les font rire de bon cœur. Nous avons eu l'occasion de voir les fillettes en admiration devant ces deux bouffons et les marionnettes. Elles paraissent très intéressées à l'histoire qui se déroulait devant elles.

Les petites filles ont des jeux, mais beaucoup moins violents que ceux des garçons. Ce sont des jeux d'initiation, mais il y a quelques jeux, disons violentes comme les saut en hauteur et les compétitions, les courses à relais que les fillettes aiment beaucoup. Certaines petites filles de 5 ans apportent leur poupées (normalement les enfants fréquentent les terrains de jeux à 6 ans, mais certains parents prennent les terrains de jeux pour des garderies d'enfants...) à ces petites, on leur apprend à raconter des histoires à leurs poupées, quelle petite fille n'aime pas parler à sa poupée comme si c'était une personne vivante?

Les mimes ont aussi du succès auprès des filles. On retrouve beaucoup d'histoires d'animaux, comme les moutons qui reviennent très souvent, dans leurs mimes. On dirait qu'elles ont soif d'aventures, mais que ces aventures finissent toujours bien. Par exemple, elles se voient seules dans le désert et on bien soit, à la fin il y a toujours un oasis pour éteindre leur soif.

Cette année, les activités sur les terrains de jeux ont lieu l'avant-midi, parce qu'il fait plus frais. L'après-midi ce sont les autres activités comme le bricolage, les marionnettes. De ce changement ni les monitrices et ni les enfants n'en sont fâchés. Les enfants sont beaucoup moins fatigués ainsi, surtout les plus petits. Passer un après-midi au soleil pour des enfants de 5 ou 6 ans est bien fatigant.

Chez les filles on retrouve 36 monitrices, dans 4 terrains différents. Ces monitrices ont suivi un cours spécial et sont toutes âgées d'au moins 17 ans. Les petites filles sont sous bonne garde durant l'été.



M. et Mme Claude Kennedy (Huguette Granger), dont le mariage fut célébré en l'église N.D.A. de St-Jean. Mlle Granger est la fille de M. et Mme Paul A. Granger. M. Kennedy est le fils de M. et Mme Thomas Kennedy, de St-Jean. (Photo Studio Guillet Eng.)



M. et Mme Serge Ménard (Marielle Désilets), dont le mariage fut célébré en l'église de St-Pie. Mlle Désilets est la fille de M. et Mme Edouard Désilets, de St-Pie. M. Ménard est le fils de M. et Mme Lionel Ménard, de Granby. Les nouveaux époux habiteront Granby. (Photo Claude Champagne, N.Y.I.)

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (Le Belier) Cultivez une attitude sincère avec ceux qui vous entourent. Vous pourriez apprendre quelque chose d'important d'un plus petit que vous.

20 avril au 20 mai (Le Taureau) On compte sur vous; sachez être à la hauteur de la confiance que l'on place en vos possibilités. Dans l'ensemble, cette journée est des plus satisfaisantes.

21 mai au 21 juin (Les Gémeaux) Les obstacles qui vous retiennent sont plus apparents que réels. Vous réussirez à les vaincre avec de la bonne volonté. Sachez tirer le meilleur parti possible des circonstances.

22 juin au 21 juillet (Le Cancer) Essayez aujourd'hui de sauver du temps et des efforts. Il pourrait y avoir une tension dans les questions domestiques ou sentimentales, si vous négligez quelques choses.

22 juillet au 21 août (Le Lion) Journée où il ne faudra pas vous montrer inquiet ni chercher à abattre plus de besogne que vous ne pouvez. Vous allez trop vite.

22 août au 22 septembre (La Vierge) Les influences planétaires de cette journée sont un peu confuses et il faudra arrêter et réfléchir avant d'agir. Soyez prudent dans vos dépenses.

23 septembre au 21 octobre (La Balance) On a confiance en vous, et l'occasion vous sera fournie de donner des preuves de votre valeur. Une impulsion sera difficilement freinée; surveillez vous.

22 octobre au 21 novembre (Le Scorpion) Des aspects bienveillants pour vous annoncer une journée des plus agréables. La position des astres peut vous apporter des gains intéressants.

22 novembre au 21 décembre (Le Sagittaire) Les indications données aux personnes du signe précédent vous conviennent également. Vos chances augmentent constamment, et la fin de la journée devrait vous apporter de belles satisfactions.

22 décembre au 20 janvier (Le Capricorne) Un jour particulièrement bon pour les questions de routine, il pourrait cependant y avoir des aspects incertains en ce qui concerne les questions affaires et finances.

21 janvier au 19 février (Le Verseau) N'attendez pas beaucoup des activités sociales et des divertissements. Il y aura des interférences et des contre courants.

20 février au 20 mars (Les Poissons) Un mot agréable aplanira vos relations et provoquera la bonne volonté chez les gens de votre entourage. Evitez les prétextes pour vous disputer.

PATRONS DE LA VOIX DE L'EST



7426

Alice Brooks

UN TRICOT très à la mode, que ce petit gilet d'allure "pauvre-petit-garçon". Vous pouvez maintenant le faire vous-même, épargnant ainsi quelques sous. Les grands disponibles sont 32-34; 36-38. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.

Pour obtenir ces patrons, envoyez le prix en argent (non en timbres) à Service des Patrons, La Voix de l'Est, 136 Principale, Granby. Ecrivez vos nom et adresse en lettres molles et le grandeur désirée. Veuillez envoyer aussi le patron découpé, pour éviter les recherches. Livraison 2 semaines et plus.

Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies.

4845

VOUS POUVEZ commencer dès maintenant à faire de la couture pour l'automne, avec ce petit jumper pour votre fillette. De ligne A, il sera accompagné d'une petite blouse qui se terminera par une boucle au collet. Les grands disponibles sont de 2 à 8. Le patron et les instructions seront à vous pour la modique somme de 50 cents.



La fraîcheur et la beauté naturelle du coton sont merveilleusement mises en valeur dans cette simple tenue d'intérieur créée par Claire Haddad. La tige mollement drapée est en toile de coton aux impressions éclatantes, vibrant mélange d'orange et de bleu, et se porte sur un pyjama à épaupe unique en popeline orange vif. Sélectionnée dans la collection "fleurs des Barbades" par le Conseil Canadien du Coton et photographiée aux Barbades en coopération avec Air Canada.



TARTES AUX ABRICOTS à croûte dorée, c'est une recette qui nous vient d'Australie qui est très facile à faire. De plus elle est aussi bonne qu'appétissante.

Tarte aux abricots et tartelettes aux pêches

TARTE AUX ABRICOTS
Cette recette qui nous vient d'Australie est facile à faire et aussi bonne qu'appétissante.

GARNITURE
28 onces d'abricots d'Australie
1 ou 2c. à soupe de sucre,
1 ou 2c. à soupe de sirop de maïs,
1 ou 2c. à soupe de beurre

CROUTE
1 3/4 tasse de farine pré-tamisée,
2/3 de c. à thé de sel
2/3 de tasse de shortening
2 ou 3 c. à soupe d'eau froide.

Egoutter les abricots et garder le jus que vous servirez chaud avec la tarte.

Tamiser la farine et le sel dans un bol. Y défaire le shortening et, avec de l'eau froide, faire une pâte souple. Garder le quart de la pâte pour le dessus de la tarte et rouler le reste pour couvrir le fond d'une assiette de neuf pouces de diamètre.

Remplir avec les abricots dont vous garderez quelques mottés pour la décoration. Rouler le reste de la pâte pour le dessus. Faire des indentations autour de la croûte. Badigeonner de sirop de maïs, saupoudrer de sucre et parsemer de morceaux de beurre.

Faire cuire à 425°F, de 35 à 40 minutes jusqu'à ce que la croûte soit dorée. Garnir la tarte de mottés d'abricots. Six portions.

TARTELETTES AUX PECHES CROUTE
1 tasse de farine pré-tamisée
1/4 dec. à thé de sel
1c. à soupe de sucre
3c. à soupe de beurre
3c. à soupe de shortening
1 jaune d'oeuf

2c. à soupe de jus de citron
1c. à soupe d'eau froide.

GARNITURE
15 onces de tranches de pêches d'Australie.
1/3 de tasse de raisin sultanas, d'Australie.
2c. à soupe de dirsch (facultatif)
1/4 de tasse de sucre
1c. à soupe de farine

Pour la croûte, tamiser ensemble dans un bol la farine, le sel et le sucre et y défaire le beurre et le shortening en petits morceaux. Battre le jaune d'oeuf légèrement et y ajouter le jus de citron et l'eau. Ajouter

petit à petit au mélange de farine en remuant avec une fourchette. Former une boulette avec la pâte et la pétrir 15 secondes sur une planche enfarinée. La rouler pour obtenir une épaisseur de 1/8" et la couper de façon à couvrir 12 petit moules à tartelettes. Piquer le fond avec une fourchette et faire cuire à 425°F, de 12 à 15 minutes. Mettre à refroidir sur une grille.

Pour la garniture, égoutter les pêches et les couper en cubes. Les mettre dans les croûtes cuites. Faire tremper les raisins sultanas dans le dirsch (si vous le désirez) jusqu'à ce que celui-ci soit absorbé et ensuite mettre le raisin autour des pêches. Mélanger la farine avec le jus de pêche et le sucre et amener à ébullition en remuant constamment. Verser sur les fruits pour former un glaçage et laisser prendre.

Prompt rétablissement
STE-MARIE D'ELY (DNC) -- Meilleur vœux de prompt rétablissement à M. Warren Morrissey, actuellement hospitalisé au Sherbrooke Hospital, à la suite d'une chute qu'il fit en travaillant à la fenaison.

Nouveau-nés à Granby

GRANBY-- Voici la liste des derniers baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Granby.

ASSOMPTION
HUBERT-- Joseph, Omer, Daniel, fils de M. et Mme Rosaire Hubert (Colette Ouellet). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Omer Hubert (Thérèse Carmel), oncle et tante de l'enfant.

BELLEGARDE-- Joseph, Benoit, Mario, fils de M. et Mme Sylvio Bellegarde (Aurise Grismard). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Benoit Bellegarde (Jeannine Chiasson), oncle et tante de l'enfant.

IMMACULEE-- CONCEPTION
GRENIER-- Joseph, Réjean, Martin, fils de M. et Mme Jean-Guy Grenier (Monique Laverrière). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Réjean Riendeau (Huguette Grenier), oncle et tante de l'enfant.

ST-JOSEPH
BACHAND -- Joseph, Nérée, Emile, Sylvain, fils de M. et Mme Claude Bachand (Jacqueline Brodeur). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Emile Brodeur (Emilie Coderre), grands-parents de l'enfant.

ST-BENOIT
SAVOIE -- Joseph, Jean-Luc, Michel, Marcel, fils de M. et Mme Michel Savoie (Françoise Brodeur). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Louis-Philippe Savoie (Claire Gendreau), de Montréal, grands-parents de l'enfant.

SENECAL-- Marie, Claude, Senechal, Julie, fille de M. et Mme Lucien Sénécal (Jacqueline Légaré). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Marcel Galipeau (Gisèle Légaré), oncle et tante de l'enfant.

FLEURS POUR
• NAISSANCE • MARIAGE
• HOPITAL • RECEPTIONS
• MORTALITE

Mme Gilberte Loiselle
• FLEURISTE •
342 PAPINEAU
GRANBY
TEL: 378-1191

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver

la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le façon vite pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comment le gonflement disparaît vite--combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Cornichons au vinaigre

Des petits cornichons surs qui égayeront les repas du midi et les goûters de minuit. Rien de mieux pour garnir une salade au chou râpé.

Ingédients: 3 pintes de cornichons fraîchement cueillis; quel que clous de girofle; 1/2 tasse de gros sel; alun, vinaigre, sucre, fenouil.

Procède: Essuyer fortement les cornichons avec un linge pour enlever les aspérités. Les couper au besoin. Laisser reposer une nuit dans une saumure faite avec le gros sel; les égoutter à fond et les déposer dans un autre plat. Couvrir de vinaigre, faire tremper 6 à 8 jours. Verser alors les cornichons et le vinaigre dans une marmite, les chauffer sans les cuire, les égoutter de nouveau.

Mettre les cornichons dans les pots, y ajouter 3 ou 4 grains de poivre noir entier, des clous de girofle et du fenouil. REMPLIR de bon vinaigre chauffé avec 1/2 tasse de sucre et 1/2 c. à table d'alun par pinte de vinaigre. Lorsque le vinaigre est refroidi, les cornichons sont prêts à servir.

Des jours heureux sans

Constipation

Elle disparaît en douce grâce aux nouvelles PILULES EX-LAX

Pour retrouver la joie de vivre, prenez la nouvelle pilule Ex-Lax contre la constipation. Elle exerce son action douce du jour au lendemain. Facile à prendre, elle contient un ingrédient médicamenteux reconnu. Chaque pilule est enveloppée dans du cellophane. Gardez-les sous la main.

NEW! NOUVEAU!
EX-LAX
PILULES EX-LAX
FOR RELIEF OF CONSTIPATION
PILULES EX-LAX
PILLES

Nectarines savoureuses et exquis



JAMBON GLACE DE NECTARINES FUMÉES

1 boîte de jambon cuit (4 ou 5 livres); gousses d'ail; 6 ou 8 nectarines fraîches; 1/4 tasse

Garnir le jambon de gousses d'ail. Réchauffer le jambon selon les instructions. Pendant ce temps, blanchir, peler et trancher les nectarines; mêler et écraser pour donner 2 tasses de purée. Brasser les ingrédients sauf le beurre, dans un grand plat. Faire mijoter 5 à 10 minutes. Durant les 30 dernières minutes de la cuisson du jambon, brossez la viande trois ou quatre fois avec du glacé de nectarines. Refroidir, puis réfrigérer. Juste avant de servir, ajouter une ou deux cuillères à table de beurre dans le glacé; réchauffer et servir comme de la sauce. Garnir le jambon de tranches de nectarines et de brins de menthe, si désiré. Cette recette donne 14 à 18 portions.

APPERITIF DE NECTARINES

1 paquet (6 onces) de gélatine de lime; 2 tasses d'eau bouillante; 1 1/4 tasse d'eau froide; 1/3 tasse de jus de citron; 1/4 c. à thé de sel; 1 tasse de crème sûre; 1 c. à table d'assaisonnement italien; 2 ou trois nectarines fraîches.

Dissoudre la gélatine dans l'eau bouillante; brasser dans l'eau froide, le jus de citron et le sel; mettre dans un moule à gâteau de 9 pouces; refroidir sans faire prendre. Pour servir, mêler la crème et l'assaisonnement. Trancher les nectarines. Coupez la gélatine en forme de cubes; disposer en alternant le mélange de crème et les tranches de nectarines, dans six verres à vin. Donne six portions.

GLACE DE NECTARINES ET D'ORANGES

8 ou 10 nectarines fraîches; 1 tasse de sucre; 1/4 c. à thé de sel; 1/2 tasse de jus d'oranges; 2 à 4 c. à table de jus de citron; 2 blancs d'oeufs. Blanchir la pelure et les tranches de nectarines pour donner 4 tasses; écraser avec 3/4 tasse de sucre. Brasser le sel et les jus de fruit. Mettre dans un plat au réfrigérateur et couvrir de papier ciré ou de papier aluminium; refroidir sans faire prendre complètement. Battre les blancs d'oeufs sans mousser; ajouter graduellement le sucre et les oeufs battus. Battre graduellement le mélange de fruit. Placer dans deux plats au réfrigérateur. Refroidir jusqu'à fermeté. Garnir chaque service avec des tranches de nectarines et de brins de menthe, si désiré. Donne environ 1 1/2 pinte.

Les nectarines de Californie, les plus beaux fruits de l'été, possèdent une véritable magie pour aiguiser les appétits. Un simple regard à ce fruit à pelure rouge feu et or est suffisant pour vouloir y goûter.

Quand vous mangez une nectarine, il est difficile d'en enlever la mince pelure. Mais lorsqu'une recette demande l'épluchage des nectarines, il s'agit simplement de faire tremper les fruits dans l'eau bouillante, environ 30 secondes, puis de les passer à l'eau froide, et la pelure s'enlèvera facilement.

La fertile Vallée St-Joachim, au centre de la Californie, est l'endroit d'où proviennent les nectarines que l'on retrouve dans nos marchés durant tout l'été. Soigneusement cueilli, le fruit est envoyé aux marchés de tout le pays, par des moyens de transport moderne.

Il existe plusieurs moyens d'utiliser la reine des fruits de la Vallée St-Joachim. Des tranches ou des dés de nectarines sur les céréales du matin, arrosées d'un mélange de canelle et de sucre, ou de lait. Servez des crêpes avec du sirop de nectarines (fait avec des tranches de nectarines chauffées avec du sirop d'érable, une pincée de sel et un peu de beurre), accompagnés de bacon ou de saucisses.

Mettez des moitiés de nectarines sur un plat garni de salade, avec du fromage cottage, puis garnir de baies ou de boules de melon; mêler avec de la crème sûre puis arroser d'huile. Combinez des nectarines en dés, du concentré de limonade, de bière de gingembre et sucre (au goût), ce qui donne un délicieux breuvage froid. Ou encore comme dessert vite fait pour les journées chaudes: servez des tranches de nectarines avec des tranches de poires, baies ou autres fruits frais, ajouter du sucre et de la muscade au goût, et finir avec un sorbet de lime.

Salade de nectarines "Lily"

Placer dans un verre à pieds, des languettes de salade-iceberg. Remplir de salade de poulet au centre. Arroser les tranches d'avocado (coupées en formes de croissants), avec du jus de citron et lime; dresser avec des tranches de nectarines fraîches sur les bords du verre.

Le complément idéal à votre table d'été

PAIN
GailuRon
LA BOULANGERIE RACINE LTÉE.



Exigez les délicieux produits GailuRon de votre épicier ou demandez-les à votre livreur Racine

Des centaines de personnes marchandent ici chaque jour

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre

Comptable Agréé
135, rue Principale
Tél.: 373-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte

& ASSOCIES, C.A.
317, RACINE
GRANBY, TEL. 378-7935
L.J. Montfils C.A. — J.P. Picotte C.A.
C.J. Jolin C.A. — A. Dallaire C.A.
P.A. Joffe C.A. — G.D. Dallaire C.A.
(37082)

CLAUDE LEVEILLE

AVOCAT
Bureau tous les soirs
sur rendez-vous

Ne pas confondre

Une seule pharmacie
pour mieux vous servir

Pharmacie CADIEUX

Rexall
C. LEMAIRE, B.A., B.Ph., L.Ph.
96 Principale, Tél.: 372-3336

Carles d'affaires

PUITS ARTESIEN

Nous pouvons creuser
votre puits en

UNE JOURNEE

OES DRILLING
KNOWLTON, TEL.: 243-6454
(30478)

TERRE à PARTIR

et REMPLISSAGE

- Gravier à ciment et sable à vendre.
- Ouvrage de béton mécanique avec retro-pilot "back-hoe"

J. P. AUCLAIR

CAMIONNEUR
Ste-Cécile de Milton
Rang Mawcook
Tél.: 378-6871
(35387)

ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques sur

- Résidentiels
- Commerciaux
- Industriels

provenant de:

- Particuliers
- Compagnies d'assurances
- Compagnie de fiducie

TAUX COURANT

S'adresser à:

JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(37081)

ARGENT A PRETER

1) Argent de particuliers: Intérêt à 7% l'an.

2) Argent de Compagnies d'Assurance:

a) Intérêt à 6%, prêt à 8% (SICIL) de la valeur de la propriété.

b) Intérêt à 7%, prêt à 9% de la valeur de la propriété.

c) Intérêt à 7%, prêt à 9% de la valeur de la propriété.

JEAN-PAUL MATTON

Notaire
328, rue Principale, Granby,
Tél.: 378-4112. (37080)

GRANBY: Tél. 372-5433

4 Propriétés à vendre

WATERLOO: A vendre pour règlement de succession L.J. Fournier, Waterloo, propriété située à 235 rue Principale, Waterloo, cinq (5) logements, cinq (5) garages, deux (2) magasins. Revenu brut: \$2,764.00; revenus nets: \$1,684.00. Conditions: complant. Faire offre par écrit à: H. Hector Archambault, 1220 rue Beckett, Sherbrooke, P.Q. ou à Abbé Ovide Poirier, 1 Place de l'Église, Montréal Est, P.Q. (37388)

4 Propriétés à vendre

A VENDRE: Maison meublée et propriété d'un acre avec 150 pieds sur le lac, chemin ouvert à l'année longue, électricité au complet, prix raisonnable, termes faciles. Cause de vente: déménagement en Floride. Appelez le propriétaire 297-5564, Eastman ou Roland Realtor. Tél.: 843-6657, Murog. (37563)

7 Commerces à vendre

A VENDRE: Magasin de lingerie et chaussures pour hommes, femmes et enfants, avec maison de 7 pièces, bon chiffre d'affaires, centre touristique. Cause de vente: maladie. S'adresser: Mme Jean-Louis Fortin, Eastman, Tél.: 297-2171. (37612)

17 Terrains à vendre

150 TERRAIN situés au développement de St-Jacques, au lac Beauport, à Bondville. \$25 comptant et \$15 par mois. Aussi 2 chalets tout équipés à vendre. S'adresser: M.L. Harvey, 526 rue St-François, Granby. (36858)

23 Logements à louer

A 402 ST-VINCENT: 2^e étage, 5 1/2 pièces, chauffé, garage, 1200 par mois. A 118 SHERBROOKE: un bas, 5 pièces, chauffé, garage, \$125.00 par mois. A 63 CENTRE: 5 pièces chauffé, un bas modernisé, \$85 par mois. \$45. Aussi LOCAL de 28 pl. x 15 pl. pour bureaux, situé à 146 Principale. S'adresser à Mme R. Madrais, 79 Lorne, Granby. Tél.: 372-3850. (36973)

A LOUER: Logis 1 1/2 grandes pièces, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, balcon, laveuse et sècheuse automatiques, libre le 1^{er} août. S'adresser: 107 rue Drummond, apt 15, Tél.: 372-4928, Granby. (37534)

LOGIS 3 pièces, chauffé, meuble, eau chaude à l'année, libre immédiatement. S'adresser: à 85 rue Drummond, Tél.: 372-3988 et après 6:00 p.m. signalez 372-4305. (37518)

LOGIS, dans un bas, 5 pièces, sous-sol fini avec salle de bains et une chambre, \$115 par mois, non chauffé. Départ transféré. Logis situé à 269 Montclair. Pour informations, s'adresser à 269 Montclair. (37523)

LOGIS 4 pièces, au 2^e étage, situé à 127 Victoria, libre le 1^{er} août, \$35 par mois. Signalez: 378-5847. (37575)

A LOUER: Logis de 3 grandes pièces et salle de bain complète, libre pour le mois de septembre. S'adresser: 355 rue Racine, Granby. (37596)

24 Logements demandés

ON DEMANDE logis de 4 à 5 pièces, dans un bas, avec garage, dans le centre de la ville. Signalez: 372-5433 et demandez Mme Dupuis. (37569)

25 Appartements à louer

2^e PIÈCES, très modernes, meublés, chauffés, éclairés, laveuse et sècheuse automatiques, stationnement privé, situés au 359 du Boul. Leclerc, à Granby. S'adresser: Marché Plante, Boul. Leclerc, Tél.: 378-8411, s'il n'y a pas de réponse, signalez: 372-4469. (37346)

A LOUER: 2 apts plus chambre de bain, meublés, chauffés, éclairés, entrée privée, pas d'entants. S'adresser: 42 Ottawa, Tél.: 378-4992. (37488)

APT A LOUER: 3 1/2 pièces, fait à neuf, meublés, chauffés, éclairés, ventilateur au-dessus du poêle, entrée privée, avec galerie. S'adresser: Adrien Goyette, 380 Cartier, 372-6558. (37525)

1 ou 3 APPARTEMENTS de 3 pièces, à louer, modernes, meublés, chauffés, éclairés, stationnement gratuit. S'adresser: 329 Boul. Boivin, Tél.: 378-7036. (37513)

APTS de 2 et 3 pièces, lumineux, salle de bain, réfrigérateur, poêle électrique, T.V. si désiré, eau gratuite, chauffage central, balcon, stationnement privé, libre, situé à 142 St-Georges, s'adresser à 391 Ave du Parc, tél.: 378-4931. (37542)

APTS de 1 - 2 et 3 pièces meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désirée, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc, tél.: 372-4121 ou 91 Paré, après 6:00 p.m. (32898)

APT 1 1/2 PIÈCE et chambre à louer, modernes, meublés, chauffés, eau chaude à l'année, tapis mur-à-mur, cuisine et salle à manger modernes. Pour visiter signalez: 372-5129. (37357)

APPARTEMENT à louer, 2 1/2 pièces modernes, meublés au complet, chauffés, éclairés, entrée et salle de bain privées, ménage fait à neuf, bas prix, situés à 31 Centre. Signalez: 372-2810 ou s'adresser: Magasin Mlle Gemme, Tél.: 372-3022. (37399)

APPARTEMENT 2 1/2 pièces, meublés, chauffés, éclairés, situé au centre de la ville, avec entrée privée, etc. S'adresser: 37 rue Gill, Tél.: 372-4918, ou 372-3462. (37616)

27 Chambres à louer

CHAMBRE pour 1 ou 2 personnes, bon chez-soi, libre, services généraux, prix à partir de \$5.00. Téléphonez: 378-6414 (37431)

30 Chambres et pensions à louer

A LOUER: Pension pour hommes, bon chez-soi. S'adresser à 226 St-Jacques, Tél.: 372-6256. (37614)

37 Articles de ménage

A VENDRE: Une chaise haute chromée, carrosse neuf, 2 couchettes 36 po et 45 po, avec matelas, un lit double avec bureau et garde-robes, 5 tiroirs et garde-robes en cèdre. Le tout sera vendu mardi soir, au Pingoin, chemin St-Paul. (37601)

53b) Instruments de musique

A VENDRE: Instruments de musique: Guitare électrique Harmony, Amplificateur Pender, micro electro-voce en parfait état. S'adresser par téléphone: 372-6886. (37572)

96 A vendre ou à échanger

A ECHANGER
Particulier échangeant propriété 2-4 ou 5 logements contre ferme avec roulant. Ecrire Casier Postal 100, Deauville. (37584)

A VENDRE

Grand chalet de 5 pièces, meublé et tout équipé, moderne et confortable, situé sur grand terrain, de 225 pl. x 80 pl., au bord de l'eau, avec plage privée, avec très beau Yatch de 25 forces et une chaloupe à moteur, avec Boat-House, situé au lac Libby. Prix avantageux. — AUSSI à vendre: 2 chevaux Polonais pur-sang, bien dressés Western ou Nokiane. Prix spécial. S'adresser tél.: 372-2080. (37441)

SI VOUS AVEZ 30 ANS et plus, êtes enthousiaste et bien éduqué, vous pouvez être le partenaire que nous recherchons. Rendez-vous à 378-8138, Granby. (37656)

TELEVISIONS A LOUER

Téléphonez: 378-3734. (37353)

98a) A vendre - Divers

A 73 DRUMMOND
vous trouveriez un assortiment complet de manteaux, jaquettes et chapeaux de

CUIR et SUEDE

— Choix de 25 couleurs — Grandeur à 22 ans. OUVERT TOUS LES SOIRS SUR RENDEZ-VOUS

50,000 PIEDS DE PLANCHES

D'ÉPINETTE 3/4 po d'épaisseur, en longueur de 30 à 42 po, pour être vendues à bas prix en lot pour convenir aux acheteurs. Aussi 4,000 planches en bois 30 po x 36 po, 30 x 40 po, 30 x 42 po. S'adresser à M. Roland Marquis, 510 St-Jacques, Tél.: 378-5045, Granby. (37471)

A VENDRE: 2 autos d'écoliers, 15 places, toutes équipées, en parfait état. S'adresser à Léonard Blanchette, Béthanie, Co Shefford, Tél.: Roxton-Falls, 601 8 2-1. (37594)

99 Prêts

VENTE ECHANGE LOCATION PRETS

Pour un service adéquat et rapide. Consultez toujours:

21 Dufferin — Granby

Tél.: 372-5991, ou 378-2970
Michel Champagne, Courtier
(32737)

110 Femmes demandées

ON DEMANDE: Femmes pour travail de sollicitation par téléphone, à domicile, doivent demeurer: Granby, St-Hyacinthe, Victoriaville, Sorel. Ecrire: C. Decarie, 1074 rue Ste-Thérèse, Sherbrooke. (37574)

111 Hommes demandés

HOMMES demandés avec auto, dans plusieurs comtés pour prendre commandes et faire livraisons chez les marchands, temps plein ou partiel. Ecrire, en donnant votre numéro de téléphone, votre âge à casier 503, La Voix de l'Est, Granby. (37600)

116 Vendeuses demandées

VENDEUSES d'expérience demandées pour un département de draperies. S'adresser à Mme Picard, Magasin Picard & Frères, à 176 rue Principale, Granby. (37573)

125a) Autos à vendre

AUSTIN, année 1961, 6 cylindres, très bonne condition, \$500 seront acceptés, un seul propriétaire. Tél.: 372-4015. (35078)

131 Bicycles, motocyclettes

A VENDRE: Motocyclette 1961, modèle BSA 650 A, 65, en très bonne condition. Pour informations, s'adresser: 132 rue Dion, Tél.: 263-2894 Cowansville. (37589)

141 Animaux

A VENDRE: Beau Pomeranien, pur sang, âgé de 2 mois, avec ou sans enregistrement. S'adresser: 14 rue Centre, tél. 372-2020. (37510)

142 Maisons à vendre

MAISON de 6 pièces à vendre, avec terrain de 136 x 270 pl. et garage de 22 x 28 pl., 220 volts, chauffage central, puits artésien, située à 3 milles de Granby, chemin Waterloo. Tél.: 372-2890. (37536)

SPLIT LEVEL, avec sous-sol fini, \$22,500, située à 430 rue King, Granby. Pour informations, s'adresser à 430 rue King, Granby. (37538)

MAISON de 2 logis: 1 de 6 pièces et 1 de 3 pièces, bien située, beau grand terrain, prix et conditions raisonnables. Signalez: 372-6197. (37548)

AUCUN BESOIN D'ÊTRE MILLIONNAIRE pour posséder un magnifique bungalow moderne.

C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que \$50.00 de base et \$10.00 par mois.

Réalisez par vous-même en voyant

GERARD LEMIEUX CONTRACTEUR

Tél. 372-2080
CHEMIN WATERLOO
(37505)

142a) Maisons à louer

A LOUER: Maison de campagne, West Shefford, 7 pièces, plus grande chambre de bain. Tél.: 372-3612. (37598)

142b) Maisons à vendre ou à louer

BUNGALOW 7 pièces, 1 chambre, dans le village de West Shefford, à 1 mille de l'autoroute, près du terrain de golf, ski, vue magnifique grande propriété, sous-sol fini, garage, solarium, terrasse. Libre immédiatement. Tél.: 378-2288. (35295)

143 Demande à acheter

ON DEMANDE à acheter une maison, 3 ou 4 chambres, avec grand salon et grande cuisine, bien située. Ecrire à Casier 5032, La Voix de l'Est, Granby. (37522)

FARNHAM TEL. 293-5155

23 Logements à louer

2 LOGIS à louer dont 1 de 3 et l'autre de 5 pièces, très bien situés, en face du couvent. S'adresser: Uldege Fortin, 84 Yamaaska, Farnham, tél.: 293-5793. (37555)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE: 2 machines à coudre Singer, 96-40, avec banc industriel, machine à coudre Pfaff no 130; métier à tisser, ancien, complet. Pour plus de détails, appelez: 293-6014. (37617)

WATERLOO

110a) Filles demandées

JEUNES FILLES demandées pour travail dans conserverie. S'il-vous-plait, vous présenter au bureau d'emploi de la compagnie Slack Brothers, rue Western à Waterloo. (37477)

139 Embarcations, moteurs

A VENDRE: Embarcation avec moteur 12 forces, ainsi qu'un trailer, \$400.00. Signalez: 539-2638. (37613)

SAINT-JEAN TEL. FI. 7-7596

23 Logements à louer

LOGIS de 4 pièces, moderne, située rue de l'église à Chambly, au 2^e étage. Signalez: 348-2045. (37531)

57 Salons de coiffure

A VENDRE: Équipement de salon de coiffure moderne, 3 séchoirs, lavabo, chaises, etc. Aucune offre raisonnable ne sera refusée. Signalez: 346-5870. (37508)

ST-HYACINTHE TEL. PR. 3-2516

4 Propriétés à vendre

PROPRIÉTÉ à vendre avec grand terrain, maison en brique, 5 1/2 pièces, chauffage à l'eau chaude, garage double, cour en asphalte, poulailler avec accessoires, maximum 5,000 poules. Le tout en très bon état. S'adresser: 1490 rue St-Simon, village Ste-Madeleine, Cte St-Hyacinthe, Tél.: 793-3872. (37592)

23 Logements à louer

LOGIS 5 pièces, situé dans Bois-Joli, libre à partir du 1^{er} septembre. S'adresser le jour à 773-8411 jusqu'à 4:30 p.m. et demandez M. Champagne ou le soir 773-8135. (37590)

137a) Autobus, voyages

Voyages-Excursions

DU 23 JUILLET au 1^{er} AOÛT: Nouvelle Orléans

28 AOÛT: Excursion aux Mille Îles

19-20-21 AOÛT: Îles aux Coudres

2-3-4-5 SEPTEMBRE: Toronto - Niagara

DU 7 AU 28 SEPTEMBRE: Voyage en Europe

Mile G. CORBEIL

Otterburn Park: 467-4803
St-Hyacinthe: 773-1972
(37337)

141 Animaux

A VENDRE: Six tantes Holstein dont deux pur sang de 2 ans et demi, avec papiers enregistrés, non vécues et ouvertes, passées au test fédéral, six vaches Holstein croisées, un an et demi, très belles et grasses, non vécues et ouvertes, trois truies cochonnes, mélange Landrace et Yorkshire. Pour informations, s'adresser à St-Jude, Tél.: 792-5118. (37594)

125a) Autos à vendre

A VENDRE: Chevrolet 1960, capacité 20,000 livres, en parfaite condition. Cause de vente: trop petit. Signalez: 589-7864, Marieville. (37544)

COWANSVILLE TEL. 263-2988

23 Logements à louer

LOGIS à louer, 5 pièces, libre immédiatement. S'adresser: 127 rue Royal. Tél.: 263-3310 (37623)

125a) Autos à vendre

ATO de marque Volkswagen 1959, en très bon état, avec radio. S'adresser à Tél.: 263-2988 ou 263-3310, Cowansville. (37561)

ECOLE DE COIFFURE PAULA enr. P-G. BOULET, prop. Inscrivez-vous dès maintenant pour le prochain cours.

— Le cours inscription entre le 15 septembre et le 1^{er} octobre, — Le cours entre le 15 décembre et le 1^{er} janvier de l'année qui suivra et continuer à 6 mois plus tard.

Ecole détient un permis du Ministère de l'Éducation. Inscrivez-vous dès maintenant 211F, rue Principale Granby T él.: 372-5471

JULES COTE

Encanteur bilingue licencié 124 rue Sud, Cowansville Tels: 363-0676, Cowansville 293-2130; Dunham (37560)

MOCO

FERDINAND

PHILOMENE

Bon sang! Il faut que le survieille non poid!

Un Banana Split, avec du sirop au chocolat, du caramel, du jus de cerises et du sirop au fudge.

Mais pas trop sucre, s'il vous plaît!

Des fermes flottantes spécialisées dans la culture de plantes marines?

Par SABINA SIMCOCK HALIFAX (PC) — Il se pourrait que des fermes flottantes spécialisées dans la culture de plantes marines passent de la fiction à la réalité dans les provinces Atlantique.

L'industrie naissante des plantes marines rapporte déjà \$1,000,000 par année. Et les savants du Conseil national de la recherche, qui travaillent au laboratoire régional de l'Atlantique affirmant que l'idée de fermes cultivant des plantes marines sont sur le point de devenir une réalité.

Des recherches sur la culture de plantes marines ont débuté à Halifax en 1932 après que l'industrie de transformation a exprimé des craintes que les sources communes de production ne suffiraient pas à la demande. A l'heure actuelle, un quart de la production dans les industries alimentaire, textile, agricole et pharmaceutique dépend de la production massive de plantes marines telles que le fucus, la mousse d'Irlande etc.

Parce qu'une industrie majeure ne pouvait être mise sur pied en se basant sur une collection de plantes prises ici et là dans la mer, le laboratoire a entrepris une étude approfondie concernant l'ambiance, la biologie et la culture des herbes marines ou des algues marines pour utiliser l'expression scientifique.

M. W. I. Neish, directeur du laboratoire et chef de la section de physiologie, a tenu à préciser que l'étude portant sur la culture n'en est encore qu'au stade préliminaire. Ces travaux

prendront plus d'ampleur lorsqu'une station de campagne sera installée au cours de l'été. Quelque part en Nouvelle-Ecosse.

Une bonne part du travail de laboratoire consiste à éclaircir certaines questions comme par exemple pourquoi certaines plantes ne se développent que dans des endroits exposés ou à certaines profondeurs ou uniquement en présence d'autres espèces.

Les spécimens prélevés au cours de ces expéditions sont placés dans des contenants remplis d'eau de mer et ceux-ci sont expédiés en toute hâte au laboratoire où ils sont entreposés dans des réfrigérateurs doucement maintenus à 5,000 milles de côté de la Nouvelle-



Où se trouve le "Puffin"?

LONDRES (AFP) — Le "Puffin", le bateau sur lequel deux Britanniques se sont embarqués pour traverser l'Atlantique à la rame, n'a pas été aperçu depuis 48 jours.

Les parents de l'un d'eux, John Hoare, sont inquiets et ils ont demandé à la Lloyd's d'intervenir.

La compagnie d'assurance britannique a envoyé un message demandant à tous les navires de se mettre en alerte pour retrouver la trace du "Puffin".

Un mariage sur neuf: divorce

MOSCOW (PA) — Un mariage sur neuf aboutit à un divorce en Union soviétique et les principales causes de cette situation sont l'immoralité et l'ivrognerie.

Dans un article publié lundi dans la Pravda, journal du parti communiste, un sociologue de Leningrad, M. A. Kharchev, fait ces constatations.

Auto italienne en Russie

ROME (AFP) — C'est dans la ville de Togliatti — ex Stavropol, en URSS — que sera construite l'usine d'automobiles Fiat qui produira six cent mille voitures par an.

Un nouveau gouvernement

DIJAKARTA (AFP) — Le président Sukarno a annoncé lundi la formation d'un nouveau cabinet, qui comprend un président, cinq premiers ministres, un vice-président, un ministre de la Défense, et 24 ministres.

Le président Sukarno, a précisé au micro de Radio-Djakarta que la tâche de la nouvelle équipe ministérielle serait principalement axée sur quatre points: Redresser l'économie du pays, Poursuivre la lutte contre l'impérialisme.

Une activité intense à Ottawa

OTTAWA (PC) — Une activité intense se poursuit au ministère de la Défense nationale qui a annoncé lundi, après celles de la semaine dernière, plusieurs nouvelles nominations dans les forces armées canadiennes à des postes supérieurs.

Le commodore de l'air G.F. Jacobsen, âgé de 59 ans, de Winnipeg, deviendra directeur général des plans et des besoins relatifs au personnel, aux quartiers généraux des forces canadiennes, il succède au brigadier P.S. Cooper, qui sera nommé plus tard à un autre poste.

Injonction contre une vente

QUEBEC (PC) — Le juge Charles A. Cannon, de la Cour supérieure, a autorisé, lundi, l'émission d'une injonction temporaire contre la vente de la compagnie "Le téléphone de Georges" à la firme "Québec Téléphone".

La requête en injonction a été soumise par six actionnaires de la compagnie beauceronne qui compte 4,000 abonnés et qui dessert la ville de St-Georges, dans la Beauce, à 60 milles au sud de Québec.

Il y a une dizaine de jours, août l'audition des plaidoiries lors d'une assemblée des actionnaires, on décidait de vendre la firme pour la somme de \$2,740,000 à la "Québec Téléphone".

Une déclaration d'impôt...

OTTAWA (PC) — Les pensionnés de l'Etat, qui voudront bénéficier en partie ou en totalité d'un supplément de \$30 devront remplir une déclaration d'impôt quel que soit le montant de leurs revenus imposables.

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Allan MacEachern a donné à entendre que c'est la condition que posera le gouvernement en vue de déterminer ceux qui ont droit à une pension mensuelle de \$105 seulement.

Trois cigarettes de marijuana

TORONTO (PC) — Daniel Mendeshora, 20 ans, de Québec, et Robert Jeffery, 22 ans, de Saint-Martin, ont été placés en liberté surveillée pour une période de 18 mois, après avoir été trouvés coupables de possession de marijuana.

Ils ont été condamnés après qu'un constable de la Gendarmerie royale eût révélé avoir trouvé trois cigarettes de marijuana sous un matelas dans une maison de chambres le 16 juin dernier.

L'élite anglophone du pays pas intéressée à l'américanisation

Par RENE D'ANJOU

QUEBEC (PC) — Selon le président de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, M. Adélaïde Savoie, l'élite anglophone du pays n'est pas intéressée à pencher du côté de l'américanisation.

"Je crois qu'un grand nombre de Canadiens anglais reconnaissent que sans la culture française, le Canada serait condamné à l'américanisation, à longue ou brève échéance", a déclaré M. Savoie lors qu'il prenait la parole au cours d'une conférence de presse hier après-midi.

Cette conférence de presse avait été organisée en vue du 19e congrès de l'ACELF qui se tiendra cette année du 15 au 20 août à Regina.

M. Savoie a par ailleurs déploré que la masse des Canadiens, tant francophones qu'anglophones, était trop souvent indifférente aux problèmes que posent la dualité au pays.

"Quoique l'élite veut conserver son identité propre, la masse est moins consciente de l'américanisation", de souligner le président de l'ACELF.

Culture française Sous le thème de "Culture française, sauvegarde de l'identité canadienne", ce 19e congrès, croit M. Savoie, sera particulièrement important à la veille du centenaire de la confédération.

"Ce congrès doit être essentiel à la réalité du Canada d'aujourd'hui car sans la culture française il ne peut y avoir de Canada", a prétendu M. Adélaïde Savoie.

Il a par ailleurs admis qu'il y avait eu progrès dans les relations entre Canadiens anglais et français, en précisant toutefois qu'il y avait encore beaucoup de chemin à parcourir pour faire reconnaître le fait français partout au Canada.

"On accepte beaucoup mieux ce fait aux Maritimes où vivent un fort pourcentage d'acadiens", a-t-il fait remarquer.

M. Savoie, qui est lui-même acadien, a révélé qu'il y a à peine dix ans, la construction d'une université française au Nouveau-Brunswick semblait irréalisable mais qu'aujourd'hui, cette université, celle de Moncton, faisait la fierté des acadiens.

Il a en outre noté que la construction d'une école normale française sera entreprise dès l'automne sur le campus de l'université de Moncton.

Le président de l'ACELF s'est aussi dit heureux que le gouvernement Stanfield, de la Nouvelle-Ecosse, ait institué récemment un comité chargé de mettre sur pied un programme d'enseignement du français pour le ministère de l'éducation de cette province.

Il a également loué l'effort fait par ce premier ministre en vue de permettre aux acadiens de cette province de parfaire leur éducation dans leur langue.

"Ces congrès de l'ACELF en dehors du Québec contribuent grandement à améliorer le sort des minorités", a conclu M. Savoie.

Par ailleurs, Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'université Laval de Québec et président du comité des séances d'études des congrès de l'ACELF, s'est dit d'avis que l'Association évoluait avec une plus grande netteté à l'approche du centenaire de la confédération.

Service au pays "On veut amener nos compatriotes de langue anglaise à réfléchir au fait que la culture française rend service à tout le pays", a dit Mgr Vachon.

Selon lui, la présence française en Amérique du Nord aide à la survie du Canada.

En terminant, les deux porte-parole de l'ACELF ont précisé qu'ils s'adressaient à l'invitation du gouvernement de la Saskatchewan et celle de divers organismes que l'Association canadienne des éducateurs de langue française tenait cette année son congrès à Regina. Le congrès de 1965 avait eu lieu à Halifax.

L'ACELF, qui a été fondée en 1947, est un organisme groupant des éducateurs d'expression française de tous les secteurs. Organisme représentatif reconnu, l'ACELF expose les vues des éducateurs catholiques de langue française aux commissions provinciales et fédérales, ainsi qu'aux associations internationales d'éducation.



LA DISCIPLINE, base de la formation militaire, est à l'honneur au camp militaire de Farnham où actuellement des cadets, au nombre de 1.500, suivent un entraînement précoce. (Photo Défense Nationale)

Au commandement européen de l'OTAN

Le Canada a offert de doubler sa participation aux forces mobiles

PARIS (PC) — Le Canada a offert lundi de doubler sa participation aux forces mobiles du commandement européen de l'OTAN qui prennent une importance nouvelle à l'Alliance atlantique.

Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré lors d'une conférence de presse à l'issue de la première journée de la conférence ministérielle de faire rapport sur la façon dont Spencer avait été renvoyé par suite d'un ordre émis par le Cabinet.

Le premier bataillon est le "Black Watch" canonné au camp de Gagetown au Nouveau-Brunswick, qui a déjà été assigné aux forces mobiles.

Le ministre était accompagné du général J.V. Allard, chef de l'état-major de la défense, M. Hellyer a fait savoir que c'est le général qui aura la responsabilité de désigner l'autre bataillon.

Les deux bataillons viendront s'ajouter à la 1ère Brigade canadienne qui est déjà stationnée en Grèce ou en Turquie.

Les bataillons de meureront au Canada mais se tiendront prêts à être aéroportés outre-Atlantique. Les "Black Watch" ont fait des manœuvres d'hiver en Norvège en février dernier. On s'attend à ce que le second bataillon soit posté au flanc oriental de l'OTAN - vraisemblablement en Grèce ou en Turquie.

Sur l'affaire Spencer

Rapport livré aujourd'hui?

OTTAWA (PC) — Le rapport de la commission d'enquête sur l'affaire Spencer sera rendu public aujourd'hui, apprend-on hier à l'issue d'une réunion du Cabinet.

Le rapport du juge Dalton Wells de la Cour suprême de l'Ontario sur cette affaire de sécurité appuiera, croit-on, le point de vue gouvernemental selon lequel Spencer a agi en tant qu'agent soviétique alors qu'il travaillait comme commis dans un bureau de poste de Vancouver.

Deux diplomates soviétiques ont déjà été expulsés du pays au mois de mai 1965, pour avoir recruté deux agents canadiens.

Spencer, qui est mort quelques jours avant le début de l'enquête, était présumé être l'un des agents impliqués. Le deuxième n'a pu sa part jamais être identifié.

Spencer, on s'en souviendra, a été démis de ses fonctions l'an dernier, à la veille du premier de l'an, et perdait ses droits au fonds de retraite. Ce renvoi avait déclenché une dispute au Parlement et les députés de l'opposition ont accusé le gouvernement de violer les droits fondamentaux de Spencer en tant qu'individu.

Le mandat du juge Wells lui demandait spécifiquement de faire rapport sur la façon dont Spencer avait été renvoyé par suite d'un ordre émis par le Cabinet.

droits fondamentaux de Spencer en tant qu'individu.

Le mandat du juge Wells lui demandait spécifiquement de faire rapport sur la façon dont Spencer avait été renvoyé par suite d'un ordre émis par le Cabinet.

Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a déclaré lors d'une conférence de presse à l'issue de la première journée de la conférence ministérielle de faire rapport sur la façon dont Spencer avait été renvoyé par suite d'un ordre émis par le Cabinet.

Le ministre était accompagné du général J.V. Allard, chef de l'état-major de la défense, M. Hellyer a fait savoir que c'est le général qui aura la responsabilité de désigner l'autre bataillon.

Les deux bataillons viendront s'ajouter à la 1ère Brigade canadienne qui est déjà stationnée en Grèce ou en Turquie.

Une faille est apparue

HANOI (AFP) — Une faille que ou de diatribe. C'est le plus entre la RDVN et la Chine sur souvent sous la forme d'interrogations qu'est rédigé le texte, Genève de 1954 est apparue ces jours derniers, les dirigeants d'Hanoi, s'exprimant sous la signature semi-officielle de "l'Observateur" dans l'organe de parti "Nhan Dan", se sont portés à la défense des dispositions des accords de 1954 que, dans de récents discours, les dirigeants chinois avaient formellement présentés comme totalement acceptés.

L'éditorial, dont la traduction définitive a été obtenue lundi, vantait: "Il reflète le désir de lier les deux accords de Genève aux quatre points de la déclaration de M. Liou Chao Chi, faite au cours du meeting populaire de Pékin, et au "soutien grandiose" de la Chine au peuple vietnamien.

En plus de mille mots, "l'Observateur", qui se réfère constamment aux accords de 1954, s'efforce de démontrer que les "quatre points" de la RDVN s'en inspirent directement, qu'il s'agit de l'exigence du retrait Nord-Vietnamiens qu'ils ne soulèvent pas, dans l'éventualité de la non-adhésion au bloc militaire, de l'interdiction de l'installation de bases étrangères (clause que la RDVN respecte scrupuleusement), de la non-intervention dans les affaires intérieures ou de la réunification pacifique du pays.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

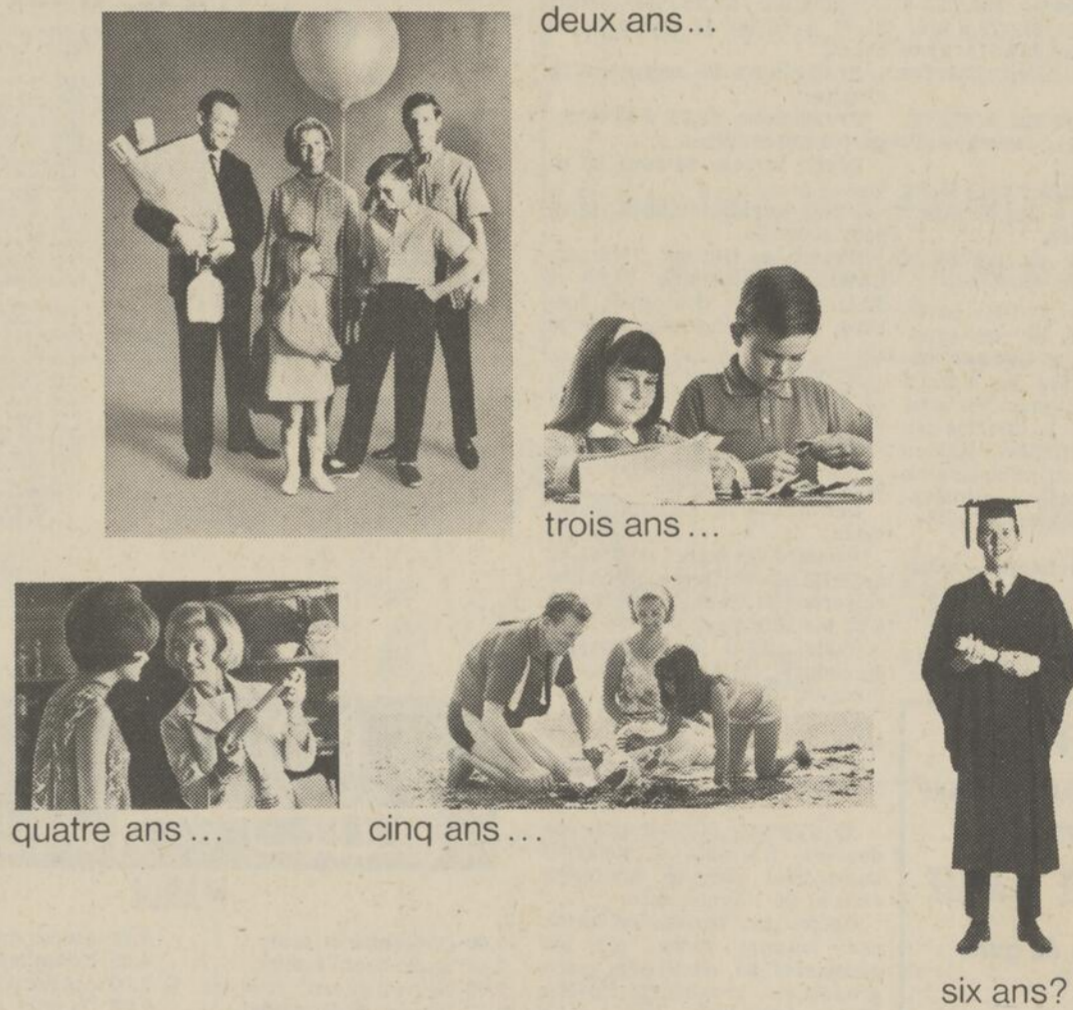
L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

L'apologie des accords de 1954 prend parfois dans cet article la forme d'une glorification à l'application stricte des dispositions signées il y a douze ans, aux pieds. Cependant, la défense de ces accords, telle que la prend "Nhan Dan" ne s'exerce pas sur un ton de polémique.

Aimeriez-vous vraiment mettre de l'argent de côté et le laisser fructifier durant un an...



deux ans... trois ans... quatre ans... cinq ans... six ans?

Achetez nos nouveaux certificats d'épargne cumulative

Vous recevrez \$10.00 pour chaque \$7.50 déposé pour une période de six ans. L'accroissement du capital est donc d'un tiers. Vous pouvez vous procurer ces certificats en coupures de \$10.00 et plus. Ils sont encaissables en tout temps et comportent une assurance-vie permettant une formule spéciale de rachat.

Renseignez-vous également sur nos certificats d'épargne à revenu.



BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE